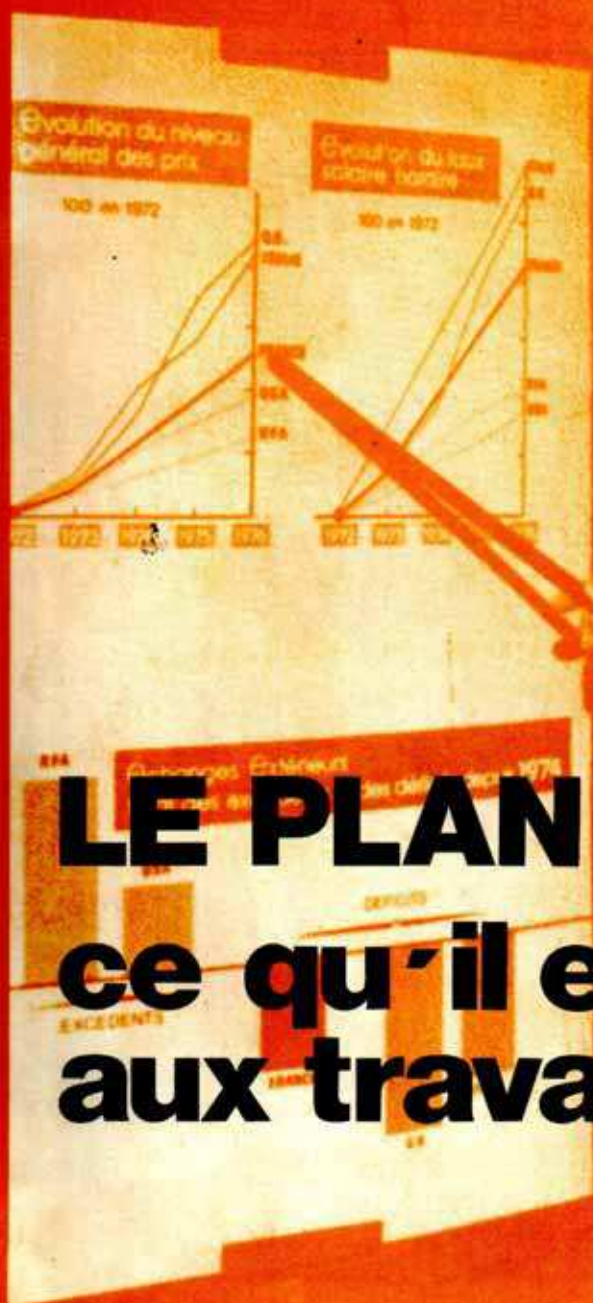


CAHIERS

Mai 1977

de la TAUPE

« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx 4F



LE PLAN BARRE:

**ce qu'il en coûte
aux travailleurs**

LA SECONDE PHASE DU PLAN BARRE ET L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN



Ne rêvez pas
Pointez
Grattez vazez marnez bossez trimez

Ne rêvez pas
L'électronique rêvera pour vous
Ne lisez pas
L'électrolyseur lira pour vous
Ne faites pas l'amour
L'électrocoïtal le fera pour vous
Pointez
Grattez vazez marnez bossez trimez

Ne vous reposez pas
Le travail repose sur vous

Jacques Prévert
(Choses et autres)

« Cette politique est nécessaire, elle est juste, et elle sera efficace. Au printemps de 1977, on verra apparaitre les premiers résultats... »

C'est ce que proclamait Giscard, le 30 septembre dernier, dans un discours télévisé consacré au commentaire du plan Barre. Le « printemps 1977 » est venu. Et les travailleurs peuvent faire leurs comptes. Ils peuvent juger sur pièces « l'efficacité » et la « justice » en question.

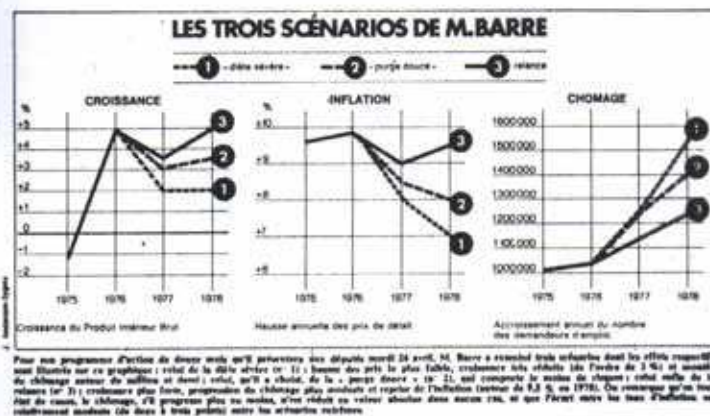
Leur jugement s'est déjà manifesté par la défaite qu'ils ont infligé au régime à l'occasion des élections municipales.

Maintenant, le tandem Giscard-Barre va jouer sur deux tableaux. Le premier Ministre présente son plan de 12 mois à l'Assemblée. Ce plan a été discuté par le gouvernement lors du séminaire de Rambouillet. Il s'agit de doser un savant saupoudrage électoral, de louver entre les chiffres catastrophiques, de gérer dans la médiocrité, en espérant encore pouvoir gagner sur le fil les législatives de 1978. Une seule certitude cependant : quelle que soit la ligne de conduite retenue, elle se traduira par une augmentation plus ou moins forte, mais non par une réduction du nombre de chômeurs : un total approchant les deux millions de chômeurs réels en 1978 devient de l'ordre du possible, sinon du probable !

Parallèlement, Giscard est bien obligé de se préparer à l'éventualité d'un gouvernement d'Union de la gauche. Dans son discours

télévisé du 29 mars, après les municipales, il s'est explicitement engagé à « respecter » le choix électoral des législatives. Autrement dit à appeler un gouvernement conforme à la majorité parlementaire qui en sortirait. Mais aussitôt, il défie le PC et le PS sur son propre terrain : celui de la gestion de l'économie capitaliste. Il les somme de prouver chiffres en main le réalisme de leurs projets : « Tout devra être fait, tout devra être expliqué, dit-il aux téléspectateurs, tout devra être chiffré pour que vous puissiez faire votre choix en en connaissant d'avance les conséquences ».

Trois scénarios, une certitude : le chômage



Extrait du *Nouvel Economiste* N° 78 25/4/77

C'est en partie à ce défi que répond le processus d'actualisation du Programme commun engagé par les partis signataires. Deux buts sont visés :

1) Au lendemain des municipales, Marchais répétait encore une fois devant le comité central de son parti : nous sommes loin du compte. Et de proposer aussitôt un nouvel élargissement de l'Union pour accueillir les premiers transfuges de la majorité actuelle, les plus prompts à sentir le vent tourner. « L'alliance des Partis du Programme commun doit être une alliance ouverte. Il faut une gauche ouverte... », répétait Charles Fiterman, membre du Bureau politique dans l'Humanité du 21/4/77. En clair : plus l'hypothèse d'une victoire de la gauche se précise, plus les liens de collaboration directe entre partis ouvriers réformistes et partis bourgeois doivent se renforcer.

2) Préciser et tempérer les promesses sociales, se situer dès à présent sur le terrain du réalisme, ne pas s'engager au delà de ce que pourrait tolérer la classe dominante, afin de ne pas trop décevoir les travailleurs et de ne pas courir le risque de débordement qui en résulterait.

Dans la lettre de réponse à Marchais sur l'actualisation du Programme commun (Le Monde du 9/4/77), Mitterrand soulignait que les conditions avaient bien changé depuis 1972 et qu'il faudrait prendre garde à ne pas déséquilibrer l'économie (quelle économie ? qui fonctionne au profit de qui ?) par des mesures sociales précipitées ou intempestives. De plus en plus, le PS met l'accent sur les aspects prétendus « qualitatifs » du Programme (démocratisation) au détriment des satisfactions concrètes qu'il faudrait apporter aux revendications ouvrières. De son côté, Marchais disait à peu près la même chose, le 21 avril dernier, devant 500 patrons dans le cadre du forum de l'Expansion :

« Quand nous disons qu'il faut progresser sur le chemin de la justice sociale, nous ne promettons pas la lune. Nous ne disons pas : demain ce sera le luxe et l'opulence ; ce n'est d'ailleurs pas ce que réclament les travailleurs ».

La rencontre au sommet pour l'actualisation du Programme commun n'aura lieu que le 17 mai. Mais en attendant, on peut commencer à se faire une idée du contenu des discussions à travers la

lettre de Mitterrand au PCF et à travers le document de propositions publié par le PC lui-même (cf. Humanité du 22/4/77).

a) *Sur les salaires.* Mitterrand recommande de revaloriser en priorité le SMIC, le minimum vieillesse et les prestations familiales en prenant garde de ne pas provoquer des « déséquilibres incontrôlables ». Le PCF est plus précis. Il propose le SMIC à 2.200 Frs, le minimum vieillesse à 1200 Frs, et un relèvement de 50 % des prestations familiales. Il faut souligner que la revendication du SMIC à 2.200 Frs correspond au réajustement que viennent de décider les directions CGT et CFDT, avec retard. Mais d'ici un an, compte tenu du taux actuel d'inflation, ces chiffres, sur lesquels s'engagent dès à présent les réformistes, seront largement dépassés ; avec une inflation approchant les 10 % d'après l'indice officiel, le SMIC devrait alors se retrouver au minimum à 2.500 Frs. Quant au minimum vieillesse, comment pourra-t-on vivre d'ici un an avec 1.200 Frs par mois ?

b) *Sur l'emploi.* Ni Mitterrand, ni le PCF ne mettent au premier plan l'objectif de la semaine de 35 heures. Ils se contentent du retour aux 40 heures, en évoquant seulement la « réduction progressive à 36 heures » pour le premier, et « la réduction progressive pour atteindre les 35 heures » pour le second. Sans plus de précisions. Comme une législature dure cinq ans, on peut supposer que cet horizon des 35 heures ne serait atteint qu'aux alentours de 1983 ! Est-ce ainsi qu'ils entendent lutter contre le chômage ? Car en attendant le chômage existe. Le PS peut toujours promettre 150.000 emplois nouveaux et le PC 500.000 pour la première année : sans réduction massive du temps de travail (sans diminution de salaire) il n'y a pas de solution à court terme au problème de l'emploi.

c) *Sur les nationalisations.* Mitterrand ne propose rien de neuf. Le PCF se contente de réclamer la nationalisation des cinq entreprises pour lesquelles le programme commun ne prévoyait initialement que des prises de participation majoritaires de l'Etat, et d'ajouter à la liste la nationalisation de Peugeot-Citroën. Mais ses responsables prennent garde aussitôt de rassurer le patronat. Marchais lui expliquait lors du forum de l'Expansion : « L'ensemble des nationalisations que nous proposons représente 1 % des entreprises françaises, 1.600.000 personnes, 15 % de la population active. Nous sommes loin du collectivisme ». Il est évident qu'en acceptant un seuil aussi minimum, en acceptant en outre de rembourser les capitalistes, en restant aussi flou sur le pouvoir qu'exerceraient les travailleurs, il n'est pas question d'imposer la logique d'un Plan démocratiquement élaboré contre les lois du marché capitaliste. Dans ces conditions, le PCF ne peut d'ailleurs avancer que des formules vagues, mais aucune mesure concrète contre le sabotage capitaliste. Ainsi dans le document pour l'actualisation du Programme commun, ne va-t-il pas au delà des phrases générales : « Lutte résolue contre la fraude et la spéculation... Maîtrise des mouvements extérieurs de capitaux, etc... »

C'est à la lumière de ces manœuvres pré-électorales qu'il faut comprendre la tactique syndicale des luttes qui se traduit une fois encore par des journées d'action plus symboliques que marquées par la volonté de vaincre, comme le 21 avril sur la Sécurité sociale ou le 28 dans la Fonction publique et le secteur nationalisé. Pour faire sauter le verrou gouvernemental qui bloque l'augmentation des salaires, il faudrait aujourd'hui une plate-forme revendicative précise de la Fonction publique et une mobilisation prolongée. Les directions syndicales n'avancent ni l'une ni l'autre, parce qu'elles ont résolu avec les partis de gauche d'attendre 78 : en se contentant d'ici là d'initiatives d'appoint à la campagne électorale d'ores et déjà engagée.

Nous avons consacré le présent numéro des *Cahiers de la Taupé* à étudier, face à l'application du plan d'austérité, ce que cette attente coûte dès à présent aux travailleurs ; et nous avons ouvert le débat sur la tactique des luttes et le rôle des journées de 24 heures. Dans le prochain numéro (Juin 77), nous reviendrons en détail sur l'actualisation du Programme commun.

Le 22/4/1977



***Ce que le plan Barre coûte aux travailleurs
(des faits, des chiffres, des arguments)***

Salaires

**REGRESSION
GLOBALE
DU POUVOIR D'ACHAT
ET CREATION
DE POCHE DE MISERE**



1) Barre prétendait terrasser l'inflation : il a échoué.

En présentant son plan, en septembre dernier, Barre prétendait d'abord et surtout s'attaquer à l'inflation, autrement dit freiner la hausse des prix. Il se fixait pour but en 1977 une augmentation de 6,5%.

D'ores et déjà son échec ne fait plus aucun doute. En effet, le gouvernement n'aura crié victoire qu'un seul mois, en janvier, le temps d'une campagne municipale : grâce à la réduction de la TVA et à la manipulation de l'indice (à propos de la flambée des légumes), l'indice officiel n'avait grimpé que de 0,3%. Mais dès le mois de mars il revenait à 0,7%, et l'OCDE pronostiquait pour l'année en cours une augmentation allant de 8 à 9%, soit 1% de moins seulement que l'an passé, et nettement plus que l'objectif fixé par le premier ministre.

D'ailleurs, dès la fin mars, Barre ne cherchait plus à cacher cette réalité têtue. Il confiait au journal *L'Aurore* (26/3/77) que « les indices seront élevés dans la première partie de l'année et seraient meilleurs dans la seconde ». Il en profitait pour annoncer dans la foulée un train de hausses pour les tarifs des services publics... qui viendront s'ajouter aux hausses des prix déjà fortes dans l'alimentation, l'habillement, les loisirs (tableau N°1).

Tableau 1 —
Ce qui augmentera en 1977

Les prévisions gouvernementales les plus récentes font état d'une hausse prévisible des prix, en 1977, d'environ 9%.

L'inflation serait particulièrement sensible pour les produits alimentaires (Plus 10,5%) et les services privés (9,7%). Voici quelques unes des hausses attendues :

volailles	10%
produits de pêches	11,5%
crops gras et beurre	11%
fruits	12,5%
sucres et chocolats	16,5%
café, thés, infusions	62,5%
olives et journaux	9,5%
habillement	8%
spectacles	11%
hôtels-restaurants	2%

Pour ce qui est des tarifs publics, les hausses se répartiraient comme suit :

gaz	5% au 1 ^{er} avril
électricité	6,5% au 1 ^{er} avril
RATP	10% au 1 ^{er} août
SNCF grandes lignes	6,5% au 1 ^{er} avril
SNCF banlieue	10% au 1 ^{er} août
PTT	3% au 1 ^{er} mai

Pour masquer son échec, Barre a introduit depuis quelques semaines une distinction subtile entre l'objectif et la norme : l'augmentation de 6,5% n'aurait jamais été un objectif que le gouvernement prétendait atteindre, mais seulement une norme que « le gouvernement a fixé pour les décisions de prix et de tarifs qui dépendent de lui ». Barre développe cette argumentation hypocrite dans une lettre au Monde du 17/3/77 ; et il se contente en conclusion « d'espérer » modestement que le taux d'inflation de 1977 sera inférieur « au taux de 9,9% enregistré en 1976 grâce à l'efficacité du gel des prix ». A quoi le Monde répond sèchement : « Il n'était pas fait état de cette distinction (entre objectif et norme) dans le rapport soumis aux parlementaires qui constitue chaque année le dossier économique servant à justifier les choix du gouvernement et à en chiffrer les effets. Tant que le gouvernement n'aura pas rectifié les comptes de la nation, les 6,5% de glissement des prix entre janvier et décembre inscrits dans ce rapport demeurent la prévision officielle du gouvernement pour 1977 sinon son objectif ».



Ainsi apparaît au grand jour le but réel du plan Barre. La lutte contre l'inflation y sert de prétexte pour donner l'illusion d'une mobilisation « nationale », exploités et exploités réunis, pour la défense commune de l'économie. En fait, la lutte contre l'inflation, derrière ses arguties techniques, vise à faire accepter par les travailleurs un blocage des salaires et à accroître d'autant les profits dont disposent les capitalistes. Dans le même interview à *L'Aurore*, où il admet que les prix continueront à grimper fortement, Barre n'a-t-il pas le culot de répéter : « l'effort principal à accomplir en France est un effort de modération de la croissance des rémunérations ». Il devient clair ici, quelle que soit la hausse des prix, que ce sont les salariés et eux seuls qui doivent faire les frais de l'austérité. Il est vrai qu'en s'adressant à *L'Aurore* Barre connaît son public et n'éprouve pas le besoin de mâcher ses mots.

2) Le pouvoir d'achat des travailleurs régresse.

Mais Barre n'en est plus à une supercherie ou à un mensonge près. Non content de dissimuler l'échec consommé de son plan, il prétend encore que le pouvoir d'achat des travailleurs sera au moins maintenu. Pour essayer de démontrer cette contre vérité évidente, il n'a qu'à puiser dans l'arsenal des indices officiels.

Prenons seulement un exemple. Que disait l'an passé le gouvernement, au sujet des six premiers mois de 1976 ? Il disait : « les salaires ayant augmenté de 8,5% du premier janvier au premier juillet et l'indice des prix de 4,6%, le pouvoir d'achat a augmenté de 3,9% au cours de ces six mois ». Presque 4% en six mois ! Et d'après les prétentions officielles, il en aurait pratiquement été de même depuis 1968, année après année. S'il fallait en croire cette démonstration mathématique, pour les travailleurs ce serait Cocagne. Pourtant l'état de leur porte monnaie ne donne pas le même résultat que les indices savants du gouvernement : en faisant les comptes, ils n'ont nullement le sentiment que la vie serait moins chère et plus facile.

Il y a donc quelque chose qui cloche dans la démonstration du gouvernement. En effet, les deux indices sur lesquels il fonde son calcul sont truqués au détriment des travailleurs.

a) l'indice des salaires :

L'indice des salaires utilisé est celui du *salaire horaire* des ouvriers dans les entreprises de *plus de 10 ouvriers*. Cet indice est faussé triplement :

— il est « horaire » : cela veut dire qu'il ne prend pas en compte les réductions du temps de travail hebdomadaire ou mensuel (qui peuvent résulter du chômage partiel). Ainsi en 1976, la durée hebdomadaire *moyenne* du travail est passée de 41,9 heures au premier trimestre à 41,6 au dernier.

— il ne prend en compte que les entreprises de plus de 10 ouvriers : or il y a en France une multitude de petites entreprises de 10 ouvriers ou moins, dont les salaires sont souvent plus bas que dans les grosses entreprises, où la tradition syndicale est plus solide.

— enfin, le calcul de l'indice du salaire horaire suppose que la répartition des travailleurs dans l'échelle des qualifications ne change pas ;

Or dans certains secteurs le patronat organise la déqualification massive de la force de travail.

b) l'indice officiel des prix (INSEE)

Le dernier numéro des *Cahiers de la Taupe* (N° 13) a consacré un article détaillé à la critique de cet indice. Qu'il nous suffise donc de rappeler ici la conclusion admise par la revue officielle de l'INSEE elle-même, *Economie et statistiques* : « un indice des prix n'est pas un indice du coût de la vie. Ce dernier, si on savait en calculer un, intégrerait non seulement l'indice des prix mais encore l'effet des politiques commerciales, des ventes forcées, du progrès technique, de la publicité et de la convention sociale ». Cela veut dire aussi que l'indice mis au point par la CGT, s'il est plus proche de la réalité vécue par les travailleurs, ne peut pas prétendre davantage constituer un indice scientifique du coût de la vie. Il n'est qu'un indicateur utile, qui permet d'entrevoir l'ampleur de l'intoxication gouvernementale.

Entre 1968 et 1976, le pouvoir d'achat des revenus mensuels nets aurait augmenté selon les cas (Paris/province, marié/célibataire) de 8,5 à 19,6 % si on se fie à l'indice officiel des prix ; il aurait selon les cas augmenté de 0,7 % ou baissé de 10 % selon l'indice CGT. Mais même en calculant avec l'indice officiel, le pouvoir d'achat aurait baissé pour le plus grand nombre des ouvriers depuis 1974, c'est à dire depuis l'arrivée de Giscard à la présidence (cf. tableaux 2 et 3). Pourtant pendant la même période de 1968 à 1976, la productivité du travail a augmenté en moyenne de 48 % (cf. tableau 4) ! En 1976, la CGT évalue à 2 ou 3 % selon les catégories de travailleurs la baisse du salaire réel. D'après l'indice officiel, le taux de croissance du salaire *horaire* est tombé de plus 4 % au deuxième trimestre à plus 2,5 % au quatrième, soit au dessous de la hausse des prix mesurée par l'indice CGT (plus 2,7 %), et alors que la durée hebdomadaire de travail se trouvait réduite en moyenne.

Si tels sont, en dépit des prétentions gouvernementales, les résultats réels des huit dernières années pour les travailleurs, il n'est pas difficile de comprendre ce que va signifier l'application du plan Barre, avec une augmentation des salaires bloquée à 6,5 % dans le secteur public et des prix qui continuent à monter : une grossière amputation de leur pouvoir d'achat !

Au moment où le plan Barre était rendu public, la CGT évaluait à 17 milliards environ ce qu'il en coûterait aux salariés, du simple fait que l'indice des prix INSEE masque la hausse réelle. Cette estimation globale de la perte du pouvoir d'achat, au cas où les salaires resteraient bloqués à une augmentation maximum de 6,5 % n'envisageait pas l'hypothèse, aujourd'hui devenue certitude, où les prix monteraient au dessus des 6,5 % alors retenus comme prévision par

Tableau 2 — Evolutions du pouvoir d'achat des ressources calculées avec l'indice des prix de l'INSEE (en %)

	de juillet 72 à janvier 74 (en %)	de juillet 74 à janvier 76 (en %)
Salaire horaire brut	+ 7,7	+ 8,6
Salaire mensuel brut	+ 4,4	+ 1,7
Revenus mensuels nets :		
— Célibataire R.P.	+ 1,3	— 2,3
— Célibataire Province	+ 2,8	— 1,1
— Père 2 enfants R.P.	+ 1,5	— 0,9
— Père 2 enfants Province	+ 2,7	+ 0,1
— Père 5 enfants R.P.	+ 1,5	+ 1,6
— Père 5 enfants Province	+ 3,6	+ 2,4

Tableau 3 — Evolutions du pouvoir d'achat des ressources calculées avec l'indice des prix de la CGT (en %)

	de juillet 72 à janvier 74 (en %)	de juillet 74 à janvier 76 (en %)
Salaire horaire brut	+ 4,5	+ 1,0
Salaire mensuel brut	+ 1,1	— 3,5
Revenus mensuels nets :		
— Célibataire R.P.	— 1,9	— 7,4
— Célibataire Province	— 0,4	— 6,3
— Père 2 enfants R.P.	— 2,0	— 6,2
— Père 2 enfants Province	— 0,5	— 5,2
— Père 5 enfants R.P.	— 1,7	— 3,8
— Père 5 enfants Province	+ 0,4	— 3,0

Evolution de la Productivité du travail dans l'industrie (non comprise le Bâtiment et les Travaux publics) Tableau 4 —

Indices annuels jusqu'en 1975			Indices trimestriels depuis 1974	
Année	% annuel de variation	Indice base 100 en 1968	Trimestre	Indice base 100 en 1968 (2)
1968		100,0	1 ^{er} trim. 1974	137,2
1969	+ 4,0	104,0	2 ^e trim. 1974	140,0
1970	+ 6,7	111,0	3 ^e trim. 1974	142,1
1971	+ 6,3	118,0	4 ^e trim. 1974	135,1
1972	+ 7,4	126,7	1 ^{er} trim. 1975	132,7
1973	+ 5,9	134,2	2 ^e trim. 1975	134,2
1974	+ 3,3	138,6	3 ^e trim. 1975	136,2
1975	— 1,8 (1)	136,1	4 ^e trim. 1975	141,1
			Janvier 1976	147,7 (3)
			Avril 1976	148,2 (3)

Tableau 5 — Répartition des revenus annuels des ménages après impôts en France (année 1970).

Décile (chaque décile englobe 1/10 ^e des ménages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
% du revenu national (total 100)	1,4	2,9	4,2	5,6	7,4	8,9	9,7	13	16,5	30,4

le gouvernement. Elle ne prenait pas non plus en compte les effets de l'aggravation du chômage total ou partiel. Elle laissait de côté l'alourdissement des impôts et la réduction des remboursements de la Sécurité sociale... Bref, l'estimation de 17 milliards lourds faite par la CGT était bien au dessous de la vérité.

C'est d'ores et déjà beaucoup plus que le plan d'austérité coûte aux travailleurs ! Infiniment plus !

3) Derrière le calcul des moyennes statistiques, des inégalités profondes, des zones de pauvreté et de misère.

La discussion sur les indices et les moyennes nationales est trompeuse : elle estompe les différences, arrondit les angles, masque les situations les plus difficiles.

La réalité brute en France, en 1976, c'est qu'un salarié sur deux gagne moins de 2200 Frs par mois, qu'un salarié sur 5 gagne moins de 1500 Frs. 800.000 travailleurs et travailleuses sont payés au SMIC et 8 millions au dessous de 2.500 Frs mensuels. Dans le textile, 94 % des salarié(e)s gagnent moins de 2.000 Frs et 63 % moins de 1.700 Frs ; 35 % des postiers ont un salaire inférieur à 2.000 Frs, et 40 % des cheminots un salaire inférieur à 2.500 Frs.

Et encore des chiffres aussi globaux n'expriment-ils pas toute la profondeur des *inégalités* qui divisent la société française. L'été dernier un rapport de l'OCDE mettait la France au premier rang des vingt pays capitalistes considérés en matière d'inégalités : le 10 % des ménages les plus riches accaparent 30 % du revenu national, soit autant que les 60 % des ménages les plus pauvres (cf. tableaux N° 5 et 6). D'après le conseil des impôts, 3.000 ménages déclarent un revenu supérieur à 80.000 francs lourds par an et 350 ménages un revenu supérieur à 2 millions (et cela malgré l'ampleur reconnue que revêt en France la fraude fiscale pour les hauts revenus non salariés). Si l'on tient compte des différences au sein de chacune des catégories extrêmes, l'éventail des revenus dans le pays va au moins de 1 à 400 : c'est à dire que les plus forts revenus reçoivent par an 400 fois plus que les « économiquement faibles » ! Comme quoi l'austérité, dont Barre prétend faire une vertu, n'est pas, loin s'en faut, la chose du monde la mieux partagée !

Quand on dit qu'il y a régression globale du pouvoir d'achat des travailleurs, il faut encore tenir compte des *importantes disparités* qui existent entre ces mêmes travailleurs, selon le sexe, les branches, les régions.

Selon le sexe : pour le même travail, les écarts entre salaires masculin et féminin restent de 23 % en moyenne chez les employés et de 30 % chez les ouvriers.

Selon les branches : les écarts de salaires entre l'habillement et la métallurgie varient de 20 à 40 % ; le salaire d'un OS1 dans le pétrole est de 41 % supérieur à celui d'un OS1 dans la chaussure ; le rapport du salaire du P3 à celui de l'OS1 est de 1,85 dans le pétrole, de 1,43 dans les cuirs et peaux, de 1,32 dans le textile.

Selon les régions : les salaires en province sont inférieurs de 13 à 32 % en province par rapport à ceux de la capitale ; le salaire d'un OS1 dans le Languedoc-Roussillon est de 29 % inférieur à celui d'un OS1 à Paris, celui d'un P3 inférieur de 45 % !

A ces disparités par catégories s'en ajoutent d'autres, difficilement chiffrables, qui résultent de l'individualisation des salaires

(par le jeu des primes et le développement du salaire posté notamment), avec comme conséquence la multiplication des inégalités et la division voulue de la classe ouvrière ; qui résultent aussi de l'extension de l'auxiliaire et du travail intérimaire. En effet, dans la mesure où les travailleurs ont conquis des lois qui limitent le droit patronal de licenciement, en période de crise, comme le reconnaît le responsable du CNPF José Bidegain, les patrons évitent d'embaucher pour ne pas avoir à licencier. Ainsi une enquête effectuée par le CNPF dans le bassin industriel de Rouen auprès de 80 entreprises industrielles représentant 70.000 salariés révèle que le personnel intérimaire constitue plus des 10 % du personnel total dans une entreprise sur cinq et que 40 % des entrepreneurs envisagent de recourir davantage encore à l'intérim.

Il faut donc retenir que, s'il y a un recul d'ensemble du pouvoir d'achat des travailleurs, *ce recul touche inégalement* les différentes catégories. Il en résulte donc l'apparition dans certaines régions ou catégories des *zones de pauvreté ou de misère*. Sans parler de la misère morale des centaines de milliers de chômeurs.

Des objectifs pour la mobilisation unitaire des travailleurs contre la vie chère

1) Pas de salaire au dessous de 2.300 Frs pour 40 heures.

La CGT et la CFDT viennent de porter la revendication du SMIC de 2.000 à 2.200 Frs par mois. Ça urgeait : depuis un an, les prix ont augmenté de plus de 9 % selon l'indice INSEE et de plus de 14 % selon l'indice CGT. Le SMIC devrait donc être réévalué au moins à 2.300 Frs. C'est d'ailleurs la revendication de salaire minimum retenue par l'accord unitaire CGT-CFDT pour la fonction publique.

Tableau 6 — Salaires payés fin 1976 (en pourcentage du nombre de salariés).

Gains mensuels nets	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Techniciens et contremaîtres
supérieur à 20.000 F	4,5	0,5	—
de 18.000 à 20.000 F	1,8	0,2	—
16.000 à 18.000 F	2,7	0,5	—
14.000 à 16.000 F	4	0,8	—
12.000 à 14.000 F	6,4	1,2	—
10.000 à 12.000 F	11,1	3,3	0,5
5.000 à 10.000 F	50,9	47,5	20,7
4.000 à 5.000 F	9,3	23,5	23,8
3.000 à 4.000 F	5,3	14,5	34
moins de 3.000 F	4,2	8	21
Total	100	100	100

A l'origine, le SMIC est calculé sur la base d'un budget type (loi du 11/2/1950) défini par la commission supérieure des conventions collectives. En l'indexant sur l'indice officiel des prix de détail, le gouvernement a réussi progressivement à creuser l'écart entre le SMIC et un salaire horaire moyen payé au temps. En 1968 cet écart atteignait 56 % ; après les accords de Grenelle, il était réduit à 17 % avant de remonter aujourd'hui au dessus de 22 %. Actuellement le budget type établi par la CFDT pour une personne vivant seule à Paris est de 2244 Frs, mais avec des postes dont l'estimation est au plus juste : 441 Frs de loyer, 23 Frs d'alimentation par jour (petit déjeuner inclus) ! Tout concourt donc à démontrer que 2.300 Frs par mois, c'est vraiment un minimum.

Pour la mise à jour du SMIC, la CGT propose la révision semestrielle par la commission supérieure des conventions collectives. Cette proposition a l'inconvénient de laisser un délai de six mois pendant lequel les travailleurs les plus exploités subissent l'augmentation du coût de la vie sans la moindre compensation. Il semblerait donc plus efficace d'exiger l'indexation mensuelle du SMIC sur un indicateur unique des prix élaboré en commun par les organisations ouvrières. D'autre part, la définition d'un budget type est forcément arbitraire : elle fixe les besoins du consommateur moyen. Mais selon quels critères ? Qui est le juge de ces besoins ? Alors que le capitalisme crée chaque jour de nouveaux besoins, du fait des cadences de travail, de la pollution urbaine, des nuisances, de l'usure nerveuse, des agressions par le bruit... La lutte est donc permanente pour imposer la reconnaissance de nouveaux besoins pour les travailleurs. C'est important pour aujourd'hui dans la lutte contre le plan Barre, comme pour demain, au cas où les partis ouvriers réformistes viendraient au gouvernement.

2) Augmentations uniformes et échelle mobile des salaires.

Sur la formulation des revendications, la CGT constate : « Dans certains cas il est demandé l'application d'un taux d'augmentation dégressif, dont le minimum est en rapport avec l'augmentation des prix. Dans d'autres cas, il est demandé une augmentation en pourcentage au moins égale à la hausse du coût de la vie, et à laquelle s'ajoute une somme fixe égale pour tous, suffisamment importante pour apporter une amélioration sensible aux petites catégories... Il n'y a pas de solution uniforme toute faite. » (Le Peuple, p.22). Certes, il n'y a pas de solution toute faite. Mais nous devons systématiquement mettre en avant les revendications qui vont le plus clairement dans le sens de la mobilisation unitaire des travailleurs. Se battre pour un taux d'augmentation dégressif, dont le minimum corresponde au haut de l'échelle à l'augmentation des prix, aboutit à une augmentation différente pour chaque catégorie de travailleurs : il y a donc là un danger de division dans la mesure où les travailleurs vont être appelés à discuter de l'application différenciée du taux d'augmentation par catégories. On les entraîne par là sur le terrain qui les conduit à gérer l'augmentation de la masse salariale d'une « juste hiérarchie » qu'ils contribueraient à définir en système capitaliste. C'est la voie de la division parmi les travailleurs.

Le plus clair, le plus simple, et le plus unifiant consiste donc à s'en tenir à :

- une augmentation en pourcentage au moins égale à l'augmentation des prix (et non du coût effectif de la vie comme le prétend la CGT en créant la confusion), à condition que cette augmentation soit appréciée sur la base d'un indicateur unique des organisations ouvrières. C'est ce que nous appelons l'échelle mobile des salaires : elle présente l'avantage de défendre dans l'unité le maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés, de l'OS à l'ingénieur.

- une augmentation uniforme, « égale pour tous », que l'on peut aujourd'hui chiffrer à 300 Frs, qui a l'avantage de fixer un objectif unificateur (le même pour tous) à la mobilisation, et de contribuer en

cas de victoire, à un tassement par le haut de la hiérarchie des salaires.

Il faut répéter ici que l'échelle mobile des salaires constitue un objectif *défensif* qui permet de mobiliser unitairement les travailleurs pour la défense de leur niveau de vie. Dire qu'il s'agit d'une mobilisation défensive, c'est dire qu'il ne faut avoir aucune illusion : l'application stricte de l'échelle mobile ne réglerait pas tout, puisqu'elle soulèverait bien d'autres questions (quels indices de base, qui le définit, etc...). Est-il possible de contrôler les prix à la consommation sans contrôler les prix à la production ? Nous reviendrons sur ces débats dans un prochain numéro des Cahiers de la Taupe. Rappelons seulement que la CGT tient à ce sujet un double langage. D'un côté elle propose « l'élaboration en accord avec les organisations syndicales et familiales, d'un nouvel indice des prix » (Le Peuple p.22). De l'autre elle s'apprête à négocier cet indice avec les spécialistes « compétents » d'un éventuel gouvernement de gauche : « Les fonctionnaires dont la responsabilité administrative découle de leur compétences scientifiques devraient comprendre que les discussions de fond sur l'indice des prix, aujourd'hui interdites, auront nécessairement lieu, que la levée du secret et plus généralement la démocratisation des conditions d'élaboration de l'information économique de base, se réaliseront, à l'évidence, si la gauche gagne les élections législatives et si le programme de gouvernement est mis en œuvre ».

3) Contre les discriminations salariales, pour une grille unique par branche ou par région.

Nous sommes pour l'abolition du salaire pas poste qui attribue le salaire à la machine ou au poste de travail, au mépris de la qualification du travailleur, et aboutit à une individualisation extrême des salaires, qui est source de divisions.

Nous sommes pour l'intégration des primes au salaire et l'abolition de toute forme de salaire au rendement, même sous la forme restreinte qu'accepte la CGT : « il est possible d'admettre que dans certains cas une partie du salaire puisse varier suivant le rendement, dans des proportions strictement limitées et à condition que cette partie du salaire soit effectivement payée en supplément de la partie garantie qui doit constituer l'essentiel ». (Le Peuple, p.17).

Nous sommes pour l'application stricte de la règle « à travail égal, salaire égal ». La loi de 1972 sur l'égalité des salaires masculins et féminins n'est même pas respectée. Pour imposer son application, il faut commencer par exiger que les fiches de paye soient rendues publiques et contrôlées par les syndicats.

Dans un nombre croissant de conventions salariales d'entreprises, le point de départ des barèmes retenus (le salaire minimum de base) est nettement inférieur au SMIC. Cette situation oblige dans les faits les patrons à opérer des raccourcissements qui aboutissent à un tassement vers le bas des salaires ouvriers : pas de salaire minimum de base inférieur au SMIC et le SMIC à 2.300 Frs !

Le principe d'une grille unique des salaires de l'OS à l'ingénieur n'est pas faux dans la mesure où, surtout dans une période de développement massif du chômage, il contribue à défendre la reconnaissance de la qualification, et par là même à défendre le salaire, à condition toutefois que le point de référence soit le même dans toutes les branches. Ce qu'il est pratiquement impensable d'imposer aux patrons tant que leur classe garde le pouvoir. Dans ces conditions, la lutte pour une grille unique risque fort d'entraîner les travailleurs sur le terrain glissant de la définition d'une « juste grille », autrement dit d'une « juste hiérarchie », toujours en système capitaliste, c'est à dire sans que la division du travail imposée par le patronat ait été remise en cause.

C'est pourquoi nous considérons que les travailleurs n'ont pas à s'aventurer dans la définition d'une « bonne » grille, mais à considérer que les grilles en vigueur sont avant tout le résultat d'un rapport de force entre exploités et exploités. Nous revendiquons donc une grille unique par branche ou région, alignée sur la grille la plus avantageuse pratiquée dans la branche ou la région concernée.

Sécurité Sociale

ASSISTANCE MINIMALE POUR LES TRAVAILLEURS

LA SANTE AU PRIX FORT POUR CEUX QUI PAYENT !



« Le système français de Sécurité sociale est à l'image de la grenouille de la Fontaine qui enflait pour devenir aussi grosse que le bœuf »
Yvon Chotard — CNPF

Pour le patronat, le « déficit » de la Sécurité sociale — déficit monté en épingle ou relativisé selon les besoins de la propagande gouvernementale — est lié à une trop forte progression des dépenses en matière de santé... Pourtant, un bref coup d'œil sur la situation dans les autres pays de la communauté européenne, montre l'inanité de l'argument : la France se trouve aujourd'hui à l'avant dernier rang des 9 pays de la CEE (elle était en tête en 1955) quant à l'importance de ses dépenses sociales par rapport au revenu national.

Dépenses globales de Sécurité sociale
en % du revenu national

	1955	1970	1975
RFA	14,5	27,1	34,3
Hollande	10,9	25,4	34,3
Luxembourg	15,7	23,0	33,5
Danemark	—	24,9	33,2
Italie	11,3	22,7	28,8
Irlande	—	22,7	28,8
Belgique	12,3	23,0	28,6
France	15,7	23,9	27,7
Angleterre	—	20,9	24,0

En portant à ce niveau la critique, le patronat travaille en fait à substituer au régime actuel (d'ailleurs déjà bien ébranlé) *un régime minimum de protection sociale, autrement dit d'assistance, valable pour tout un chacun*. S'il arrivait à ses fins, cela signifierait pour les travailleurs une amputation colossale de leur pouvoir d'achat. Les travailleurs devraient en effet — pour se couvrir convenablement — faire appel à l'assurance privée. C'est ce que le CNPF appelle le système de la « *capitalisation* » où le travailleur s'assure contre les risques par une prime donnée :

«... il faut faire confiance à la Mutualité et à la Prévoyance libre pour prendre le relais des tâches que les nécessités financières imposeraient de retirer à la Sécurité sociale » (AGREF - 1972).

L'objectif est simple : il est de réintroduire le « *besoin médical* » dans le giron de l'économie de marché, de faire dépendre entièrement le système des soins de la loi de l'offre et de la demande.

Toutes les mesures prises par le gouvernement — notamment celles avancées par S. Veil — vont bien dans le sens préconisé par le CNPF :

— l'augmentation du ticket modérateur, « *dissuasion efficace à l'irresponsabilité* » : désormais environ un millier de médicaments ne seront plus remboursés qu'à 30 ou 40 % ;

— le forfait hospitalier : toute personne se faisant hospitaliser devra payer un forfait journalier de 15 francs, quelle que soit la durée et la gravité de sa maladie, forfait qui suivra l'évolution du prix de la journée hospitalière et qui donc augmentera régulièrement ;

— non couverture des accidents automobiles ;
etc...

On le voit, toutes ces mesures ont pour but de pousser les travailleurs — encore faut-il qu'ils le puissent ! — à se couvrir plus complètement auprès d'assurances privées ou par le système des mutuelles.

Le pouvoir ampute le pouvoir d'achat des travailleurs et milite en même temps à engraisser les compagnies d'assurance et les trusts pharmaceutiques.

Et s'il se refuse aujourd'hui à augmenter les ressources de la Sécurité sociale par des cotisations plus lourdes, ce n'est pas pour ménager la bourse des travailleurs... mais bien plutôt celle des capitalistes qui déclarent ne plus pouvoir faire face à une quelconque augmentation des charges salariales. « *Le maintien de notre compétitivité, comme notre volonté de pouvoir financer une politique d'élévation des salaires directs, exigent un rééquilibrage de la répartition des charges* ».

Mais que sont ces « *charges salariales* » sinon du salaire ! Le CNPF prétend tout simplement augmenter les salaires directs (on voit très concrètement aujourd'hui à quel point il se fout de notre gueule) par la diminution du salaire indirect ou différé !.. Autrement dit, il prétend augmenter les salaires des travailleurs avec leur propre salaire, alors que la France est, parmi les pays de la CEE, celui où les coûts salariaux sont les plus bas.

Le patronat demande depuis plus de dix ans à ne plus cotiser pour les allocations familiales et le minimum vieillesse ; il demande leur financement par le budget de l'Etat (donc par l'impôt). Et s'il se retrouve aujourd'hui avec les organisations syndicales pour dénoncer les charges indues qui pèsent sur la Sécurité sociale (25 milliards selon la CGT et la CFDT ; coût de la généralisation à tous, investissements hospitaliers, etc.), il ne faut pas s'y tromper :

**Le dossier des Cahiers de la Taupe N°9
est entièrement consacré aux problèmes
de la Sécurité sociale.
Cahiers N°9 — Novembre 1976**

— pour le patronat, il s'agit par ce biais de transférer une partie des charges salariales — c'est à dire comme nous l'avons dit des salaires — au chapitre des profits, c'est à dire d'amputer les salaires des travailleurs ;

— pour les organisations syndicales, il s'agit de financer la généralisation, les investissements de santé, etc. par l'impôt, c'est à dire de ne pas les faire supporter par le seul régime général des salariés (ce qui — ceci dit — impliquerait une refonte du système de la fiscalité : imposition du capital...).

On le voit, les préoccupations ne sont pas les mêmes ! Le problème N°1 pour la Sécurité sociale — qui est rappelons le financée à 98 % par cotisations salariales —, c'est qu'elle subit de plein fouet les mauvais coups du plan Barre. Les exemples donnés par la CGT sont en ce sens particulièrement parlants.

— 1.500.000 chômeurs, cela représente un manque à gagner annuel de 15 milliards de francs pour le régime général ;

— la multiplication des mesures de chômage partiel ampute, elle, de 3,5 milliards le budget de la Sécurité sociale.

Mais ce n'est pas tout ! La stagnation — ou plus exactement la régression — des salaires joue un rôle essentiel : selon la CGT toujours, si le SMIC était porté à 2.000 francs mensuel, ce sont 4 milliards de francs qui viendraient enrichir annuellement le régime général.

Ainsi, les travailleurs font, à un double niveau, les frais de la gabegie capitaliste : non seulement leur emploi est menacé, mais de surcroît, plus le nombre de chômeurs augmente, plus la masse des cotisations s'amenuisent... et plus les attaques contre la Sécurité sociale se multiplient.

S'il n'est pas dans notre propos de rejeter la généralisation de la Sécurité sociale — nous nous battons au contraire pour une couverture maximum de chacun — il est par contre clair que ce n'est pas au régime général, comme c'est le cas, d'en supporter le coût financier. L'« *effort de solidarité nationale* », comme dit le gouvernement, c'est à l'Etat de le prendre en charge, en imposant, notamment, plus fortement le capital.

■ Abrogation des ordonnances de 1967 :

● pour un régime unique de Sécurité sociale (assurance maladie, allocations familiales, assurance vieillesse) ne supportant pas les charges qui ne lui incombent pas (cf. charges indues) ;

● relèvement des cotisations patronales, suppression du système du plafond pour leur calcul ;

● contrôle des organisations syndicales sur le paiement effectif des cotisations patronales à l'URSSAF ;

● suppression de la cotisation versée par le salarié ;

● expulsion des patrons des conseils d'administration sur lesquels ils ont aujourd'hui la haute main ;

● prise en charge par l'Etat des régimes déficitaires ainsi que du coût de la généralisation de la sécurité sociale à tous les français ;

● suppression de la TVA sur les produits pharmaceutiques ;

● pour la déprivatisation de la médecine, pour la nationalisation des trusts pharmaceutiques qui s'engraissent sur le dos des travailleurs ;

● généralisation du tiers payant ;

● vers le remboursement des soins à 100 %.

● « Contrairement à ce qui est parfois dit ou écrit, il n'y a pas eu jusqu'à présent d'aggravation sensible du chômage depuis six mois », déclarait Raymond Barre au début du mois de mars au cours d'une interview à l'AFP.

Pourtant les chiffres sont là : 1.055.000 chômeurs à la fin du mois de février selon le Ministère du travail ; 1.450.000 selon le B.I.T. (Bureau international du travail) et la C.G.T. (1).

pour 40% des demandeurs, de 3 mois à un an pour 43,6% et de plus de un an pour 16,4% (à noter que ces pourcentages peuvent sensiblement évoluer selon les mois). De fait, les chômeurs retrouvent de plus en plus difficilement un emploi stable, les emplois temporaires ou intérimaires se multipliant.

Les prévisions pour l'année à venir restent sombres : on calcule que, pour moitié, les 750.000 jeunes à venir sur le

général, l'inactivité est devenue une position considérée.

Voilà pour le ton général !

Dès lors, l'UIMM n'a plus qu'une tâche : s'appliquer à dénier à la grande majorité des inscrits de l'ANPE le statut de « demandeur d'emploi ». En effet, selon l'UIMM, en donnant droit à la garantie des droits sociaux (Sécurité sociale), l'inscription à l'ANPE permet à certaines personnes — en fait non demandeuse d'emploi — de figurer dans la catégorie si enviable des chômeurs. Parmi ces personnes, l'UIMM cite les « malades ayant épuisé leur 3 années de longue maladie, les invalides ou les accidentés du travail... les handicapés physiques... », etc. :

« Nombreux sont ceux qui, effectivement, devraient cesser de figurer dans les fichiers de l'agence comme « chômeurs » pour être pris en charge purement et simplement par la Sécurité sociale comme « assistés ». Puisqu'ils n'ont plus rien à espérer du côté du marché de l'emploi, ce ne serait que justice et la vérité des chiffres y trouverait son compte ».

A cette liste, l'UIMM pourrait sans doute ajouter les travailleurs licenciés à quelques années de la retraite dont on voit mal à quel rang, sinon à celui d'« assistés » ils pourraient être ravalés. « Marche ou crève », telle est bien la philosophie générale du patronat : on pratique d'un côté une politique de camouflage du chômage et on assure, de l'autre, de maigres allocations aux « vrais » chômeurs... juste de quoi ne pas crever. Quant à ceux qui bénéficient des 90%, on les soumet à un contrôle constant.

Mais l'UIMM ne s'arrête pas là : il y a aussi ce qu'elle appelle les « demandeurs conditionnels », ceux qui ont des exigences dont on se demande bien si un « vrai » chômeur a les moyens de se les payer : « agrément de l'environnement, proximité du domicile, variété du travail... temps partiel, etc... ». En deux mots les chômeurs de luxe, les paresseux, les femmes, c'est à dire tous ceux dont une analyse à la sauce patronale ne pourrait pas se passer :

« Est-elle vraiment en chômage ou n'est-elle pas plutôt en congé payé d'attente, l'employée de bureau qui déclare après 15 jours d'essai qu'elle préfère retrouver ses 90% d'indemnités parce que la tête de sa collègue ne lui revient pas ? »

Les statistiques officielles Progression du chômage en France

1972	380 000
1973	390 000
1974	720 000
1975	900 000
1976	1 000 000
1977	1 060 000

Rappelons que ce sont là les statistiques « avouées » par l'administration. Les syndicats, quant à eux, déclaraient 1 500 000 chômeurs en 1977 et on ne connaît sans doute jamais le nombre de chômeurs non-inscrits...

380 000 en 1972, 1 060 000 en 1977. Jusqu'où ira-t-on en matière de dégradation d'emploi ?

Les propos « rassurants » de Barre à la veille des Municipales ne font plus guère illusion. Un récent sondage de la SOFRES indique que 39% des personnes interrogées considèrent le chômage comme leur principal sujet d'inquiétude (37% l'inflation, 12% la violence).

Ce sont les femmes (cf. Cahiers de la Taupe N° 12 - Mars 77) et les jeunes de moins de 25 ans qui sont les plus touchés : parmi les 187.300 demandes enregistrées à l'ANPE au cours du mois de février, 41,2% provenaient de femmes et 48% de jeunes de moins de 25 ans. En ce qui concerne les jeunes, tous les records seraient, selon l'OIT (Organisation internationale du travail), battus ! Il y aurait actuellement 7 millions de jeunes de moins de 25 ans sans travail pour les 24 pays de l'OCDE, soit 22% de la population totale et 40% de la masse des chômeurs.

Toutes les catégories de salariés sont atteintes, le chômage se développant non seulement chez les ouvriers et les employés, mais aussi chez les cadres (plus 13% en un an contre 9% pour l'ensemble de la population) et les techniciens. Par ailleurs, il faut rappeler que seulement 50% des chômeurs sont indemnisés, 10% environ ayant droit aux 90%. Quant à la durée moyenne du chômage, elle est de 3 mois

marché du travail en septembre ne trouveront pas immédiatement d'emploi.

Selon un sondage de la SOFRES :
— 43% des patrons envisagent encore des réductions d'effectifs.
— 50% annoncent leur intention de conserver leur personnel actuel.

Les arguments du patronat

Face à cette situation, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières — CNPF) a cru bon de lancer, bientôt suivie par Barre et Beullac, une campagne de « dédramatisation » ou de « démythification » (comme on préfère) du chômage :

« On connaît certainement mieux en France le nombre, le calibre et les formes des boîtes de conserves ou des flacons de parfum produits, que le nombre exact, la nature et les différentes catégories de demandeurs d'emploi ».

Le propos de l'UIMM est simple : rétablir « la vérité de l'emploi »... et pour cela travailler à débusquer les « faux » chômeurs qui encombrant les statistiques et qui font de chômage snobisme : « de situation

(1) Selon le BIT, quatre conditions sont mises en avant pour répertorier le nombre de chômeurs : être sans emploi, être à même de travailler, chercher un travail rémunéré, être en quête de ce travail. Le Ministère du Travail ne retient que les personnes qui viennent s'inscrire à l'ANPE et qui sont sans emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi durable à plein temps.

Est-il vraiment en chômage ce maquettiste n'acceptant que des travaux d'illustration d'éditions artistiques...? Est-elle vraiment en chômage cette femme d'agriculteur qui, lassée d'aider à la tenue de l'exploitation familiale, se déclare tentée de faire un essai (« temporairement et à tout hasard ») de la vie différente que mènent des amies, employées dans le nouvel atelier installé dans la ville voisine?...»

De février 1976 à février 1977, le nombre de femmes au chômage a augmenté de 250.000 unités dans les neuf pays du marché commun (64.000 hommes).

Les femmes représentent désormais 39% des chômeurs contre 33% en 1974. Les pourcentages varient amplement d'un pays à l'autre :

● elles représentent 1/4 des chômeurs en Grande Bretagne ;

● plus de 1/2 en France.
(Chiffres C.E.E.)

N'est-il pas significatif de constater que sur 3 exemples donnés (outre un quatrième paraît-il inavouable !) 2 concernent les femmes, ces oiseaux frivoles qui, comme chacun sait, goûtent à la vie d'atelier et d'usine entre amies, comme on goûte à la tasse de thé !

En fait, ce que l'UIMM camoufle ici, c'est que la grande majorité des refus d'emploi sont dus soit au bas niveau des salaires proposés (on constate un très net tassement à ce niveau dans les offres d'emplois fournies par l'ANPE), soit aux conditions de travail et horaires, soit encore à la mobilité demandée tant au niveau professionnel qu'au niveau géographique.

A tous ces « faux » chômeurs que l'UIMM évacue d'un revers de manche, viennent s'ajouter les « travailleurs en transit »... Qu'est-ce à dire ? Ce que propose en fait l'UIMM, c'est purement et simplement une redéfinition de la notion de chômage :

« Est-il raisonnable de compter parmi les « vrais » chômeurs ceux qui auront mis moins de 3 mois par exemple pour retrouver un emploi ? ». « Cette question est capitale, poursuit l'UIMM, car à la limite, on peut imaginer qu'il y ait jusqu'à 2 millions de demandeurs sans qu'il y ait un chômage aigu... » !!!

Mais voyons donc ! Surenchère pour surenchère pourquoi pas 3,4,10 millions ? En effet, si les travailleurs ne rechignent pas à se déplacer, s'ils ne refusaient pas la mobilité professionnelle (changer de type d'emploi et s'adapter aux exigences du patronat), s'ils ne refusaient pas la mobilité géographique (aller où on a besoin d'eux, quand on en a besoin), le nombre de « travailleurs en transit » augmenterait sans nul doute (la multiplication des agences d'intérim : 2000 contre 500 agences ANPE

le montre assez) et tout serait tellement mieux ! On pourrait parler en termes de pions à déplacer sur l'échiquier : peu importe qu'ils soient blancs ou noirs, l'essentiel est qu'ils soient mobiles.

Nous caricaturons ? Si peu ! Car toutes les mesures proposées par le patronat et le gouvernement (cf. plus loin) vont dans le sens d'un camouflage du chômage, d'un tassement général des salaires et d'une plus grande mobilité de la main d'œuvre.

Et comme le cynisme n'a pas de borne, c'est le droit même des travailleurs à quitter leur emploi qui est remis en cause. L'UIMM interroge : « On sait... que 16% des demandeurs le sont après avoir démissionné de leur emploi — soit un demandeur sur 6 — Ces 150.000 départs volontaires doivent-ils être considérés de la même manière que s'il s'agissait de licenciements ? » Par contre, le droit des patrons à licencier doit, lui, être reconnu sans entrave car, comme le dit si bien Beullac, « Les protections mises en place contre les licenciements enlèvent aux entreprises la souplesse dont elles

éprouvent le besoin dans une période incertaine... » En somme, c'est l'éternel argument de la liberté de licenciement seule garante d'une politique de création d'emploi ; suivez le raisonnement : si on multiplie les entraves juridiques aux licenciements, le patronat multipliera les contrats temporaires, voire n'embauchera pas quitte à alourdir le temps de travail de ses employés ! On le voit la fameuse « liberté du travail » marche à sens unique.

Quant aux immigrés, l'UIMM ne les oublie certes pas. Elle fait, au passage, un rappel « innocent » sur le fait que parmi les demandeurs d'emploi on compte 100.000 étrangers et elle ajoute :

« Il y a en Europe 6 millions de demandeurs d'emploi et 6 millions de travailleurs étrangers. Cette coïncidence devrait faire davantage réfléchir ». A vrai dire, de tels propos ne sentent pas bon la fleur nouvelle. On peut ainsi se souvenir qu'il y a 3 ans à peine, des mesures en faveur d'un arrêt de l'immigration étaient prises par le gouvernement... Et cela a-t-il stoppé

Marché du travail... Marché d'esclaves...
Les travailleurs sont à vendre !

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

PUBLICATION SPECIALISEE

LUNDI PARUTIONS

95 AVENUE VERDIER, 92120 MONTRouGE

EDITION PARIS

TEL. 657 11 99

JEUDI

PUBLICATION A DIFFUSION GRATUITE

N° 306

PARUTION DU LUNDI 4 AVRIL 1977

**IMPORTANTE IMPRIMERIE SITUÉE EN
REGION PARISIENNE SE
DECENTRALISANT TRES
PROCHAINEMENT.**

**PROPOSE AUX EMPLOYEURS
UNE PARTIE DE SON PERSONNEL
QUI NE SOUHAITE PAS SUIVRE EN
PROVINCE.**

**LES EMPLOYEURS INTERESSES
peuvent obtenir tous renseignements sur
les salariés disponibles.**

En écrivant : AU CHEF DU PERSONNEL DE LA
SOCIÉTÉ ROUCHET - 97, RUE VIEILLE DU TEMPLE
75003 PARIS.

en quoi que ce soit la montée du chômage ? Les travailleurs immigrés ne sont-ils pas au même titre et dans les mêmes proportions que les travailleurs français victimes du chômage ?

Travailleurs immigrés

Selon le Ministère de l'Intérieur (évaluation datant de janvier 1976), la population immigrée totale en France représentait 7,7% de la population totale française et 8,5% de la population active totale, ce qui signifie que leur pourcentage dans la population active est nettement supérieur à leur part dans la population totale.

La part des immigrés dans les demandes d'emploi enregistrées en fin de mois à l'ANPE a oscillé ces derniers mois entre 8,8% et 10% (11,3% en mai 75) de la population sans emploi.

Les immigrés représentent :

40,5% des salariés du bâtiment

34,4% du génie civil

30,4% de la santé

25,9% de la construction automobile

16,7% du caoutchouc

16,1% de la sidérurgie

Quant aux femmes immigrées, on les retrouve essentiellement dans les travaux de nettoyage et d'entretien (bureaux, etc...) où elles sont le plus souvent payées bien en deça du SMIC.

« Les immigrés au pays », « Les femmes au foyer », tel est bien le langage tenu aujourd'hui. L'entreprise de division des travailleurs est en marche. Pourtant, n'est-ce pas dans les régions ayant connu une implantation industrielle récente que le taux d'emploi des femmes a le plus progressé ?

Et pourquoi sinon parce que le patronat savait y trouver une main d'œuvre à bon marché, sans tradition de lutte ! En mars 76, la Revue de l'INSEE « Economie et statistiques » expliquait que « dans certains secteurs, la pénurie de main d'œuvre immigrée pourrait conduire à déplacer des unités de production correspondant à des travaux répétitifs et peu qualifiés vers des régions très industrialisées où les immigrés sont nombreux, vers d'autres régions ».

C'est clair, une éventuelle limitation de la main d'œuvre immigrée ne pourrait se faire que par l'embauche d'une main d'œuvre également sous-qualifiée et sous payée.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'a été développée la fameuse campagne sur la « revalorisation du travail manuel » dont le patronat a une notion bien à lui.

Le renforcement de la répression contre les chômeurs

Toutes les déclarations de Barre et de Beullac vont dans la direction préconisée par le CNPF. Barre tout comme Beullac explique qu'il n'y a pas un chômage mais des chômeurs et qu'il faut éviter de mettre sur le même pied tous les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. « L'économie française ne connaît pas une situation de chômage atteignant la gravité qu'on lui prête ». Pour Beullac l'objectif est d'en arriver à un chiffre décent de chômage (400.000), et pour cela de multiplier les mesures de contrôle des demandeurs d'emploi dans le but de radier au maximum tout ce qui, selon les critères patronaux, ressemblerait à un « faux » chômeur (et on l'a vu, ils sont nombreux !).

Un véritable arsenal s'est mis en place toutes ces dernières années :

— aujourd'hui, pour conserver ses droits sociaux (Sécurité sociale, allocations familiales) et le bénéfice des aides (aide publique, ASSEDIC...), le travailleur sans emploi est tenu de faire régulièrement la preuve de sa volonté de travail et de sa disponibilité.

Pour cela, l'ANPE dispose de plusieurs mesures :

— tout d'abord le *pointage* qui, l'ANPE étant de fait dans l'incapacité de proposer sérieusement des emplois (15% seulement des offres d'emploi passent par l'ANPE), n'est jamais plus qu'une mesure de contrainte vis à vis du travailleur sans emploi...

Une proposition récente

Comment faire pour faire accepter au travailleur en chômage déqualification et déclassement ?

C'est Bergeron de Force Ouvrière qui a offert la solution à Beullac : il s'agit d'octroyer une « indemnité différentielle » aux salariés acceptant un nouvel emploi à un salaire inférieur. Ainsi, le déclassement du travailleur sera en partie compensé par un versement complémentaire de l'assurance chômage.

Patrons, ne vous tracassez donc pas... Allez-y ! Ce que vous ne payez pas, ce sont les salariés eux-mêmes qui, en partie, par leurs cotisations, le paieront.

De bureau de placement, les agences pour l'emploi deviennent purement et simplement des bureaux de contrôle.

Les petits « idées » de Beullac et compagnie pour « résoudre » le chômage des jeunes à la rentrée !

— mise à la retraite anticipée de certains salariés ;

— prime éventuelle aux étrangers qui retourneraient au pays !

— soutien financier aux entreprises en expansion, aux branches « victimes » de la concurrence étrangère (en tout 5 milliards dont 2 pour les PME en bonne santé, 2 pour les grandes firmes, 1 pour les investissements générateurs d'économie d'énergie).

La droite, dans son ensemble, ne sait plus quoi trouver pour aménager l'arrivée en septembre de 750.000 nouveaux jeunes sur le marché du travail : Royer y met aussi du sien et propose de supprimer les charges salariales attachées au salaire quand les employeurs feront appel à la main d'œuvre jeune ! Une telle proposition fait écho aux demandes du patronat qui réclame à corps et à cris une diminution des charges salariales...

Quant au groupe patronal « Entreprise et progrès », il suggère l'octroi d'une aide mensuelle d'environ 1.000 francs aux jeunes femmes-mères qui accepteraient de quitter leur emploi ! Il demande par ailleurs que soit envisagé le « don » d'une bourse de 15.000 francs aux jeunes qui accepteraient de quitter la France et d'aller chercher du travail ailleurs...

— le système des *convocations* dans le but — en principe — d'orienter les chômeurs, de leur proposer des emplois, une formation professionnelle, etc...

Véritable arsenal répressif donc qui a permis en 1975 avec la « circulaire Métais » de radier bon nombre de demandeurs d'emploi qui n'avaient pas montré de motivations suffisantes dans leur quête de travail et qui permet aujourd'hui — avec la « circulaire Bevilacqua » — de franchir un nouveau pas : pointer ne garantira plus les droits du chômeur ; il suffira en effet au demandeur d'emploi d'omettre de répondre pour une raison ou pour une autre à une seule convocation de l'ANPE et de ne pas s'en justifier avant dix jours pour se voir

suite p.15 —>



La journée « Portes ouvertes » à l'agence de l'ANPE de Belleville

■ Comment a surgi l'idée ?...

La mobilisation du personnel de Belleville sur la question des effectifs et des charges de travail est grande : depuis la délégation spontanée à la SDA en 1975 (Section départementale administrative), la fermeture des portes en mars-avril 1976, en passant par le mécontentement chronique dû à la charge des stagiaires (12 prospecteurs placiers formés en un an, 2 seulement affectés à l'unité), les départs des hôtes pour incident (3 incidents sur 4 hôtes en un an).

C'est dans ce contexte qu'intervient une baisse des effectifs.

L'initiative décidée a été préparée par deux Assemblées générales où ont été débattues en détail les possibilités d'actions locales.

La proposition, formulée par l'Intersyndicale est conçue comme le départ d'une autre forme d'action : la fermeture du Libre service des offres (service où les chômeurs peuvent consulter les propositions d'emploi affichées). Mais le vote sur la journée ne donnera :

— qu'un peu plus de l'Intersyndicale : pour ;

— l'unanimité se faisant par contre pour la fermeture du libre service des offres.

La proposition sera malgré tout maintenue, l'objectif étant :

— d'instaurer une liaison active avec les chômeurs ;

— de s'ouvrir vers l'extérieur : députés, journalistes... cela afin de

sortir du vase clos.

■ La préparation :

La journée sera relativement bien préparée par tous ceux qui étaient pour :

— affiches manuscrites dans le quartier et le métro ;

— tract aux chômeurs quelques jours avant ;

— panneaux explicatifs sur le libre service des offres, sur le système de diffusion des offres par télex, le fonctionnement de l'agence, les problèmes des effectifs, de la sécurité, des aides, de la formation, etc...

— une pétition sur la sécurité ;

— contacts avec tous les élus de l'arrondissement ;

— contact avec les 2 Unions locales ;

— contact avec le comité de chômeurs du 20^{ème} ;

— communiqué de presse à l'AFP, au Monde, à Libé, à Révolution, à l'Humanité, à Rouge, au PCR.

— contact avec le groupe femme du quartier et le comité France-immigrés.

■ La journée :

Un calicot — « Des problèmes graves se posent, venez en discuter avec nous » — est affiché à l'entrée de l'agence. Une prise de parole sur le pourquoi de cette journée est faite... puis suivent les discussions qui porteront d'abord sur le fonctionnement de l'agence, le système de diffusion des offres par télex, le manque d'effectifs, les offres, la dif-

ficulté de rechercher un emploi quand on est trop jeune, trop vieux, femme, immigré, pas qualifié etc... et qui aborderont ensuite le problème central :

— qui est responsable de cet état de chose ? qu'est-ce que la direction de l'agence ? à quoi servent les travailleurs de l'ANPE ? quelle est la politique du Ministère en matière d'emploi ? à quoi sert le chômage au regard des revendications des travailleurs actifs ? qu'est-ce que ce gouvernement ? comment en changer ? que pouvons nous faire tout de suite ? chacun dans notre coin ? etc...

Vers la fin de la matinée, les panneaux du comité de chômeurs du 20^{ème}, du comité France-immigrés, du groupe femmes (sur le foyer Pauline Rolland), sont en place. A l'extérieur, l'UL-CGT distribue un tract sur la journée du 23 octobre (journée nationale d'action sur l'emploi, notamment l'emploi des jeunes) et refuse de se mêler aux débats à l'intérieur.

A l'heure du repas, on se relayera pour manger et envoyer quelques copains à la direction générale.

Les discussions les plus intéressantes ont porté sur la question de l'organisation des chômeurs grâce à l'activité de deux camarades du comité... Il est ceci dit dommage que le camarade du comité France-immigrés n'ait été que peu présent, car l'attente des immigrés était particulièrement grande et les débats avec eux particulièrement fructueux.

En fin d'après-midi Paul Laurent (PC) et Biart, conseiller de Paris, se pointeront à l'agence pour visiter les locaux en détail (« visite guidée »)... après quoi les chômeurs présents et tous ceux qui avaient participé à cette journée portes ouvertes se réuniront pour un dernier débat avec les travailleurs de l'agence. Les interventions de Paul Laurent seront essentiellement centrées sur les problèmes de l'arrondissement et du chômage : il se placera avant tout en tant qu' élu, malgré les interventions répétées l'appelant à donner les positions du PCF... Ses réponses à ce niveau resteront très vagues. L'ambiguïté du cadre dans lequel on se situait ne favorisait pas la polémique politique. Paul Laurent était venu en tant qu' élu et non en tant que représentant de son parti, il est vrai... Le débat y a perdu de l'intérêt ; il faudrait y réfléchir pour l'avenir.

Correspondant.



— suite de la p.14

automatiquement radié. Par ailleurs, dès que le demandeur d'emploi enverra à l'ANPE comme il y est tenu un document indiquant qu'il a trouvé un emploi, la radiation sera immédiate... ce qui signifie que celle-ci aura lieu sans attendre la confirmation (après essai) de l'embauche. Ainsi, toute période d'essai, de travail temporaire... entraînera automatiquement la radiation du demandeur d'emploi. Auparavant, seules les aides étaient suspendues et l'ANPE attendait 2 absences consécutives au bureau de pointage pour considérer l'embauche comme confirmée. Le demandeur d'emploi, au cas où sa période d'essai n'est pas concluante, se verra donc contraint de recommencer toutes les démarches de réinscription et d'attendre à nouveau de 1 à 3 mois pour retoucher ses indemnités.

Mais les mesures répressives ne s'arrêtent pas là : un corps spécial d'« enquêteurs assermentés » a été mis en place dont les droits sont exorbitants :

- possibilité de contrôler les conditions qui ont entraîné la rupture de contrat chez l'employeur
- enquête chez les employeurs éventuels : débusquer tout travail au noir
- enquête auprès de tiers (conciergerie, parents...???)
- et jusqu'à la filature éventuelle...

L'objectif étant de dissuader les demandeurs d'emploi de venir s'inscrire à l'ANPE, de décourager ceux pour qui les espoirs de travail sont quasi nuls dans la période... sans compter tous les travailleurs immigrés qui, par mauvaise connaissance de la langue, risquent de se voir radiés sans en connaître les raisons !

Quant à la durée du chômage, elle ne peut que connaître une forte diminution. Et c'est entre autres à cela que travaille le gouvernement. Le chômeur radié pour 2-

3 jours de travail et qui se réinscrit sera comptabilisé comme « nouveau » chômeur. Voilà de quoi réjouir l'UIMM qui verra grossir les rangs de ce qu'elle appelle les « travailleurs en transit ».

La solution au chômage... selon Rosanvallon

Rosanvallon (responsable de la revue CFDT aujourd'hui et membre du PS), inquiet face à la montée du chômage dans le cadre de l'arrivée de l'Union de la gauche au gouvernement, s'interroge dans la revue « Faire » (PS) : « Comment créer des emplois ? »

Rosanvallon part d'une constatation : l'investissement ne crée pas mécaniquement de l'emploi. On peut même ajouter que les investissements actuellement envisagés par le patronat à des fins de modernisation technologique aboutiraient plutôt à une réduction qu'à une augmentation du nombre d'emplois.

Reprenant à son compte les statistiques officielles, Rosanvallon souligne ensuite qu'un taux de croissance annuel de 5% permet seulement de maintenir et stabiliser l'emploi. Au delà de ces 5%, chaque gain de 1% équivaudrait à la création de 50.000 à 200.000 emplois nouveaux. D'où la conclusion : pour résorber le chômage existant, il faudrait attendre un taux de croissance énorme, de 15% ce qui, dans le contexte de crise internationale chronique n'est pas envisageable.

Ne remettant pas le moins du monde en cause ces données de départ, qui découlent pourtant d'une certaine logique, celle du système capitaliste en vigueur, Rosanvallon s'efforce de résoudre dans ce cadre le problème de création d'emplois auquel serait confronté en 78 un gouvernement d'Union de la gauche. Et ça devient, inévitablement, la quadrature du cercle.

Pour Rosanvallon, 3 directions s'offrent à la gauche :

« Le développement volontariste de création d'emplois, l'amorce d'une autre logique de développement, l'expérimentation d'alternatives nouvelles ».

Les premières mesures proposées sont de 3 ordres :

— la première mesure indiquée est celle du « développement des emplois dans les services publics et le lancement de programme d'équipements collectifs ». Dans ce sens, il rappelle le plan proposé par le PS en 76, plan qui prévoyait la création de 160.000 emplois publics (dont 40.000 dans les PTT et 30.000 aux affaires sociales), et dont le coût financier est considéré comme assumable.

— la deuxième mesure est celle de « la réduction des inégalités » par revalorisation du SMIC et du minimum vieillesse, qui devrait permettre une augmentation de la demande économique globale et avoir un effet positif sur l'emploi (100.000 emplois

selon le PS).

— la troisième mesure serait celle d'une réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite avec toutes les réserves nécessaires (cf. PS-35 H)

Le coût de toutes ces mesures serait financé par une réforme du système fiscal (impôt sur la fortune...).

En vérité, il n'y a rien de bien extraordinaire dans tout cela, les propositions restant pour le moins « timorées ». Mais Rosanvallon nous rassure et nous explique qu'en effet tout cela reste insuffisant et qu'il « faut donc aller plus loin », « vers un nouveau type de croissance ».

Alors que proposer quand on s'appelle Rosanvallon ?

« C'est dans la capacité à maintenir et surtout à créer des emplois productifs dans l'industrie que la gauche sera jugée » explique-t-il... mais cela pour immédiatement s'interroger sur ce que signifie cette notion de « travail productif » :

« La crise de l'emploi est aussi la crise de la notion de travail dans les sociétés industrielles développées. C'est le rapport entre la notion de travail et celle d'activité sociale qui est en train d'être bouleversée... »

Ainsi, Rosanvallon se garde bien de tracer les limites d'un système qui fait dépendre la production des profits et non des besoins et les seules propositions qu'il trouve à mettre en avant sont celles d'un développement de l'emploi par impulsion de services communautaires, ateliers de quartiers, etc... En résumé, ses propositions consistent à préconiser en parallèle au mode de production capitaliste maintenu, le développement d'un réseau social renoué, plus humain où chacun pourrait satisfaire à son violon d'ingres caché. Entre l'économie de marché intouchable et le secteur public « traditionnel », n'y aurait-il pas place pour un « troisième secteur » capable de rendre « des services à la collectivité » interroge Rosanvallon ! En somme, ne devrait-on pas enfin quitter l'échelle de la quantité pour grimper sur celle de la qualité ?... Et Rosanvallon de citer l'exemple des PIL (programmes d'initiatives locales) canadiens qui se sont donnés pour objectif de permettre aux chômeurs de réaliser des projets susceptibles de « rendre service à la collectivité ». Si Barre n'y avait pas pensé, Rosanvallon l'y aurait poussé : on apprend aujourd'hui que les collaborateurs du premier ministre étudient un projet de « chantiers communaux » pour pallier aux carences en équipements collectifs (entre autres les crèches). Selon « Le Matin de Paris », « l'Etat prendrait à sa charge les salaires des jeunes ainsi employés, à condition que les services rendus ne soient pas gratuits pour les usagers ». Rosanvallon n'est donc pas seul. L'exemple des PIL canadiens émerveille en effet de la droite à la gauche et fait jubiler le Nouvel Observateur qui titre : « Des employés sans patrons » ?.. S'il

n'y avait pas 1.500.000 chômeurs aujourd'hui, il y aurait vraiment de quoi s'écrouler de rire.

De fait, Rosanvallon reprend toute l'argumentation patronale, il est en ce sens un fidèle allié prêt à refiler des recettes « sociales » et humaines à la crise de société. Réformes minables des institutions, adaptation au goût du jour, voilà les propositions ! Aux femmes qui se maintiennent sur le marché du travail, Rosanvallon reconnaît l'aspiration « à un travail reconnu » au même titre que pour les retraités et les jeunes qui reprochent à l'école d'être par trop coupée de la vie : à tous ceux là, les PIL !

Voilà pour les propositions « innovatrices » de Rosanvallon. Sont-ce celles du PS ? On peut se le demander.

Le P.C. : défense de l'emploi indépendance nationale

Pour le Parti communiste, la lutte pour l'emploi est indissociable de la bataille pour l'indépendance nationale « contre les abandons du pouvoir, les démantèlements ou la main mise étrangère sur des secteurs de notre économie ».

Les positions du PCF ne manquent pas de rencontrer un certain écho dans une période où des milliards sont octroyés (sidérurgie) pour permettre au patronat de licencier et de restructurer en vue de tenir face à la concurrence internationale, dans une période où le gouvernement met l'accent sur le soutien aux entreprises exportatrices dans le but, explique-t-il de permettre de réduire le déficit de nos échanges.

C'est cela même qu'expliquait Beullac au Monde dans un article consacré au problème de l'emploi :

« La crise pétrolière de 1973... a fait surgir des réalités nouvelles et immenses... Des peuples jeunes, nombreux, prennent place dans le jeu du monde. »

« Une exigence nouvelle s'est exprimée, entraînant le transfert d'une partie du revenu national des pays industrialisés vers ces pays détenteurs des richesses de base, matérielles et humaines. »

« Une nouvelle répartition des activités est en cours. Notre supériorité de production est et sera mise en cause. »

Mais que craint en vérité le PCF face à cette guerre de recoins ? Tout simplement que le marché proposé soit un « marché de dupe » ! Que la stratégie des multinationales françaises, en laissant se dégrader la situation de certains secteurs industriels, affaiblisse au lieu de la renforcer la capacité d'exportation de la France... Le PCF tourne ainsi le débat et propose comme solution à la crise non pas le renversement du mode de production capitaliste mais des

« réformes de structures » en vue de « créer les conditions d'une vraie reprise économique »...et cela bien évidemment dans le cadre de l'économie de marché maintenue :

« Le marché garde un rôle de base dans la régulation de l'économie. Il permet une adaptation individuelle et collective souple et diversifiée aux variations de la demandes et de l'appareil productif. Il incite à la recherche de progrès de productivité » (France Nouvelle - 8 février 1977).

Ce que le PCF reproche aux trusts et monopoles, c'est de tuer la concurrence, de l'enrayer. Le PCF ne refuse pas la logique du système, il se contente de rejeter certains choix. C'est cette politique qui conduisait en 1973 la CGT à expliquer aux travailleurs dans un tract :

« Nous ne prenons pas pour argent comptant ce que nous disent les patrons lorsqu'ils prétendent telle ou telle fermeture ou compression inévitable. Nous n'admettons pas de décisions unilatérales ni de fait accompli. Nous demandons à voir et à discuter. »

« Nous exigeons le droit de discuter le bien fondé des mesures de fermetures, de transplantations, de licenciement. Et d'en discuter toutes pièces en mains. Nous entendons que soient pris en compte non seulement les besoins patronaux, mais les besoins sociaux humains. »

Mais comment peut-on prendre en compte à la fois les besoins patronaux et les besoins sociaux ? Les deux sont contradictoires et le b-a-ba de la lutte des classes enseigne que les besoins patronaux reviennent à accroître les profits et donc l'exploitation des travailleurs.

En vérité la défense de l'« indépendance nationale » au nom de l'emploi notamment a souvent conduit à l'acceptation tacite de mesures de restructuration sur le dos des travailleurs. En expliquant que « purgés des prélèvements et des distorsions des monopoles, la concurrence concernera un large secteur d'activités publiques et privées, dépassant de beaucoup les seules PME », le PCF explique en fait que la compression maximum des coûts de production (donc des salaires) et la rentabilisation des entreprises restera la règle d'or pour longtemps encore !

Quant à l'intervention des travailleurs, elle restera, elle, limitée :

« Nous réclamons que les représentants des salariés puissent intervenir dans la détermination des programmes d'investissements réalisés par les grandes sociétés. Ils doivent pouvoir contrôler que ceux-ci sont justifiés économiquement et technologiquement, qu'ils sont bien créateur d'emploi. Nous exigeons l'interdiction de tout investissement étranger qui menacerait l'emploi national. »

Est-ce bien cela l'alternative ?

N'est-ce pas plutôt l'expropriation des capitalistes, la planification de la production en fonction des besoins et sous le contrôle direct de l'ensemble des travailleurs qui entraînerait une autre politique économique nationale et internationale fondée sur de tous autres critères que ceux de la rentabilité capitaliste ou de l'intérêt national et qui impliquerait bien plus que la nationalisation de quelques trusts monopolistiques.

Quels mots d'ordre aujourd'hui face au chômage

L'axe principal, fondamental : c'est la réduction massive du temps de travail : la semaine de 35 heures. La logique du capital veut que des travailleurs bossent 45 voire 50 heures par semaine pendant que des centaines de milliers d'autres se retrouvent au chômage ; sa logique, c'est dès que la situation va mal, de pointer les travailleurs immigrés et de multiplier les mesures d'expulsion tout particulièrement quand ils mènent des luttes ; sa logique, c'est enfin de renvoyer les femmes à leurs fourneaux et de leur « offrir » des congés maternités de longue durée. Cette logique là n'est pas la nôtre, ce n'est pas celle des travailleurs.

Lutter dans les entreprises pour les 35 heures, c'est imposer de nouvelles embauches au patronat, en établissant dans chaque atelier, chaque service les besoins en effectifs nouveaux. C'est en posant cet objectif clair que les chômeurs pourront se tourner avec confiance vers le mouvement ouvrier, qu'ils pourront lier leur lutte à celle des travailleurs actifs.

Mais la nécessité d'une réduction massive du temps de travail ne se limite pas au problème du chômage, elle se relie aussi au type de société que nous voulons construire. On ne peut envisager une intervention active des travailleurs dans les luttes, une volonté d'imposer leur contrôle sur la vie sociale si l'on en reste aux quelques heures de loisir que laissent les patrons.

La semaine de 35 heures est notre revendication principale face au chômage aujourd'hui. Elle doit être une priorité absolue de tout gouvernement qui prétendrait défendre réellement les intérêts des travailleurs. Elle seule peut nous permettre d'avoir le temps collectivement de prendre en charge nos propres affaires, de ne pas les déléguer à d'autres qu'à nous mêmes.

Le deuxième axe, c'est l'expropriation des capitalistes et la nationalisation sans indemnité ni rachat et sous contrôle ouvrier de toutes les entreprises qui licencient par charettes et se font, de surcroît, octroyer de royaux cadeaux pour se « restructurer » (cf. Cahiers de la Taupie N°12 sur les nationalisations).

Du travail là où nous vivons !

● La S.C.P.C. à Cournon (banlieue de Clermont Ferrand) est une usine de flaconnage plastique de 155 salariés.

Cette usine est fermée depuis la fin juillet 1976 (fermeture à la veille des vacances !) après un dépôt de bilan. Le déficit annoncé est de 226 millions d'anciens francs... mais, dans le même temps, le groupe CARNAUD-Kerplas (branche emballage du trust : forges de Basse Indre - Total - CARNAUD), dont la S.C.P.C. est une filiale, avoue un bénéfice de 1 milliard 170 millions d'anciens francs. Le groupe possède encore 3 autres usines d'emballage plastique en France : au Havre, à Offranville (Seine Maritime), et à Meaux (Seine et Marne)... plus diverses usines à l'étranger : en Espagne, au Maroc, au Moyen Orient, etc...

La restructuration du groupe s'est opérée sous la conduite du PDG : Jean François PONCET qui, une fois sa tâche accomplie, s'est retrouvé à... l'Elysée comme bras droit de Giscard d'Estaing (secrétaire général de l'Elysée).

Depuis le fin juillet 76, l'usine de Cournon est donc occupée par les travailleurs.

Ce n'est pas la première fois que l'usine est occupée : une grève de 2 mois et demi a notamment eut lieu en 1972.

Il est intéressant de revenir sur cette période pour comprendre les différences d'avec la lutte d'aujourd'hui.

1972 : c'est encore une période de forte croissance économique, et le patronat peut espérer récupérer rapidement d'une main ce qu'il est obligé de lâcher de l'autre.

La grève de la SCPC vient s'inscrire dans une période de grèves dures (Pennaroya, la Coder, Batignolles, le Joint français, etc...) dont le point culminant sera la lutte des Lips ! Un comité de grève, regroupant des délégués syndicaux, des syndiqués et des non syndiqués y sera élu. Le dynamisme de la lutte (Assemblée générale quotidienne avec discussions sur les initiatives à prendre, sur les revendications et formes de lutte) permettra sa popularisation sur la région. Cela se traduira notamment par la création d'un comité de soutien actif et militant regroupant des salariés des secteurs privé et public, des enseignants, des étudiants et mêmes quelques paysans.

Mais la crise économique n'épargnera pas les travailleurs de la SCPC et, en 1976, ils connaîtront le chômage partiel : 32 heures de travail hebdomadaire (au lieu de 40). Leurs salaires, amputés d'autant, restent néanmoins parmi les plus élevés des entreprises de la zone qui font 40 heures et plus...

Cela, c'est le résultat des nombreuses luttes menées par les travailleurs de la SCPC contre un patronat de choc !

Avril 1977 : 9ème mois d'occupation de l'usine... mais c'est dans un contexte bien différent de celui des années passées, que se déroule cette lutte.

Aujourd'hui, les luttes revendicatives prennent un caractère plus politique que par le passé. Quand il y a 1.500.000 chômeurs, chaque lutte sur l'emploi pose le problème d'ensemble de l'emploi. Quand il y a une inflation galopante comme c'est le cas actuellement, chaque lutte sur les salaires pose le problème d'ensemble du pouvoir d'achat.

Tout cela fait qu'une lutte comme celle des travailleurs de la SCPC ne peut aboutir si elle reste limitée à l'enceinte de l'entreprise. Ce qui pose immédiatement le problème de l'élargissement de la lutte, c'est à dire la construction d'un rapport de forces suffisant pour l'aboutissement des revendications : *refus des fermetures, refus des licenciements, du travail là où nous vivons.*

Pour toutes ces raisons, ceux de S.C.P.C. ont cherché dès les premiers jours de l'occupation, à s'unir aux autres entreprises en lutte sur ce qu'elles avaient de commun : la lutte pour l'emploi.

Localement ils ont tenté de mettre en place une coordination des luttes, qui n'a rencontré qu'un soutien formel — sans conviction — de la CFDT, et une opposition de la CGT. Ils ont rejoint la coordination

des luttes autour des Lips, d'Idéal standard, de Sud-acier, Caron Ozanne, etc... (une dizaine d'entreprises en tout). Mais là encore, ils se sont heurtés à l'opposition des confédérations CGT et CFDT.

Les travailleurs de S.C.P.C. savent que la simple occupation ne mène pas loin. Ils ont d'ailleurs des exemples sous les yeux : AMISOL et OLIER : plus de 2 ans d'occupation pour l'une et 20 mois pour l'autre...

S'ils occupent encore à S.C.P.C., c'est avant tout pour sauvegarder leurs 90%... En effet, isolés, ils les auraient déjà perdu !

Mais cela n'est pas un facteur suffisant de « dynamisation » de la lutte. D'où, malgré l'occupation, une lutte moins offensive que celles des années antérieures. Ils savent aussi que les journées d'action (7 octobre et 23 octobre) ne sont pas suffisantes et encore moins celles par région ou par branche.

Ils comprennent qu'il faut construire un rapport de force le plus solide possible ; ils sont convaincus que c'est tous ensemble qu'il faut frapper et qu'ainsi, ça ne trahira pas pour obtenir satisfaction ! Mais telle n'est pas l'orientation des directions syndicales... et après 8 mois d'occupation, c'est toujours l'isolement. La coordination des luttes, pour ceux qui en sont partie prenante, ne suffit pas pour créer un rapport de force face au patronat ; pour les travailleurs de la S.C.P.C., la coordination ne méritera son nom que lorsqu'elle sera prise en charge par le mouvement syndical (fédérations et confédérations CGT et CFDT)... C'est donc une bataille qu'ils mènent en tant que syndicalistes dans les structures syndicales.

Ils proposent l'élaboration d'une plate-forme revendicative unifiante et mobilisatrice pour favoriser et préparer une riposte d'ensemble :

1. Pour l'emploi — contre le chômage :

- Réduction du temps de travail, sans réduction de salaire ;
- les 35 heures hebdomadaire ;
- l'abaissement de l'âge de la retraite.
- Refus des licenciements :
- Nationalisation sans indemnités ni rachat, sous contrôle des travailleurs ;
- embauche définitive des intérimaires ;
- titularisation immédiate des auxiliaires.

2. Défense du pouvoir d'achat — contre l'inflation :

- SMIC à 2.300 Frs ;
- augmentation de 300 Frs pour tous ;
- échelle mobile des salaires sur indice des syndicats.

Ces revendications concernent aussi bien ceux de S.C.P.C. que les travailleurs des autres entreprises...

Face à un gouvernement discrédité et aux abois, face à un régime minoritaire même sur le terrain électoral, face à l'insolence du pouvoir d'autant plus dangereux qu'il se sent en sursis, **organisons, préparons** une riposte d'ensemble contre ses attaques, contre le plan Barre.

L'occupation de l'usine est organisée par équipe. Chaque lundi se tient une A.G. des travailleurs où est fait le point de la situation et où sont discutés les problèmes individuels et collectifs rencontrés, les initiatives à prendre pour la semaine, etc.

Matériel réalisé avec la coordination des luttes :

- affiches, tracts, cartes de vœux ;
- journal « France-licenciements (prix libre en solidarité) ;
- le jeu « chômageopoly » (60 Frs, plus 15 Frs de port) ;
- jeu « Tour de France des luttes » (20 Frs, plus 5 Frs de port).

Correspondant

Réalisations S.C.P.C. :

- poster S.C.P.C. — solidarité (10 Frs)
- émaux sur lave de Volvic

Pour toute commande s'adresser à : Georges SICARD, HLM Lac Sud ; apt. 252 ; 63.800 Cournon.



35 heures

P.S.:

GADGETS POUR TOUT DE SUITE LES 35 HEURES RENVOYÉES AUX CALENDES

Dans sa lettre à Marchais, Mitterrand parle de la « réduction progressive à 36 heures de la durée hebdomadaire du travail ». Mais dans la revue *Faire*, l'article de Rosanvallon est accompagnée d'une fiche sur ce sujet, visant à démontrer qu'une telle réduction ne serait guère créatrice d'emplois. Si la réduction de la semaine de travail continue au rythme qu'elle connaît depuis 1970 (3/4 d'heures par an), les 40 heures seraient atteintes en 1980. Le PS reprend une étude gouvernementale selon laquelle le passage de 40 à 38,7 heures permettrait si elle avait une répercussion mécanique la création de 560.000 emplois (soulignons cependant que nous n'en sommes pas encore à 40 heures, mais à plus de 41 ; d'où il faudrait conclure que la réduction immédiate à 38,7 répercutée mécaniquement pourrait se solder par la création d'environ un million d'emplois). Cependant, note le PS, ces chiffres devraient être réduits pour deux raisons. D'abord parce que la réduction de productivité ne correspond pas à la réduction du temps de travail : si un ouvrier fabrique 40 pièces dans une semaine de 40 heures, il n'en fabriquerait pas 39, mais 39,5 pendant une semaine de 39 heures. C'est pourquoi, toujours d'après l'enquête gouvernementale, le passage à 38,7 heures ne créerait plus que 280.000 emplois... Ensuite, l'enquête officielle suppose (et pour cause, car il ne s'agit pas d'une étude gratuite, mais d'un

Répartition des ouvriers et employés selon la durée hebdomadaire de travail

Tranches de durée	Résultats au 1er Octobre 1975		Résultats au 1er Octobre 1976		Modalités de paiement
	Ouvriers	Employés	Ouvriers	Employés	
Moins de 36 heures	2,5	0,7	0,9	0,4	Chômage partiel Heure normale Heures supplémentaires 25% Heures supplémentaires 90%
De 36 à moins de 40 heures	2,8	2,0	1,4	1,3	
40 heures	28,9	55,6	32,5	62,2	
De 41 à moins de 44 heures	29,3	28,3	30,5	25,4	
De 44 à moins de 48 heures	25,0	10,8	29,0	9,1	
48 heures	5,2	1,4	4,0	1,1	
De 49 à moins de 50 heures	1,4	0,3	0,4	0,1	
De 50 à moins de 57 heures	4,9	0,9	1,3	0,4	
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	
Durée hebdomadaire observée en heures (1)	42,8	41,2	42,5	41,0	

(1) Durée observée dans les activités retenues pour l'analyse des salaires (à l'exclusion de EGF, SNCF, RATP, Houillères de bassin).



projet possible !) que la réduction d'horaire s'accompagnerait d'une réduction correspondante des salaires, entraînant une réduction de la consommation, donc un ralentissement de la production : au bout du compte, le passage à 38,7 heures avec réduction de salaire ne créerait plus que 180.000 emplois au lieu de 560.000 !

On peut à la rigueur comprendre que le PS parte d'une étude gouvernementale somme toute assez arbitraire (pourquoi 38,7 heures ?) : il le justifie d'ailleurs par le fait que « les gouvernements conservateurs n'ont jamais demandé aux services compétents de l'administration de réfléchir sérieusement » à une réduction plus importante, à 35 heures par exemple... dans la mesure où elle n'est même pas envisagée.

On peut difficilement admettre que le PS reprenne sans la moindre critique la logique gouvernementale qui développe ses calculs « toutes choses égales par ailleurs » : l'intensité du travail est supposée constante (donc le taux d'exploitation), il n'est dit nulle part que la réduction du temps de travail entraîne d'autres conséquences (baisse du nombre d'accidents du travail, réduction des charges de la sécurité sociale...).

Le PS ne peut toutefois éviter de poser deux questions :

— pourquoi admettre que la réduction du temps de travail se traduise par une diminution des salaires ?

— pourquoi ne pas envisager une réduction plus massive du temps de travail ? à 35 heures, puisque la confédération européenne des syndicats a évoqué une possible campagne sur cet objectif ?

Sur la première question, le PS avale sans sourciller le raisonnement des économistes bourgeois : réduire le temps de travail sans diminuer les salaires, c'est augmenter les coûts de production pour les entreprises, qui augmenteront leurs prix en fonction, d'où inflation, d'où perte de compétitivité des produits nationaux sur le marché mondial, d'où difficultés des entreprises. Conclusion rapportée sans la moindre critique par le PS : l'hypothèse de la diminution des salaires « donne des résultats plus favorables pour l'emploi que celle du maintien intégral des salaires ».

Voilà qui va tout à fait à la rencontre des projets patronaux. Notons que pas un seul instant il n'est envisagé que cette réduction puisse avoir lieu dans le cadre d'une économie démocratiquement planifiée où les entreprises, nationalisées ou non, n'auraient pas toute latitude pour augmenter leurs prix...

Sur la seconde question, celle d'une réduction massive de la semaine de travail (à 35 heures), le PS ne fait que reproduire en l'amplifiant l'argumentation bourgeoise : si on passe à 35 heures sans diminution de salaire, il y aura création massive d'emplois et coup de fouet à la consommation. Mais très vite les entreprises vont relever leurs prix pour récupérer l'augmentation des charges salariales ; et on retombe dans le cercle vicieux : inflation, perte de compétitivité, « retournement de la situation de l'emploi menant à un niveau encore pire que si l'on n'avait rien fait » !

Et ce sont les spécialistes du PS qui le disent !

Et qu'est-ce que ça prouve ? Rien, sinon que la logique du capitalisme, celle du profit et de l'exploitation, ne se grignote pas, ne se divise pas : on en sort ou on y reste. Effectivement, la semaine de 35 heures ne serait pas une solution sans la nationalisation des secteurs clefs de l'économie, la planification des ressources en fonction des besoins démocratiquement définis par les travailleurs, l'autogestion des entreprises socialisées...

Toutes choses que le PS, lorsqu'il quitte le terrain de la phraséologie dominicale pour parler chiffres et gestion, remise au placard.



LA CGT, LE PCF ET LES 35 HEURES

● Le Peuple du 1er au 15 mars a publié un article signé Jean Frioux, Secrétaire général de la Fédération du textile, sur la situation et les perspectives revendicatives dans ce secteur particulièrement touché par la crise. Il y est écrit notamment :

« Le sens du combat qui doit, tout naturellement, nous amener à être plus offensif dans le textile pour une revalorisation substantielle de la production, pour une amélioration des conditions de travail (y compris la suppression du salaire au rendement) pour la semaine de 35 heures sans réduction des salaires, et la retraite à 55 ans avec des ressources décentes ». Cette prise de position intervient moins d'un an après le Congrès de la Fédération du textile (18-21 mai 76) qui avait voté une plateforme revendicative réclamant :

— la limitation à 40 heures de la durée maximale hebdomadaire du travail avec deux jours de repos consécutifs ;

— l'abaissement progressif en dessous de 40 heures de la durée légale du travail ;

La semaine de 35 heures !.. Quelque chose serait-il en train de changer du côté de la CGT ? Rappelons tout d'abord les positions officielles les plus récentes avant de saisir le pourquoi et le comment de ces prises de position.

1) L'évolution des positions de la CGT...

Juin 1975 : 39ème Congrès confédéral au Bourget. Le programme d'action revendique en particulier :

— le retour rapide et effectif aux

40 heures dans toutes les branches et pour toutes les catégories de travailleurs avec compensation intégrale des effets de la diminution des horaires sur les salaires ;

— l'abaissement progressif de la durée de travail au dessous de 40 heures pour les salariés dont les conditions de travail sont particulièrement pénibles.

29 Avril 1976 : la CGT publie un communiqué en réponse aux décisions du Conseil des Ministres concernant la durée du travail (récupération partielle des heures supplémentaires en repos compensateur) dans lequel elle *« considère que de nos jours il faut viser à ramener la durée du travail à 35 heures »* (1).

Entre temps — avril 76 — la Confédération Européenne des syndicats (CES) adopte en congrès une charte revendicative où figure la revendication des 35 heures. Rappelons que, pour la France, FO et la CFDT sont adhérentes à la CES ; la CGT a demandé son adhésion qui a pour l'instant, été refusée.

Suite à cette prise de position, Johannes Galand, Secrétaire confédéral précise dans son rapport sur l'action unitaire en Europe fait au comité confédéral national des 19 et 20 mai l'orientation de la CGT :

« Les décisions du dernier congrès de la CES sur l'emploi permettraient d'envisager cette proposition (NDLR : établir un programme revendicatif commun minimum) puisqu'elles font référence à la diminution de la semaine de travail à 35 heures et à l'avancement de l'âge ouvrant droit à la retraite ».

« La revendication des 35 heures sur laquelle nous nous sommes déclarés d'accord à l'issue de la rencontre de Bruxelles n'élimine pas pour autant notre bataille pour les 40 heures. Ce serait oublier les milliers de travailleurs qui sont encore au dessus et parfois largement. Notre accord s'inscrit dans notre lutte pour les 40 heures immédiates étape vers la nécessité d'aller aux 35 heures par semaine. » (2)

Mars 1977 : la lettre-pétition adressée au premier Ministre — proposée par la CGT aux femmes travailleuses à l'occasion du 8 mars — exige « le retour immédiat aux 40 heures dans la perspective de la semaine de 35 heures. »

Cette formulation de la revendication devient aujourd'hui la formulation « officielle ».

2)... et du PCF.

Il est intéressant de noter que, dans le même temps, le PCF a également pris position dans ce sens.

Les 35 heures apparaissent pour la première fois à l'occasion du Rassemblement de Colombes, le 23 juin 1976, par la voix de Georges Marchais qui avance la nécessité de « ramener tout de suite la durée hebdomadaire de travail à 40 heures sans diminution de salaire et moins de 40 heures pour les travaux pénibles, cela dans la perspective de la semaine de 35 heures. » (3)

Position réaffirmée lors du Rassemblement du Bourget du 13 février 1977 pratiquement dans les mêmes termes (4).

Georges Seguy verra sans doute dans cette « évolution parallèle » la confirmation de son affirmation, reproduite dans son livre « Lutter », suivant laquelle il ne saurait y avoir contradiction entre les positions « du » parti de la classe ouvrière et l'organisation « de masse et de classe » qu'est la CGT !

Pour notre part il nous paraît important de revenir sur les raisons qui ont conduit PCF et CGT à mettre en avant la « perspective » des 35 heures. D'autant plus que cette prise de position s'accompagne encore dans la majorité des cas du refus de faire des 35 heures un axe de mobilisation immédiat.

3) Les raisons de cette évolution...

Le développement de la crise a sensiblement diminué la crédibilité de la revendication des 40 heures tant du point de vue de la réponse ouvrière au chômage que de l'obtention du « temps de vivre. »

A l'heure où les statistiques officielles reconnaissent l'existence de plus d'un million de chômeurs et où le CGT avance le

chiffre bien plus proche de la réalité de 1.500.000, les 40 heures ne sauraient constituer une réponse adaptée. Citons quelques chiffres. La CGT estime que atteindre cet objectif permettrait de créer 790.000 emplois mais que le nombre réel serait de l'ordre de 400.000 seulement, compte tenu des gains de productivité qui en découleraient. Le VIIème plan dans la même hypothèse avait retenu le chiffre de 132.000 emplois libérés. Même si on considère le chiffre plus « optimiste » avancé par le PCF, suivant lequel la diminution du temps de travail d'une heure au dessus de 40 heures libérerait 360.000 emplois (5), il resterait 600.000 chômeurs après le retour aux 40 heures (la moyenne hebdomadaire a été de 42 H 30 en 1976). Certes, les différences sensibles existant entre ces chiffres prouvent bien qu'il n'existe pas de vérité scientifique en la matière. Certes encore le problème du chômage ne sera pas résolu dans le cadre de la société capitaliste. Pour autant la compréhension empirique de « 40 heures » ça ne suffit pas est une réalité : le chômage ne se développe-t-il pas dans la métallurgie alors que la moyenne hebdomadaire dans ce secteur a été inférieure à 40 heures en 1976 (compte tenu du chômage partiel).

De même les 40 heures sont en deça des aspirations d'un nombre croissant de travailleurs à une participation réelle à la vie politique, syndicale, culturelle, à un droit aux loisirs. Comme le note Jacques Brière dans France Nouvelle « le temps de vivre devient une revendication majeure ».

Dans son livre « Voyage avec des cadres », René Le Guenn, Secrétaire général de l'UGICT, indique que les 40 heures ont figuré pour la première fois au cahier revendicatif des ouvriers de la Continental Edison... en 1903. Revendiquées au début du siècle, obtenues en 1936, remises en question par le patronat et le gouvernement, les 40 heures ne suffisent plus dans une situation où les cadences s'accroissent, le temps de transports augmente et les conditions de vie en général se dégradent.

Comme le notait récemment un dirigeant fédéral de la métallurgie, « les travailleurs qui sont mis au chômage partiel souffrent durement des pertes de salaires. Mais ils préfèrent souvent cette situation qui leur laisse le temps de souffler plutôt que de retourner à l'usine pour travailler comme avant. »

Tout ceci explique que, par delà le « retour immédiat aux 40 heures », le PCF et la CGT ont avancé la « perspective » des 35 heures.

4) ... et sa signification politique.

Pour autant, les 35 heures ne sont pas devenues un axe revendicatif immédiat de la Confédération, bien qu'il ait été débattu,

souvent à l'initiative de militants révolutionnaires, dans nombre de congrès syndicaux... Les directions syndicales se sont battues contre. Parfois au nom de la « crédibilité » de la revendication, ce qui permet d'esquiver les débats de fond. Parfois aussi au nom des véritables arguments. Par exemple, au congrès de l'Union générale des Fédérations de fonctionnaires CGT où le rapporteur de la commission des revendications justifiait ainsi son refus : « Sommes nous sûrs que l'économie pourrait supporter ? Que ferons nous avec une telle revendication demain, si l'Union de la gauche est au pouvoir ? » Peut-on dire plus clairement que l'objectif n'est pas de mettre en avant des axes revendicatifs mobilisateurs et unificateurs à partir des aspirations des travailleurs, mais bien de se limiter à ce que l'Union de la gauche sera capable d'accorder demain ? C'est bien aussi ce qu'exprimait au congrès de la Fédération CGT des banques et Assurances ce militant du PCF qui déclarait — naïvement ? — à la tribune : « Nous parlons des 35 heures. Mais les 35 heures ne figurent pas au Programme commun. Avant d'adopter une telle revendication, il faudrait bien demander aux camarades Marchais, Mitterrand et Fabre ce qu'ils en pensent ! »

Marchais a répondu « d'accord... mais pas tout de suite ». Comme l'écrit France Nouvelle, « les 35 heures : c'est pour commencer l'application résolue du Programme commun ». Le candidat-président Mitterrand a répondu... en commençant à définir les différentes « étapes » de l'application du programme commun, thème à nouveau développé aujourd'hui...

En mai 75, dans une brochure intitulée « Hier, aujourd'hui, demain : la CGT », la CGT écrivait : « avec les moyens de production dont dispose notre pays, il ne serait pas ridicule de revendiquer la semaine de travail de 30 heures. Mais la CGT ne le demande pas parce que les travailleurs français ne pensent pas avec raison qu'il soit possible actuellement de l'obtenir ». C'est au nom de ce « réalisme » qu'on repousse aujourd'hui la revendication des 35 heures, pourtant de plus en plus nécessaire. Un « réalisme de bon sens », qui vise à masquer une orientation claire, celle du programme commun de la gauche.

Nous avons eu droit à l'occasion des présidentielles à la valse hésitation du SMIC entre 1200 et 1500 Frs. Nous constatons aujourd'hui le refus d'avancer réellement les 35 heures, même si la situation oblige à des concessions « verbales ». Une claire démonstration de la façon dont le Programme commun lie, dès aujourd'hui les mains des travailleurs.

(1) Le Peuple N° 991

(2) Le Peuple N° 992

(3) France Nouvelle N° 1600

(4) L'Humanité du 14-2-77

(5) L'Humanité du 22-2-77

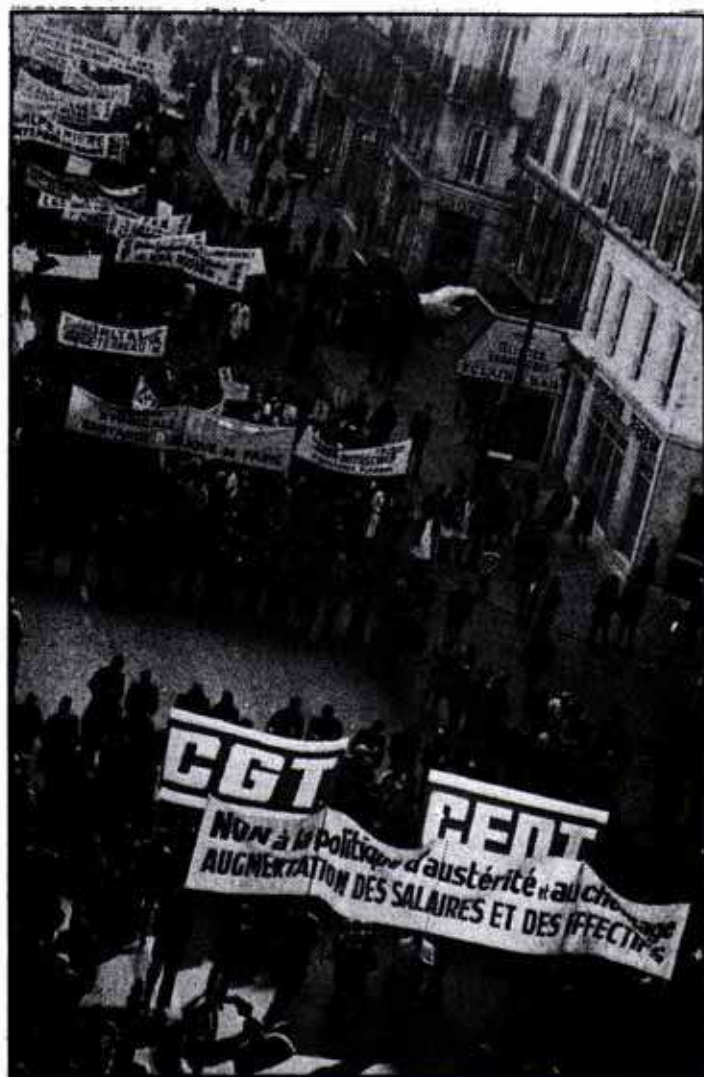
JOURNEES D'ACTION GREVES DE 24 HEURES

Table ronde sur la tactique des luttes

Les agents de la Fonction publique et du secteur nationalisé sont aujourd'hui parmi les premières victimes du plan Barre. Le « patron des patrons » montre l'exemple : limitation à 6,5% des hausses de salaires, blocages des effectifs, réorganisation des services, remise en cause d'avantages et de droits acquis. Cette situation réactualise, parmi les militants syndicaux et les salariés, la discussion sur la tactique des luttes.

Nous avons réuni autour d'un magnéto des militants CGT et CFDT de la Fonction publique, de l'EDF et de la SNCF (1) afin de montrer les problèmes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui et de mettre en commun des expériences militantes fort diverses. Diversité liée à la combativité et aux traditions de lutte des secteurs dans lesquels les camarades travaillent, au syndicat dans lequel ils militent, à l'importance de leurs responsabilités syndicales.

Ce débat a eu lieu fin mars alors que n'avait pas encore été annoncée la journée de grève du 28 avril. Il apparaîtra sans doute un peu touffu, décousu mais nous avons préféré nous contenter de « retranscrire une bande » plutôt que de condenser et structurer des interventions qui traduisent la



richesse d'une expérience militante. Une expérience faite de succès et d'échecs, d'actions menées et de débats passés et qui conduit chacun à « vivre » son intervention en fonction de sa situation propre d'autant plus que sur les problèmes abordés, il ne saurait y avoir de recette magique. Telle « vérité » bonne aujourd'hui sera peut-être fausse demain parce que les travailleurs auront fait d'autres expériences ou que la situation générale aura changé. Ceci explique quelques raccourcis dans la démonstration, quelques zig-zags de la discussion... ou quelques phrases lapidaires.

Comment se présente la situation aujourd'hui ? Peut-on faire « la grève de la grève » ? Comment aborder le problème de l'unité ? Quel lien entre les revendications locales et les revendications nationales ? Comment populariser et animer les luttes ?.. C'est tout cela qui est abordé dans cette « table ronde ». C'est sur tout cela qu'il faudra poursuivre le débat !

(1) Nous regrettons l'absence des camarades des PTT, de l'Education nationale et de la santé dont l'expérience manque au débat !

■ **Question** : 6 mois et demi après le 7 octobre, quelle est aujourd'hui la situation dans vos différentes entreprises et comment tirez-vous le bilan tant du 7 octobre que des journées nationales d'action qui ont suivies ?

● **Paul (EGF)** : A l'EGF, la grève du 7 octobre a été massivement suivie et cela parce que les travailleurs y ont vu, après deux années de grèves de 24 heures spécifiques à l'EGF - grèves qui n'avaient pas débouché et permis la satisfaction des revendications - un tremplin pour une lutte d'ensemble, tous secteurs et toutes professions réunies, contre le plan Barre. Cela, c'est très important pour comprendre ce qui s'est passé par la suite. En effet, depuis la grève des PTT en 1974, les travailleurs de l'EGF avaient le sentiment très ancré que seule une lutte d'ensemble permettrait d'obtenir satisfaction... Les désillusions, exprimées assez massivement, n'ont pas tardé !! Le 23 octobre, absolument pas préparé par les syndicats, a été un bide complet. Mais ce qu'il faut rappeler avant tout, c'est la grève du 9 novembre : c'est en effet à l'EGF que les fédérations CGT et CFDT ont lancé le premier mot d'ordre de grève — après le 7 octobre — pour l'EGF seule, c'est à dire sans l'ensemble du secteur public et nationalisé. Les critiques sur ce type de grève isolée ont repris de plus belle, critiques portées il faut le dire par nombre de militants syndicaux tant de la CGT que de la CFDT. Des courants contre cette grève sont apparus dans les deux syndicats. On a vu des assemblées de militants CGT, notamment sur Paris, refuser de faire grève après un vote... ce qui n'a pas, ceci dit, empêché la direction du syndicat d'appeler à la grève. On a aussi vu, à Paris même, le syndicat CFDT appeler ouvertement à ne pas faire grève, justifiant sa position par la nécessité d'une lutte unie des travailleurs, toutes professions réunies. Ailleurs, les positions ont été plus diversifiées : des syndicats CFDT faisant le silence complet, des syndicats CGT appelant... En Bretagne, un syndicat CGT a appelé à ne pas faire grève. Le résultat a été une grève fort peu suivie.

Le débat qui s'est donc posé, c'est celui de « la grève de la grève » ! Et je pose la question : nous, militants révolutionnaires, pouvons-nous soutenir, voire appuyer le refus d'un syndicat de s'engager dans une telle grève ?... et le dire explicitement ? Car à ce niveau, il ne peut pas y avoir de position intermédiaire : trop de militants CFDT se contentent de ne rien dire, de ne pas exprimer ouvertement les critiques, de laisser les travailleurs se définir seuls ! Si on est contre telle ou telle grève, on le dit, on l'explique. Moi et d'autres camarades nombreux, on a largement expliqué pourquoi on refusait de faire cette grève là. Pour nous, faire la grève de 24 heures, cela n'a de valeur que si on pense pouvoir faire de cette journée — si peu mobilisatrice soit-elle

au moins une journée de réflexion, de débat.

Or, le 9 novembre, on savait que la grande masse des travailleurs n'en voulait pas et cela justement parce qu'ils comprenaient qu'on n'empêcherait pas le plan Barre de s'appliquer en luttant secteur après secteur, de manière éclatée. En Bretagne, des militants de la CGT ont soutenu le même type de position.

● **Jacques (SNCF)** : Chez nous, la question de la « grève de la grève » s'est aussi posée... Mais nous, on a tranché : on ne peut pas, on ne doit pas ne pas appeler à faire grève, c'est une position indéfendable dans une section syndicale. Elle est incomprise par nombre de travailleurs et dans ce sens elle risque de nous diviser. On ne peut pas se couper des travailleurs qui font grève. C'est une position de repli et rien d'autre.

On fait pas grève !.. D'accord... Mais qu'est-ce qu'on fait alors ? Si localement, on peut expliquer les limites de telles journées d'action : c'est bon ! A la SNCF, les grèves de 24 heures sont en général peu suivies ; quand il y a 30, 37 % de grévistes, c'est beaucoup... Pourtant, on a eu des surprises le 7 octobre et le 26 janvier, alors qu'on pronostiquait comme d'habitude, il y a eu une nette remontée du pourcentage de grévistes : 40, 50 % et, dans certains établissements, 70 % ; et ça, c'est très important car cela signifie bien qu'il y a un regain de combativité. Pourtant, cette image là doit être quelque peu corrigée, car au niveau de l'animation, c'était plutôt moins bien : les Assemblées générales notamment ont été moins vivantes, moins intéressantes ; les tracts ont été distribués à la va-vite ; les militants du PCF dans la CGT n'étaient pas très chauds pour les piquets de grève... En somme, les militants n'y ont pas cru. Ça a été une grève suivie, mais une grève « ras le bol » tout de même : on fait grève, un point c'est tout !

Dans mon syndicat on s'était posé la question : qu'est-ce qu'on va faire de cette journée ? Il y avait deux solutions : la première, c'était d'aller sur le terrain, de faire des tournées pour s'adresser aux non-grévistes ; la deuxième, c'était de mettre l'accent sur la démocratie syndicale : on a expliqué : les réunions syndicales restent des réunions d'initiés, de militants convaincus... alors si on essayait de faire de cette journée une grève vivante au moins du point de vue syndical ; faire en sorte que les adhérents ne restent pas chez eux ce jour là, faire le point de la situation, débattre... On a dit, même si cela consiste simplement à régler des problèmes de cotisations ou des trucs comme ça, ce sera tout de même un progrès... Pourtant, c'est difficile...

● **Christian (SNCF)** : Dans des bastions ouvrier comme la SNCF, je crois que c'est de l'opportunisme ultra-gauche que de ne

pas appeler à faire grève. Ne pas faire grève, c'est aussi souvent ne pas être capable d'offrir d'alternatives. Certes, les travailleurs expliquent qu'ils n'ont pas fait grève parce qu'ils pensaient que cela ne servirait à rien... N'empêche qu'ils se placent ainsi sur un terrain défensif. Dans la mesure où ils sont incapables d'offrir d'alternatives un peu concrètes, ils risquent de favoriser une direction sans issue.

● **Paul (EGF)** : Il faut que je précise, la grève du 9 novembre à l'EGF, c'était une grève de 4 heures et non de 24 heures. Toi, tu tranches définitivement la question... mais nous, on n'a pas de position définitive et tranchée ! La preuve, la grève des 14 et 15 décembre, soit un mois après, elle a été très bien suivie et comprise de manière complètement différente. Pour donner des chiffres sur le 9 novembre : dans les secteurs où la CFDT n'appelait pas et où la CGT appelait, la grève a été suivie à 18, 20 %... alors que la CGT fait 60 % aux élections de délégués du personnel. Ce qui montre bien que même la base de la CGT n'a pas suivi. Je ne pense pas qu'on se soit trompé. Ceci dit, c'est vrai qu'il y a un danger et que la « grève de la grève » (pour les journées de 24 heures ou moins s'entend !) ne peut pas être une position systématique. Quand je dis danger, je pense à une chose bien précise : danger effectivement — qui guette nombre de militants combattifs de la CFDT — de s'isoler de la masse des travailleurs et des militants CGT qui, même s'ils sont critiques, feront la grève... Mais le 9 novembre, c'est très spécifique, vu que des militants CGT combattifs ont refusé cette grève.

Les 14-15 décembre, l'EGF s'est de nouveau retrouvée seule et en pointe par rapport à l'ensemble du secteur public et nationalisé. Mais le terrain était défensif : on savait que Boiteux, directeur de l'EGF, remettait en cause la convention à l'EGF, convention beaucoup plus avantageuse que celles d'autres secteurs du public et du nationalisé ! On était en terrain défensif, c'est à dire qu'on en était à défendre 2 % d'augmentation du pouvoir d'achat alors qu'avant : 1) les revendications de la CGT et de la CFDT n'étaient pas les mêmes et 2) la CGT réclamait 15 % de revalorisation du salaire de base et la CFDT 300 Frs pour tous. Alors, qu'est-ce qui explique que cette grève ait été très suivie (à 80 %) ? Je crois que c'est parce que les travailleurs de l'EGF la voyaient comme le fer de lance d'une mobilisation plus large, d'une mobilisation de tout le secteur public et nationalisé. A cette occasion, le débat sur le contrôle de la grève par les travailleurs a été posé. Il y a eu débat sur la question des assemblées générales ; non seulement sur les AG de préparation... mais aussi sur les AG de bilan posant le « comment continuer » ?.. Question que tout le monde se posait. On a ainsi débattu assez largement de la

démocratie dans la lutte, de la reconductibilité, etc...

Malheureusement, ce potentiel accumulé les 14-15 décembre a, par la suite, été complètement dilapidé. Les directions syndicales ont laissé les travailleurs sans aucune information pendant 3 semaines, c'est à dire qu'elles n'ont même pas organisé de réunion intersyndicale comme cela se fait souvent. Cela a été le trou noir et la proposition qui est venue après a été celle de porter une pétition au chef de l'EGF ! C'était vraiment un recul extraordinaire... d'où une démoralisation très grande.

● **Olivier (INSEE)** : Nous, on a eu ce même type de problème dans un secteur de l'informatique qui avait mené une grève de plusieurs semaines. Les travailleurs ont refusé de participer au 27 janvier... ils attendaient autre chose. Mais à la limite, ce type d'attitude peut servir à masquer un certain corporatisme, en tous cas dans certains secteurs. Il serait erroné de considérer les grèves de 24 heures comme la calamité trimestrielle sans voir les ruptures qui peuvent être introduites à partir d'elles...

● **Joël (ORTF)** : La « grève de la grève » on en a souvent la tentation. Mais je suis d'accord avec le camarade de la SNCF. On ne peut pas se retrouver dans la situation de jaune. C'est trépidant ! Et puis il y a différents types de grèves de 24 heures : chez nous il n'est pas difficile de mobiliser quand les gens ont le sentiment que c'est politique. Là où ça change, c'est quand ça concerne les problèmes de la boîte, quand ils savent qu'ils ne gagneront pas comme ça... Et là, ils n'en veulent plus ! Les directions syndicales ont essayé de contourner le problème en proposant 48 heures de grève ou 24 heures reconductibles. En fait ce qu'ils entendaient par grève reconductible c'est : on fait grève un jour, on reconduit le lendemain et puis on s'arrête... L'astuce ne marche plus. Alors la dernière fois, ils ont fait la proposition d'une semaine d'action : tel secteur un jour, tel autre un autre... et puis tous ensemble le dernier jour ; mais ça revient au même.

Quant aux grèves sectorielles, sur des problèmes précis, c'est tout à fait différent : ce ne sont pas les mêmes forces qui sont en jeu : quand une section syndicale ou un petit secteur se met en grève pour telle ou telle revendication, même très secondaire, cela peut être efficace. On a des exemples. La grève de 24 heures, plus c'est petit, plus c'est efficace.

Pour les journées nationales d'action, le mieux, c'est de réussir à imposer un vote contradictoire en assemblée générale des travailleurs : on pose la question, « grève de 24 heures reconductible ou grève d'un jour ? »... Nous on se manifeste, on explique nos positions mais en annonçant en même temps qu'on se ralliera à la majorité. S'il n'y a pas de vote contradictoire, ce qui s'est



produit le 23 février où les directions syndicales proposaient de reconduire la grève 10 jours après, que faire ? On a expliqué qu'on s'abstiendrait, qu'on ne voterait pas contre pour ne pas se faire accuser d'être des saboteurs. On a dit là encore qu'on se rallierait à la majorité. Au vote, il y a eu 80 % d'abstention. On a nettement là un vote de défiance.

● **Alain (Ministère de l'Équipement)** : Je suis d'accord avec toi sauf sur deux points : on ne peut pas dire comme tu l'as fait : une grève de 24 heures, plus c'est petit, plus c'est efficace, il y a l'exemple de Dassault — mon frère y travaille — : l'année dernière, la grève avait démarré dans différentes boîtes... et c'est une journée de grève nationale qui a permis d'étendre la grève à l'ensemble du trust... L'abstention non plus ne peut être une recette. Moi, si j'étais le bureaucrate de service, je t'accuserais de démobiliser avec ta consigne d'abstention...

On sait qu'à certains moments, la grève de 24 heures peut permettre une remobilisation du personnel.

● **Martine (Sécurité Sociale)** : Dans mon syndicat le débat sur la « grève de la grève » a un peu affleuré. Mais le gros problème à la Sécurité sociale, c'est la faible combativité du personnel. N'y a-t-il pas un danger de s'isoler des travailleurs les plus combattifs et de se retrouver avec les travailleurs les moins conscients ? Il faut rappeler que la Sécu a connu une grève très dure en 1973, grève qui n'a rien donné et qui est restée longtemps en travers de la gorge. Dans ce sens, le 7 octobre a eu un effet positif, il a levé en partie ce verrou : 60 % environ de grévistes nationalement... mais cela a chuté de moitié le 27 janvier. Ceci dit, on fait de moins en moins allusion à 1973 et aujourd'hui toutes les catégories commencent à bouger... Par là, il y a peut-être plus de possibilité de lutte, surtout que les salaires sont particulièrement bas et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader...

● **Jean (URSSAF)** : A l'URSSAF, le 7 octobre a été massif : 77 % de grévistes... Mais il y a eu un phénomène qu'il faut relever, c'est que si le 27 a effectivement été moins suivi dans l'ensemble, dans certains secteurs ou certaines caisses, on a constaté qu'il y avait un pourcentage de grévistes supérieur au 7 octobre. Il faut dire qu'il y a peu de traditions de lutte à la Sécurité sociale... Il y a par contre un esprit très corporatiste bien entretenu par la direction. Je vais donner un exemple : nous avons une classification unique mais son application est différente d'une caisse à l'autre, d'un centre à l'autre... et en 1972 on a pu voir une partie des employés de l'URSSAF se mettre en grève pour réclamer les acquis d'une même catégorie sur une autre caisse et cela de manière totalement isolée pendant 1 mois 1/2 !!!

● **Martine (Sécu)** : Je crois qu'à la Sécurité sociale il existe aussi un ras le bol des grèves de 24 heures... on n'y croit pas trop... Mais rien à voir avec l'EGF ! On en est à se poser la question : comment faire pour que les adhérents et les militants participent à la grève ! Les assemblées générales, elles, sont quasi irréalisables. Il faut savoir que, en ce qui concerne les caisses primaires centrales qui regroupent de 20 à 100 employés (1000 pour les gros centres), il y en a plus de 300 à Paris et dans la région... Alors, pour penser à faire des A.G., cela demande :

1) qu'il y ait une présence significative dans toutes les caisses, ce qui n'est pas toujours le cas et 2) de poser le problème des revendications spécifiques des femmes (elles représentent 80 % du personnel). Le plus souvent, quand elles font grève, elles utilisent la journée à régler tous les problèmes qu'elles ont en retard chez elle ! C'est un problème important et à ce niveau la sensibilisation est peu faite.

● **Alain (Équipement)** : Je crois que ce qu'il faut voir, c'est ce qui est mis derrière ce « ras le bol des grèves de 24 heures ». Car

ce n'est pas toujours la même chose. Il est clair qu'entre la Sécurité sociale et l'EGF, il y a de grosses différences. J'ai participé à une AG de militants, il y a 2 mois. Un militant a expliqué : dans mon coin, les travailleurs en ont marre des grèves de 24 heures bien qu'ils ne les aient jamais faites !!! C'est un militant d'une petite section syndicale qui vient de se construire (8 sur 500).

On voit bien là ce que peut cacher de différent cette notion de « ras le bol ».

1) dans les secteurs les plus avancés, là où les travailleurs ont des expériences de grèves de 24 heures suivies de manière significative, le « ras le bol » signifie que les travailleurs ont compris que ce n'était pas comme ça qu'on pouvait gagner.

Mais 2) dans le cas de secteurs qui ont peu participé aux grèves, voire qui n'y ont pas participé du tout, ça prend une autre signification. Là les agents n'ont pas confiance en l'action quelle qu'elle soit ! En fait, ce dont les militants se rendent compte, c'est qu'en l'absence de perspectives, ce type de grève plaquée ne leur permet pas de mobiliser le personnel.

Et cette différence selon les secteurs, elle est importante. Après, on peut voir les différentes questions qui se posent précisément.

Est-ce qu'on est par principe contre les grèves de 24 heures ? Il est clair que non... alors il faut se poser la question : à quoi peut servir une telle grève ? Et surtout qu'est-ce qu'on peut faire dans une section syndicale quand la question se pose ?

Une grève de 24 heures peut avoir au moins deux rôles : elle peut 1) s'inscrire dans une phase de mobilisation, de recomposition... 2) dans une situation où, sur un secteur donné ou une boîte donnée, des grèves éparpillées mais relativement dures se sont multipliées, la grève de 24 heures peut être un élément de centralisation. J'ai donné tout à l'heure l'exemple de Dassault... Donc, il y a au moins ces deux rôles là.

Le gros problème en vérité c'est, qu'aujourd'hui, quand les directions syndicales mettent en avant le mot d'ordre, cela ne correspond ni au premier, ni au second rôle... en fait on nous explique toujours que c'est pour mobiliser, mais on refait la même chose trois mois après sans qu'il y ait vraiment eu quelque chose entre temps.

A la « grève de la grève », on peut effectivement y être amené avec la partie la plus significative des travailleurs combattifs... Mais on est tout de même obligé de se demander quelle est la signification de ce refus de participer à la grève. Notre préoccupation à ce niveau doit être de montrer aux bureaucraties syndicales que ce qu'elles nous proposent ne nous satisfait pas. Mais dans le même temps, il ne faut absolument pas que notre position puisse donner des armes à la bourgeoisie... que celle-ci puisse

dire : vous voyez, ils ont appelé à la grève, c'est le bide total, etc... C'est pour ça que je crois que « refuser de participer » à la grève de 24 heures quand cela se pose est insuffisant.

Je vais donner un exemple qui s'est passé dans une boîte et qui est à mon avis un axe intéressant de recherche : les travailleurs en avaient effectivement marre, la tentation était de ne pas faire grève ; en même temps, il y en avait qui expliquaient qu'une telle attitude risquait d'être utilisée par la bourgeoisie... Alors ils ont décidé d'écrire une motion où ils expliquaient leurs objectifs revendicatifs, ce qu'ils pensaient de la tactique de lutte proposée... Jusque là rien d'extraordinaire. Mais l'intéressant est qu'ils terminaient leur motion par deux paragraphes différents de conclusion : un premier paragraphe qui disait : « Malgré tout ça et pour que le gouvernement ne puisse pas s'en servir, nous ferons grève » et un deuxième paragraphe qui expliquait : « Pour toutes ces raisons là nous ne participerons pas à la grève mais nous verserons notre journée de salaire aux travailleurs de X... en grève (ils citaient une boîte proche de la leur).

Certes, cela n'est pas possible partout. Cela suppose même un sacré niveau de conscience mais par rapport aux motions envoyées aux directions syndicales, motions qui restent internes et qui sont souvent insatisfaisantes, c'est une sacrée chose.

Pour terminer et pour revenir sur le problème des secteurs les moins combattifs, ceux qui n'ont pas fait l'expérience de l'inefficacité de la grève de 24 heures... il faut bien dire qu'on est amené à tenter de mobiliser dans un cadre bien insatisfaisant. Par rapport à cela, je crois que ce qu'il faut poser, c'est la question de la liaison entre les revendications locales et les revendications nationales. A l'Équipement, par exemple, il y a une section qui a fait 7 grèves de 24 heures l'an dernier. Ils ont en même temps que les revendications nationales un cahier de revendications locales extrêmement précis et chaque fois qu'ils font la grève de 24 heures, ils ont une double démarche : ils expliquent : on participe à la grève nationale, on participe à la manifestation, etc... mais avant, on fait une manifestation auprès de la direction départementale de l'Équipement, on va voir le directeur, on rappelle les revendications locales et on négocie sur chacune des revendications... Et ils ont obtenu des satisfactions significatives.

■ **Question :** dans le cadre de cette discussion, je crois qu'il serait dangereux de s'en tenir au seul problème de la « grève de la grève ». Outre le problème soulevé à savoir le lien à faire entre revendications nationales et revendications locales, il y a celui de l'unité syndicale au nom de laquelle la



plate-forme revendicative passe souvent sous la table ! ?

● **Daniel (Préfecture) :** Dans la Fonction publique, quand toutes les fédérations de fonctionnaires appellent, la grève n'est jamais un bide. Mais doit-on accepter une édulcoration de la plate-forme au nom de l'unité ? Pour nous, le poids de Force ouvrière et de la CFDT est très fort... Le « tous ensemble » prend une acuité toute particulière et il faut dire que beaucoup de travailleurs sont prêts à brader la plate-forme revendicative au nom du rapport de force, de l'unité... Nous on explique : on sait que FO et compagnie n'iront pas jusqu'au bout, on se fera avoir ; en conséquence, rien ne sert de brader les revendications pour une telle unité. On n'y gagne rien car FO cannera dès que les négociations salariales s'engageront. Trop souvent l'unité devient un but en soi et non un moyen pour mobiliser !

● **Joël (ORTF) :** la question de l'unité conduit souvent à une édulcoration, à un nivellement par le bas de la plate-forme revendicative : nous on refuse cela. On refuse que la décision d'un débrayage dans un secteur combatif soit soumise à d'autres secteurs ou d'autres syndicats... Car souvent, quand la grève part d'un secteur où les travailleurs se montrent déterminés, on voit les possibilités d'élargissement apparaître. De fait, l'élargissement et l'unité se font beaucoup plus à partir de l'action qu'à partir d'assemblées où on essaye de mettre les gens d'accord.

● **Alain (Équipement) :** Moi je ne suis pas d'accord avec le camarade de la Préfecture. Je considère que, dans le cadre des négociations salariales, telles qu'elles se sont engagées, la plate-forme signée par l'UGFF avec les autres n'était pas une erreur, même si les revendications sont très

en deça de celles avancées par la CGT et la CFDT. Je suis peut-être un peu provocateur, mais je ne crois pas que le problème soit là ; il est bien plutôt dans l'absence de perspectives de lutte. C'est à ce niveau qu'on doit se bagarrer en même temps qu'on dénonce l'absence de popularisation de notre propre plate-forme... Mais on ne peut pas dire par rapport à FO : ceux là on les connaît, on sait bien qu'ils n'iront pas loin ! Si on est vraiment convaincu que l'éducation des travailleurs se fait dans l'action, il faut réfléchir aux meilleurs moyens de la développer ; en ce sens, un appel unitaire est souvent décisif, non pour le seul rapport de force numérique... mais pour pouvoir penser aller plus loin. Et là je réinsiste sur les *revendications locales* car on constate que l'unité au niveau local est difficile à réaliser sur les objectifs nationaux quand l'unité n'existe pas au plan des fédérations. Pouvoir se revendiquer — localement — de l'unité réalisée au niveau des fédérations, c'est capital pour entraîner les autres dans la lutte et actualiser la plate-forme locale.

De toutes façons, je ne crois pas que l'explication principale à donner soit : vous avez signé une plate-forme au rabais. Quand on connaît le poids de FO dans la Fonction publique, quand on sait qu'elle a toujours signé les contrats salariaux, le fait de pouvoir l'engager dans l'action me paraît un élément très important.

● **Jacques (SNCF) :** Le lien entre les revendications nationales et les revendications locales, c'est bien... mais il faut voir que ce n'est pas si facile que ça : il faut mettre des garde-fous car il y a bien des revendications qu'on a du mal à faire aboutir localement. Il faut bien maîtriser la situation. Chez nous, par exemple, les problèmes sont compliqués sur la question des effectifs... Souvent les actions suivies sont essentiellement défensives : de plus, généralement, c'est sur la base des échecs des grèves de 24 heures que les travailleurs proposent des grèves catégorielles. Cela favorise souvent les réactions corporatistes. On a connu de brefs débordements sur le problème des effectifs : 2 ou 3 jours de grève après une journée d'action... mais les autres travailleurs reprenaient le boulot parce que eux n'étaient pas sortis sur des problèmes locaux. Le lien entre les revendications locales et les revendications nationales ne se fait que dans très peu d'endroits... Et le plus souvent, là où ça se fait, c'est l'isolement !

● **Marc (Ministère des Finances) :** Moi je suis d'accord avec les limites que tu traces car il y a le problème du contexte politique aujourd'hui. Les travailleurs se demandent : comment sortir de ce mauvais pas ? Comment continuer ? Quels moyens se donner pour faire céder le gouvernement ?... Le

débat sur l'après 7 Octobre était particulièrement dur : il fallait d'un côté éviter le « gauchisme » et l'appel incantatoire à la grève générale et par ailleurs éviter le repli sur des revendications en deça de celles qu'exige la situation... Le difficile, c'est de tenir les deux bouts : mener la lutte contre le plan Barre qui s'applique dès aujourd'hui et donc poser le problème de la *coordination des luttes*... et par ailleurs être très concret, poser tous les problèmes que les travailleurs rencontrent quotidiennement au travail (conditions de travail, effectifs, etc.)

Pour ce qui est de l'*unité syndicale*, je pense aussi que l'aspect le plus important, c'est celui de l'*unité réalisée*... Mais on ne peut pas dire comme l'a fait Alain : *ils ont eu raison de signer ça !* Il faut rappeler que les revendications contenues dans la plate-forme commune CGT-CFDT ont fait la preuve qu'elles étaient mobilisatrices... Les augmentations uniformes (300 Frs pour tous), c'est un acquis important. Ceci dit, il est vrai que les directions syndicales ont la tâche facile pour expliquer que les compromis sont nécessaires... L'important à ce niveau c'est d'expliquer : *l'unité d'accord, mais pour aller où et jusqu'à quand ?* Dans la Fonction publique on a fait l'expérience de la fragilité de l'unité : exemple, en juin 74, les syndicats unitairement avaient expliqué qu'ils iraient jusqu'à déposer un préavis de grève si on ne donnait pas satisfaction... et puis rapidement, une fois connues les propositions gouvernementales, FO et la FEN ont signé, la CGT et la CFDT elles, canant, et expliquant que l'action était foutue parce que les autres ne voulaient pas suivre. Et c'est la même chose pour le 9 mars, jour choisi par FO et auquel la CGT et la CFDT se sont ralliés par souci d'unité (ils avaient prévu un autre jour). La mobilisation s'est faite sur des objectifs vagues : ouverture des négociations, des salaires décents, un minimum pour vivre, des effectifs plus nombreux...

Maintenant, il faut relier ces problèmes à la situation politique car les travailleurs ont vraiment le sentiment que l'issue est politique. Ce n'est pas seulement la question de la négociation d'un secteur. Il faut s'efforcer de montrer que si les moyens ne sont pas donnés pour reconduire la lutte, c'est parce qu'il y a refus de *coordonner les luttes* alors que c'est possible. Partout on nous dit : *ici c'est chaud... mais ailleurs !* Dans ce sens, il est capital de se battre pour que les bilans soient tirés le plus collectivement possible... et non pas chacun dans son coin. Il faut que des délégués des différentes sections syndicales puissent se rencontrer pour faire le point et que l'ensemble des travailleurs soit au courant.

● **Daniel (Préfecture) :** Unité syndicale, d'accord !... Mais il faut comprendre que cela ne veut pas forcément dire *action commune réelle*. On le voit bien dans les

manifestations où les syndicats font des cortèges distincts... Et puis que fait-on quand FO n'existe pas dans un secteur ? A l'office HLM de Paris on a voulu garder noire plate-forme ; les directions syndicales ont refusé et nous ont dit de mettre en avant la plate-forme unitaire... pourtant, là, FO n'existe pas !

● **Paul (EGF) :** C'est tout de même pas une petite affaire cette question de l'abaissement de la plate-forme revendicative... Les travailleurs savent compter. Quand les revendications sont trop basses, la motivation disparaît largement. Les 14 et 15 décembre à l'EGF, il y avait unité syndicale... Cela a très certainement joué dans la mobilisation. Mais est-ce que de baisser les revendications n'est pas contradictoire et ne joue pas rapidement en faveur de la démobilisation ? A l'EGF, certains travailleurs expliquaient : *on revendique 2%... avec 2 jours de grève, on a déjà perdu le bénéfice éventuel... alors on arrête !*

● **Alain (Equipe) :** Le problème essentiel c'est : *comment faire pour que les grèves de 24 heures ne soient pas de simples coups d'épée dans l'eau !... suivis ensuite par de longues périodes d'attentisme*. Parfois il faut des mois pour se remettre d'une journée d'action. Cela a été le cas après le 6 décembre 1973 : les travailleurs expliquaient : *on a frappé à un niveau tellement élevé... on ne va pas redescendre maintenant !*

Juste avant le 7 octobre, il y a eu dans mon syndicat une AG nationale de tous les secrétaires de section pour préparer la rentrée. Là (c'était 15 jours avant le 7), on nous annonce la journée nationale du 7. Juste après le rapport introductif, un camarade intervient et demande :

— *que fait-on le 8 ?*... Rien... On nous donne des explications embarrassées sur le 23 octobre... premier relais après le 7, etc... Plusieurs militants ont expliqué :

— *face au plan Barre, c'est insuffisant, il faut autre chose...*

Au bout d'un quart d'heure de débat, qu'est-ce qu'on nous répond ? « On n'empêchera pas le plan Barre de passer, on n'empêchera pas le Parlement de le voter ! » Là, les choses devenaient claires... On a alors posé la question : *mais sur quoi mobilise-t-on le 7 ?*

Certains militants du PCF ont expliqué : — *les revendications, en gros, on s'en fout... C'est pas le problème... Le problème est politique : le 7 octobre, c'est une grève politique. L'objectif, c'est que tout le monde appelle, même s'il n'y a pas de plate-forme !*

On a alors expliqué que c'était tout droit courir à la catastrophe et qu'il fallait absolument lier les revendications locales et les revendications nationales pour que l'après 7 octobre ne soit pas la rechute.

A mon avis, par rapport au débat sur l'unité, l'angle d'attaque ce n'est pas la critique du rabaissement de la plate-forme. On vous répondra toujours qu'il valait mieux ça que rien !

Sur la *coordination des luttes*, les expériences de ces dernières années montrent que celles qui ont le mieux marché, ce sont celles qui passent peu ou prou par dessus les structures syndicales. On l'a vu lors des grèves de 74. Si on dit au niveau d'un département : *la coordination passe par l'UGFF...* eh bien dans 9 cas sur 10, c'est le bide ! Si par contre une section combative prend directement contact avec une autre section combative, les résultats sont qualitativement différents. En 74, les travailleurs de l'INSEE sont venus pour rencontrer la coordination de l'Équipement. Ce n'est pas un hasard : ils savaient que cette structure existait et que c'était un moyen de prendre contact directement au niveau des sections syndicales, là où la lutte se menait. On a peu d'expérience de liaison au plan local avec des sections de l'EGF, des PTT, etc... Si on observe l'exemple de 1974, là où la grève a été la plus dure (et pas simplement aux PTT, mais dans certaines grandes villes où les PTT étaient très combattifs), elle a pu jouer un rôle d'attraction. Dans ces cas là, le fait que les contacts soient pris *sur le terrain* avec les travailleurs joue un très grand rôle : *Comment vous vous battez, qu'est-ce que vous faites, etc...* Les gars se connaissent, se rencontrent... Or, jusqu'à présent, ces expériences ont été très limitées : on a rarement le réflexe d'aller voir directement les travailleurs d'une section en grève.

Sur la *popularisation* : c'est là qu'on a le plus avancé à l'Équipement. De nombreuses sections ont fait au moins une fois ce qu'on appelle les filtrages ou les carrefours revendicatifs. On barre les routes ou les carrefours et on distribue des tracts, on fait des prises de parole, etc... Et ça, c'est pas du détail ! Les travailleurs ne connaissent pas ; ils n'avaient jamais participé à ce type d'action... Il faut accumuler les expériences en la matière.

● **Paul (EGF) :** Les travailleurs s'interrogent effectivement massivement sur l'existence ou non d'une volonté de lutte coordonnée au niveau du secteur public et nationalisé. C'est une question très présente. A l'EGF, on a pu voir FO (pour tant particulièrement réactionnaire) consulter ses adhérents et leur demander s'ils étaient pour le mot d'ordre de grève reconductible... Cela montre à quel point la question d'une lutte dure est dans l'air !

Quant à la jonction au niveau local avec d'autres travailleurs, là encore on se heurte à de multiples barrages. Nous on avait posé le problème de la liaison avec les travailleurs des PTT, de la SNCF, de la Santé, au niveau



Les syndicats de Dassault organisent une conférence de presse dans la rue.

...

Pointez

Grattez vaquez marnez bossez trimez

Ne vous reposez pas

Le travail repose sur vous

Jacques Prévert

de l'UL-CFDT. On a convié un camarade de la Santé à venir parler à notre AG, mais on s'est heurté à un refus violent tant de la CGT que de FO. L'idée était importante, elle pouvait permettre de rendre vivante, palpable l'idée de la coordination, d'entamer le cloisonnement...

Pour ce qui est de la *popularisation* auprès des usagers, nous, depuis 69 (époque où le gouvernement avait envoyé les bulldozers après avoir matraqué l'opinion publique), on n'y échappe pas : *c'est vital pour nous*.

● **Martine (Sécu) :** A la CPC, on n'a pas le droit de prendre la parole dans les guichets quand on fait les tournées syndicales. Une fois, on l'a fait : on s'est adressé aux usagers, aux assurés, on leur a expliqué notre boulot, le nombre d'imprimés qu'on manipulait, etc... On a fait le point des conditions de travail et pourquoi cela rejailissait sur eux. On a aussi fait le point sur les « réformes » de la Sécurité sociale... Ce type d'initiatives, c'est rare, mais l'écho est certain.

● **Jean (URSSAF) :** A l'URSSAF, il y aurait une action intéressante à envisager,

L'URSSAF s'occupe du recouvrement des cotisations patronales ; on aurait la possibilité d'aller trouver les travailleurs de telle ou telle entreprise où le patron ne paye pas les cotisations. Cela peut être très mobilisateur et peut montrer en partie ce qu'il en ait de ce fameux déficit ! C'est le type d'action que les directions syndicales devraient impulser : outre les liens que cela crée entre travailleurs d'entreprises différentes, il y a là une possibilité concrète de mettre à nu la réalité, de mobiliser...

● **Alain (Équipement) :** les possibilités sont très variables selon les secteurs : selon qu'on a affaire à une boîte productive ou non. Le gros problème des fonctionnaires, c'est que quand ils font grève, ils n'arrêtent rien, ou pas grand chose... La grève prend du coup très rapidement un caractère directement politique. Une des conditions de son efficacité réside dans la popularisation de la grève... C'est pourtant une dimension encore trop peu intégrée. Dans les services publics, le plus généralement, les grèves sont impopulaires ; ne pas se foutre les usagers à

dos, c'est une condition sine qua non pour que les travailleurs croient qu'il est possible de vaincre.

● **Marc (Finances)** : Il y a eu l'expérience d'une journée portes ouvertes aux Finances... Dans les administrations, l'impact est réel !

● **Alain (Equipe)** : Nous on a fait aussi des lâchers de ballons revendicatifs dans le hall où entre le public : ballons auxquels étaient accrochées des pancartes... L'administration était folle de rage... On a vu des patrons descendre crever les ballons... C'est devenu une action très populaire, même si elle n'est pas d'une efficacité redoutable.

● **Joël (ORTF)** : Chez nous, les directions syndicales ont proposé une action « gauchiste » !... Ils nous ont proposé de faire grève le jour des élections sur le thème : on va montrer qu'on n'est pas des soixante dixitards ! que nous, on n'attendra pas les élections législatives ! On a voté contre, bien évidemment...

● **Alain (Equipe)** : Ce que tu dis là n'est guère étonnant. Dans une situation qu'ils ont délibérément créée, il leur est relativement facile de dire : *allez y les gars...* pour mieux expliquer ensuite : *voyez, il n'y a pas de combativité !* Ce qu'il faut bien voir, c'est le type d'explications qu'ils ont donné après le 7 octobre : ils ont dit : *c'était bien, c'était beau, mais on n'était que 6 millions en grève...* pour un changement démocratique et pour obtenir satisfaction, il faudra être 14 millions et pas 6, etc... Il reste encore beaucoup à faire... retournez dans vos usines, vos bureaux et continuez à mobiliser ! C'est ça le bilan qu'ils ont tiré du 7 Octobre... Ce qui peut les amener à proposer en parallèle des trucs gauchistes sur le thème : *battons le plan Barre usine par usine...* et d'essayer ainsi de démontrer que c'est payant ! A Dassault, par exemple, boîte où le patronat est susceptible de lâcher, dès le lendemain des élections, la direction de la CGT a lancé une offensive dans toutes les boîtes dans l'objectif d'obtenir des satisfactions significatives... Ensuite, la direction de la CGT pourrait expliquer : *voyez, c'est possible, le plan Barre peut être battu en brèche, on peut gagner...* C'est une orientation qu'on retrouve aujourd'hui dans l'ensemble des secteurs.

Mais que vont-ils faire centralement ? Peu de choses se préparent dans la Fonction publique, les perspectives sont maigres et ce débat là, ils l'évitent soigneusement !

● **Olivier (INSEE)** : le raisonnement : *ils luttent, ils gagnent !* ne passe pas très bien.

On pense tout de suite à la Caisse d'Epargne et à certaines boîtes du privé. Dans la Fonction publique, c'est difficile à faire passer vu l'enjeu qu'elle représente par rapport au plan Barre, enjeu dont les travailleurs sont conscients dans leur grande masse. Céder pour le gouvernement, c'est impossible. Ils expliquent d'ailleurs, dans les directions syndicales, que la situation est délicate, qu'il faut faire attention... Mais que fait-on concrètement par rapport à la baisse du pouvoir d'achat, d'ores et déjà très sensible ? Aujourd'hui c'est l'impasse ; tout le monde sait que la lutte ne peut être que très élevée. Alors l'explication est très importante. Les attaques qu'ont connu les travailleurs, on ne les dépassera pas par un nouveau 27 janvier. Il faut plus... et si on refuse à s'engager dans une lutte d'ensemble, les belles proclamations ne valent rien.

● **Alain (Equipe)** : Tout le monde parle aujourd'hui de coordination des luttes, de mouvement de vaste ampleur... y compris de grève reconductible. Mais ce qu'il me paraît important de montrer, c'est ce que les directions syndicales mettent derrière les termes. Exemple sur la question d'un mouvement de vaste ampleur : ce qu'on nous a expliqué après le 9 mars au congrès de l'UGFF (avril) c'est : *nous avons mobilisé en début d'année, il y a eu de multiples initiatives de la CGT, nous avons réussi à entraîner les autres dans l'unité... le 9 mars a été le mouvement de vaste ampleur que nous recherchions.* Point à la ligne et on passe à l'année suivante. Autre exemple : *la coordination des luttes : on est pour, la preuve, c'est le 27 janvier où de nombreuses grèves de 24 heures ont eu lieu un peu partout...* alors que le problème posé était : qu'est-ce qu'on fait après ? Autre exemple : *les grèves reconductibles* : en fait l'idée c'est on reconduit dans 8 jours, dans 10 jours, dans un mois...

L'essentiel aujourd'hui, c'est de lancer le plus largement possible les débats sur la jonction entre centres, entre boîtes en lutte, le problème de l'information entre centres.

● **Paul (EGF)** : Il faut reprendre les problèmes concrets et voir à chaque fois comment s'applique le plan Barre, ce qu'il implique pour chacun : la dégringolade du niveau de vie, c'est quoi concrètement, chiffres en mains, les attaques contre la Sécurité sociale, ça veut dire quoi...

Aujourd'hui, le thème qui est de plus en plus débattu c'est : *que se passera-t-il quand l'Union de la gauche sera au pouvoir ?* C'est dans ce sens que le débat s'oriente, notamment au sein de la CFDT. Il y a un grave problème à ce niveau, c'est celui de la perte d'indépendance de plus en plus grande des syndicats par rapport aux partis.

Daniel (Préfecture) : Il y a le poids du chômage aussi : comment et en quoi est-il

un frein aux luttes, et comment peut-on faire la jonction avec les chômeurs. Et il faut penser à faire — chaque fois que des travailleurs d'une usine, d'un secteur revendiquent une augmentation des effectifs — le lien avec les demandeurs d'emploi du coin, avec les travailleurs de l'ANPE qui se confrontent quotidiennement au problème... Il y a encore trop peu d'exemple en la matière.

Un autre débat qu'on n'a pas abordé, c'est celui des 35 heures que les directions syndicales se refusent à mettre en avant, en prévision de l'arrivée de l'Union de la gauche au gouvernement. Fondamentalement, c'est tout le débat sur les revendications unifiantes qu'il faut mener de manière offensive, parce que c'est aussi largement par ce biais que se mène le débat sur la lutte d'ensemble face au plan Barre.

● **Marc (Finances)** : Toutes ces questions nous allons y être à nouveau confronté puisque les fédérations envisagent une ou des journées d'action ? de grève ? du secteur public et nationalisé pour la deuxième quinzaine d'avril. D'ores et déjà il apparaît que ce qu'ils ont l'intention de proposer sera bien en deça des nécessités, surtout après les municipales.

Je crois que le problème de « la grève de la grève » risque de se poser dans de nombreuses sections. Sur cette question, je ne pense pas qu'il puisse y avoir de position de principe. Tout dépend du niveau de mobilisation et du niveau de conscience des travailleurs. Mais là où la question a déjà été longuement débattue — et dans la Fonction publique le problème est posé pour les militants depuis novembre 74 —, où des prises de position claires sur les critiques par rapport aux formes de lutte ont déjà été exprimées, envoyées aux directions syndicales, communiquées au personnel... là où il ne peut pas y avoir confusion entre un « ras le bol combatif » et un « ras le bol droitier », la question se pose. Il faut trouver la manière la plus éducative de marquer la rupture... des exemples ont été donnés : abstention lors d'un vote, journée de fric envoyée aux travailleurs d'une boîte en grève... Il y en a sûrement d'autres.

Mais cela ne sera encore que le problème d'une minorité de sections. Dans la grande majorité des cas, même si quelques militants se posent le problème, ce à quoi on sera une fois de plus confrontés c'est : *comment mobiliser ?... et après ?* Et là pas de miracle ! C'est vrai qu'il faudra essayer de lier les revendications générales et les revendications locales, meilleur garant pour que la lutte ne soit pas sans lendemain, pour que les travailleurs ne se sentent pas grugés. C'est vrai que ce qui a été dit sur la popularisation, les liens avec les autres sections, etc... c'est très important car cela permet de concrétiser, de rendre palpable ce qui pourrait être une coordination réelle, vraie réponse à l'éternel « et après ? » ■

LES LARGESSES DES REFORMISTES SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

Du nouveau à propos des indemnisations

Par des voies détournées, le débat entre le PC et le PS à propos de l'indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées suit son cours. Le Parti socialiste a confirmé en s'emparant du cas de la sidérurgie la position qui consisterait à priver les actionnaires du droit de décision (de vote) sur la gestion de l'entreprise, sans avoir besoin de les exproprier. Dans un communiqué du 31 mars, le PS déclare : « Pour sauver cette industrie et ses milliers d'emplois, il faut retrouver une compétitivité comparable à celle de nos partenaires internationaux sans licenciements, et mettre en place une politique de produits mettant l'accent sur la couverture des besoins nationaux et le développement des techniques avancées. Cette politique nouvelle et audacieuse exige, comme le prévoit le Programme commun de gouvernement, un contrôle direct et renforcé de la puissance publique tant sur les holdings que sur les sociétés d'exploitation ». En clair le PS ne parle pas de nationaliser la sidérurgie, mais simplement de transformer la dette des entreprises sidérurgiques auprès de l'Etat en prises de participation qui donneraient à l'Etat voie prépondérante dans la direction de ces entreprises. Au demeurant, c'est la position que Jacques Chérèque, secrétaire général de la fédération des métaux CFDT, reprend à son compte dans une interview au *Nouvel Observateur* (4/4/77) : « Dès aujourd'hui nous demandons que l'on dresse le bilan des dons de l'Etat à la sidérurgie, que l'on fasse le compte de ce que lui doivent les grands patrons des forges et que l'on convertisse cette dette en actions. L'Etat prendrait donc une participation mais, comme celle-ci de fait s'élèverait à 55 ou 60% du capital, il deviendrait majoritaire et hériterait de l'essentiel des pouvoirs de décision. Ensuite nous passerions au processus de nationalisation intégrale. Cette solution, la prise de parts en échange de la dette, a en outre un grand avantage : elle supprime le problème de l'indemnisation ». Disons plus exactement qu'elle ne le supprime pas : elle évite de le poser. En tous cas, cette « solution » a dès à présent le soutien de Mitterrand, qui écrit dans sa lettre-réponse à G. Marchais sur la renégociation du Programme commun :

« Des prises de participation publiques pouvant être majoritaires, réunies dans le cadre de la banque nationale d'in-

vestissements, seront réalisées immédiatement dans ces entreprises (de la sidérurgie). Cette mesure, prévue par le Programme commun pour la sidérurgie et le pétrole, a l'avantage de réaliser une appropriation sociale sans étatisation et sans rachat total du capital... »

Sur ce point précis, nombre des critiques que le PCF adresse au PS font mouche. Elles sont récapitulées dans un article signé Dominique Delahaye, publié dans le numéro de mars (272) d'*Economie et Politique* :

— maintenir la participation des actionnaires aux résultats de l'entreprise, même si leur pouvoir de décision est (temporairement) suspendu, peut être le temps d'une législature, c'est garantir la réversibilité des nationalisations.

— c'est aussi maintenir en vigueur les critères de rentabilité (donc d'exploitation) établis par le capitalisme.

— c'est enfin introduire un obstacle aux restructurations par branches entières que la crise rend nécessaire (dans la mesure où l'actionnaire demeure intéressé aux bénéfices de l'entreprise telle qu'elle existe au moment de la nationalisation).

Soit. Mais l'argumentation de l'économiste du PCF le ramène inéluctablement à la question épineuse de la modalité concrète des nationalisations envisagées et au problème pour lui fort embarrassant des indemnisations.

Pour en débattre concrètement, il faudrait avoir une idée précise de la structure de l'actionariat en France. Or les données précises ne sont pas faciles à obtenir : le capital n'a rien d'une maison de verre et le patronat a une solide tradition de secret en ce qui concerne la conduite de ses affaires juteuses. Le secret bancaire n'en est que l'expression institutionnalisée. On peut cependant confronter plusieurs sources :

1) D'après une étude de l'INSEE, 5% des ménages posséderaient en France 42% des actions de sociétés, 35% des sommes déposées sur les comptes chèques, 30% du patrimoine immobilier. En somme une solide part du gâteau : on peut donc considérer que ces 5% là ne font pas partie de ce qu'il est convenu d'appeler des petits



épargnants, c'est à dire des gens qui vivent pour l'essentiel de leur travail, mais qui ont mis de côté un petit pécule, « une poire pour la soif », en prévision de toujours possibles mauvais jours.

2) L'AGREF (association des grandes entreprises françaises) a publié en 1973 une étude sur la structure de l'actionariat pour l'ensemble des entreprises dont la nationalisation est prévue par le programme commun. Compte tenu de la source, cette étude est à prendre avec précaution car elle pourrait avoir tendance à minimiser la part des gros porteurs ; ainsi le « petit porteur » est défini comme celui qui détient moins de 100 actions... mais il peut très bien avoir réparti ses actions sur plusieurs entreprises (dont certaines non nationalisables par le programme commun). Quoi qu'il en soit, l'étude de l'AGREF donne la répartition suivante : 29% du capital serait détenu par les petits actionnaires, 21% par des gros porteurs, 22% par des holdings et des sociétés financières, 8% par des actionnaires étrangers connus, 6% par l'Etat, 5% par des groupes familiaux français et étrangers connus, 3% par les SICAV, 3% par la Caisse des dépôts et consignations, 3% par les caisses de retraites.

3) Enfin le PCF, synthétisant plusieurs sources officielles, arrive aux résultats suivants sur l'ensemble de l'actionariat : 2,5% des actionnaires détiendraient à eux seuls 36% du patrimoine, ce ne sont donc pas à proprement parler des petits porteurs ! Plus intéressant encore : sur un nombre total d'environ 1 million d'actionnaires, 30% sont des inactifs non retraités (autrement dit des gens qui ne vivent pas de leur travail) et 20% des « cadres supérieurs, membres de professions libérales ou industrielles ». Ces deux catégories concentrent à elles seules 64% (34% pour la première et 30% pour la seconde) du patrimoine boursier détenu par des personnes physiques (cf. tableau).

Montant portefeuille	1.000.000	1.000.000 500.000	500.000 200.000	200.000 100.000
% des actionnaires	1,0	1,3	6,3	10,5
% des actions détenues	21,7	11,9	24,3	16,6
Montant portefeuille	100.000 50.000	50.000 20.000	20.000 5.000	5.000 0
% des actionnaires	12,8	21,8	26,5	19,8
% des actions détenues	12,4	8,7	3,9	0,5

Si on recoupe l'étude de l'AGREF et les données officielles traitées par le PC, on aboutit dans chaque cas aux alentours de 35% de patrimoine indemnisable. Dans le cas de l'étude de l'AGREF 35% (29% de petits porteurs + 3% des SICAV + 3% des caisses de retraites). Dans le cas de l'étude du PCF, 36% (puisque 64% des actions sont détenues par des non salariés). Et encore ne s'agit-il que d'une première approximation à partir de données officielles ou de sources patronales. Les cas devraient être revus dans le détail par des commissions mixtes regroupant des délégations des travailleurs des entreprises concernées et des employés des banques correspondantes.

Pourtant le spécialiste du PCF qui rappelle ces données se contorsionne au terme de sa démonstration pour en éviter les conclusions logiques. Il évalue à 49 milliards la valeur en actions des entreprises dont la nationalisation est prévue. Pour calculer ce qu'il faudrait indemniser, il commence par soustraire ce que l'Etat détient déjà (il ne s'indemniserait pas lui-même !) soit directement soit à travers la Caisse des dépôts, et arrive ainsi à un résultat de

30,5 milliards qui donnent chaque année une distribution de 2,6 milliards de dividendes aux actionnaires.

Ici, Dominique Delahaye (et avec lui le PCF), après avoir démontré la forte concentration de l'actionariat, conclut par une largesse, une générosité de grand seigneur, qui lui coûte d'autant moins qu'elle est intégralement à la charge des travailleurs : écoutons bien son discours : « Ne pas indemniser les actions des entreprises à nationaliser possédées par les quelque 10.000 porteurs d'actions (voir tableau) détenant un portefeuille de 1 million ou plus (100 millions, c'est pas rien !) allégerait considérablement le poids du remboursement (on ne le lui fait pas dire !). En fait nous avons préféré (qui ça nous ? le PC ? et les travailleurs concernés ont-ils été consultés ?) placer la barre beaucoup plus haut pour ne pas toucher nettement moins d'un millier de personnes. Les titres de ces gros porteurs ne seront pas confisqués (même pas !) mais le montant de l'indemnisation sera établi cas par cas. Ces personnes qui appartiennent à quelques grandes familles sont assez faciles à connaître. Le porte feuille de ces cas réservés recensés est de 3,8 milliards de francs. Le nombre des gros porteurs que nous avons recensés est nettement inférieur à 500 personnes, il ne semble pas que les éventuels oublis soient de nature à modifier les deux chiffres précédents. La somme totale à indemniser variera donc entre 28,8 milliards et 25 milliards selon la manière dont seront solutionnés les cas particuliers » (Economie et politique, mars 77, p.55).

Après avoir ainsi délimité les bénéficiaires de l'indemnisation D. Delahaye envisage les modalités. Le plus simple, dit-il, est de transformer ces actions en emprunts (en obligations). Cet emprunt serait-il indexé et sur quoi ? L'auteur répond que si on l'indexe sur les prix et si un gouvernement de gauche parvient à réduire l'inflation à 4%, ce serait « un tollé » : les obligations ne rapporteraient plus que 4% par an, pensez-vous ! Aussi préfère-t-il, pour éviter le tollé des capitalistes, leur promettre dès maintenant un intérêt fixe de 10% (qui répond « à la grandeur probable du taux de l'argent à l'époque » (1)). Du même coup, il résout la dernière question : l'emprunt serait-il perpétuel (une sorte de rente perpétuelle de 10%) ou remboursable. En effet, la charge annuelle que représenterait pour l'Etat le remboursement et l'intérêt d'un emprunt aux taux de 10%, remboursable sur vingt ans par annuités constantes, « ne représente que 11,746 du montant emprunté ». Autrement dit : ça ne vaut pas le coup de s'en priver. Et ça vaut mieux en tous cas pour l'Etat que de payer des rentes à perpétuité : « la différence de coût 1,746% vaut bien la peine d'être supportée puisqu'elle permet à l'Etat d'éteindre définitivement sa dette. »

C'est le fin mot de l'affaire : la justification du rachat, auquel conduit inexorablement chacune des modalités d'indemnisation retenue. Avec un argument subsidiaire qui est censé frapper l'imagination : en plus ça coûte pas cher ! Avec un taux d'intérêt de 10% l'indemnisation reviendrait par an entre 3,4 et 2,9 milliards. Comme on ne verse plus les 2,6 milliards de dividendes que touchaient les actionnaires avant la nationalisation, on peut les utiliser au remboursement (ce qui suppose soit dit en passant que les entreprises nationalisées continuent à produire autant de bénéfices qu'avant, c'est à dire à exploiter aussi intensément les travailleurs) : de sorte que l'Etat n'aurait plus à déboursier que moins d'un milliard par an, CQFD : un rachat honnête et peu coûteux. Mais toute la démonstration est bancal, malheureusement pour le PCF.

On peut en effet raisonner autrement. En supposant que 30% seulement du patrimoine est détenu par des petits porteurs indemnissables, on réduit d'emblée à moins de 10 milliards au lieu de 30 la somme totale à indemniser. Si on reprend tout le calcul du PCF sur ces bases, on arrive à un remboursement annuel, sans intérêt, sur 20 ans, de 0,5 milliard qui permettrait la création d'environ 50.000 emplois nouveaux par an, d'après les propres calculs des partis de gauche.

(1) Notons qu'il s'agit encore d'un taux d'intérêt généreux en faveur des capitalistes si on le compare au taux d'intérêt dont bénéficient les petits épargnants, à la Caisse d'Epargne par exemple.



Italie

LES FEMMES ET LE MOUVEMENT SYNDICAL



● *La mobilisation contre l'oppression des femmes, qui connaît une telle ampleur en Italie depuis quelques années ne pouvait pas ne pas toucher également le mouvement ouvrier organisé. Depuis plusieurs mois, dans les conseils d'usines et dans les structures syndicales, les femmes ont commencé à s'organiser de façon autonome afin de mettre en avant leurs revendications spécifiques et de poser le problème de leur place dans les organisations syndicales à tous les niveaux. Cette première phase de développement de l'auto-organisation des femmes dans les usines et le mouvement syndical a connu une étape importante à la fin du mois de mars avec deux assemblées de femmes déléguées d'usines. La première regroupait, à Rome, des déléguées de la FLM (syndicat unitaire de la métallurgie) qui se sont réunies pour élaborer une démarche commune, qu'elles proposeront ensuite aux femmes des autres syndicats, afin de préparer ensemble les congrès syndicaux qui doivent se tenir en juin prochain. La seconde a rassemblé plus d'un millier de déléguées de conseils d'usine de Lombardie (région de Milan) pour lancer une campagne sur l'emploi des femmes.*

Cette radicalisation des femmes travailleuses est le fruit de la combinaison de deux phénomènes : l'influence des thèmes mis en avant par le mouvement féministe sur l'oppression des femmes, l'avortement, la famille, qui a touché des couches de femmes beaucoup plus larges que le seul mouvement organisé dans les collectifs femmes de quartier, d'une part, et, d'autre part, l'aggravation de la situation économique et sociale des femmes dans le cadre de la politique d'austérité du gouvernement Andreotti.

Des dizaines de milliers de femmes dans la rue

Le mouvement des femmes en Italie s'est développé, à un niveau de masse, autour de deux campagnes nationales : pour le divorce et pour l'avortement. Ces deux campagnes, derrière lesquelles le mouvement ouvrier traditionnel ne s'est pas engagé (par souci de préserver ses liens avec la Démocratie chrétienne le PCI refusait de mener bataille sur des objectifs que le parti catholique rejetait) ont fait descendre des dizaines de milliers de femmes dans la rue. Concernées au premier chef par la bataille pour l'avortement et pour les consultori (centres d'information sur la contraception et l'avortement dans les quartiers) des femmes travailleuses ont commencé à participer à ces mobilisations. L'UDI (Union des femmes italiennes) proche du PCI, a ressenti cette poussée des femmes travailleuses et, contre la politique du PCI, a appelé aux mobilisations du mouvement femme pour la liberté de l'avortement en avril 1976 (mobilisation qui a largement contribué à la chute du gouvernement). Cette radicalisation du mouvement des femmes a d'ailleurs obligé le PCI à changer de position sur la question de l'avortement et même sur celle de l'auto-organisation des femmes.

A partir de cette prise de conscience des femmes dans ces larges mobilisations, des travailleuses vont commencer à poser le problème des femmes dans les usines, au moment où la politique d'austérité frappait en premier lieu les femmes, et où le mouvement syndical acceptait comme un « moindre mal » le licenciement des femmes.

Le fait que l'oppression catholique (contre le divorce, contre l'avortement) et l'oppression sociale et économique était portée par le même parti au pouvoir, la Démocratie chrétienne, a largement facilité ce processus. De plus, le fait que l'attaque contre l'emploi des femmes se développe au moment où le mouvement ouvrier dans son ensemble n'a pas encore subi de défaites significatives explique le développement des luttes des femmes et de leur organisation ces derniers mois.

L'assemblée des déléguées de Lombardie

« Nous ne voulons pas être cantonnées à faire des enfants, même s'ils deviennent de bons militants syndicaux »

La salle du Palais des Congrès de Milan est trop petite pour accueillir le millier de déléguées présentes. La majorité des femmes sont très jeunes, toutes membres de conseils d'usine de la chimie, du textile, de l'électronique, de la métallurgie, des hôpitaux. L'assemblée convoquée par la direction provinciale du syndicat va bien vite déborder le cadre fixé.

Après le rapport d'introduction centré sur le chômage des femmes, plusieurs déléguées montent à la tribune pour lire les interventions qu'elles ont préparées sur leur usine ou leur secteur.

Puis une jeune ouvrière, membre du conseil d'usine d'une boîte de textile de Lecco prend la parole : *« Je n'ai rien préparé », dit-elle, « mais je voudrais critiquer le rapport qui ne pose le problème des femmes qu'au niveau de l'emploi. C'est un pas important, très important même. Mais le syndicat doit voir que les travailleuses sont aussi des femmes. Je m'explique : dans une grève par exemple, les femmes ont souvent tendance à retourner à la maison pour assumer leurs tâches ménagères au lieu de participer à plein à la lutte. Nous devons toujours nous bagarrer là dessus : les femmes ont toujours tendance à considérer leur existence sociale dans le seul cadre de la famille. C'est pareil pour le travail à domicile : les femmes ne l'acceptent pas seulement parce qu'il n'y a pas d'autre emploi, mais parce que comme cela, elles peuvent rester à la maison et s'occuper de leur famille. La plate-forme la plus complète sur l'emploi des femmes n'est pas suffisante si nous ne commençons pas ce débat là avec nos camarades de travail. Pour beaucoup de travailleuses, nous les déléguées, nous sommes celles qui ont fait le choix erroné : nous allons aux réunions et nous laissons tomber notre famille... »* Elle est interrompue par un tonnerre d'applaudissements.

Anna Maria, déléguée du conseil d'usine d'Olivetti, continue : *« L'erreur du syndicat, à mon avis, c'est de poser le problème seulement au niveau des salaires. Nous devons nous battre pour la parité des salaires, bien sûr. Mais le syndicat a tendance à laisser à la femme la bataille pour les services sociaux, parce que son travail en dépend. Il faut comprendre que le capitalisme a besoin de maintenir la privatisation des tâches familiales. Il faut comprendre que l'emploi n'est qu'un premier pas vers notre émancipation ; mais nous devons nous battre sur la question de la famille. Nous en avons assez d'être cantonnées à faire des fils, même s'ils deviendront de bons militants syndicaux demain ! »*

Dans les rires et les applaudissements, le débat continue, passionné, pendant plusieurs heures. Le courant est passé : la voix des femmes ne se traduira pas seulement par quelques revendications de plus au bas d'une plate-forme : elles revendiquent leurs droits de sujets politiques à part entière.

Licenciements, travail au noir, travail à domicile

La part de la main d'œuvre féminine dans la population active n'a cessé de baisser en Italie depuis la dernière guerre (de 25 % à 17 %). Mais l'attaque contre l'emploi féminin s'est accentuée encore au cours des 18 derniers mois de crise économique. Ce sont les entreprises à main d'œuvre féminine (textile, chaussure, etc.) qui sont

le plus frappées par la crise et, dans les autres, les premières licenciées sont les femmes. Pour réduire les frais de personnel les patrons tentent de plus en plus de développer le travail au noir et le travail à domicile qui permettent une surexploitation des travailleuses. Enfin, la politique d'austérité entraîne une réduction massive des dépenses sociales, avec une double conséquence pour les femmes : d'une part les licenciements (il y en a 100.000 prévus dans ce secteur) qui emploie principalement des femmes) et la réduction des crèches qui oblige les femmes à rester chez elles pour s'occuper des enfants.

C'est autour de ces questions que des groupes femmes ont commencé à apparaître dans les entreprises. Déjà, depuis plusieurs années, des collectifs femmes étaient apparus, avant tout dans les bureaux, sur le modèle des groupes « d'auto-conscience » qui avaient fait naître le mouvement de femmes. Dans une certaine mesure une coupure s'est établie dès le départ entre ces groupes d'employées et les quelques ouvrières qui tentaient ici et là de s'organiser mais qui ne voyaient pas de réponse à leurs problèmes dans ces groupes.

Face à cette coupure, les femmes travailleuses ont commencé à s'organiser elles-mêmes dans l'usine. C'est dans le secteur de la métallurgie que le phénomène s'est développé en premier. Ainsi, à Turin, depuis plus d'un an une coordination de travailleuses de différentes usines s'est créée dans le syndicat. Née surtout à partir de la FIM (fédération de la métallurgie de la CISL) elle a tendu, dès le début, à se donner une dimension inter-catégorielle, visant à organiser, à l'intérieur du syndicat les travailleuses de toutes les catégories, déléguées et non, et aussi les chômeuses et les ménagères. Elles se sont battues pour obtenir l'appui du syndicat à ces initiatives afin de pouvoir organiser des assemblées dans l'usine, pendant les heures de travail (les femmes étant moins disponibles pour les réunions hors des heures de travail car elles doivent s'occuper de leurs familles).

L'auto-organisation des femmes dans le syndicat

Une première tentative de poser la question de l'organisation des femmes dans le mouvement syndical, fut faite lors de l'assemblée nationale de la FLM (syndicat unitaire de la métallurgie) à Florence en septembre 1976. Trois problèmes y furent posés :

1) la reconnaissance par le syndicat de ces structures de débat et d'organisation des femmes dans l'organisation syndicale et donc la mise à la disposition des femmes de toute une série de moyens (salles pour se réunir, utilisation du matériel syndical, collaboration des différentes structures syndicales pour promouvoir des réunions de femmes, publication d'articles sur la presse syndicale).

2) demander que les délégués hommes donnent un certain nombre de leurs heures payées pour faire le travail syndical dans l'usine aux femmes, afin que les réunions puissent se tenir durant les heures de travail et garantir ainsi une réelle présence des femmes (déjà ceci avait été obtenu au congrès de Turin de la FLI en juillet 76).

3) d'intégrer dans les revendications syndicales non seulement des revendications touchant l'emploi des femmes, mais également des chômeuses et des ménagères. Cela impliquait, d'une part que les structures locales du syndicat s'ouvrent sur leurs quartiers et, d'autre part, que le syndicat mène des luttes sur les consultori, les crèches, etc.

Les deux assemblées de déléguées d'usine qui se sont tenues à la fin du mois de mars montrent comment ces propositions ont fait des pas en avant dans le mouvement syndical (voir compte-rendu ci-joint.)

Le développement de l'auto-organisation des femmes dans le mouvement syndical qui, comme en Italie, ne se limite pas à un caractère « syndicaliste » mais pose clairement la question de la double oppression de la femme, soulève une série de questions sur lesquelles le débat doit s'ouvrir. La première c'est celle du rapport entre ces structures dans les usines et les groupes femmes de quar-

L'assemblée des déléguées de la Fédération unitaire de la métallurgie

« Les femmes doivent se réunir entre elles pour préparer les congrès syndicaux. »

« Introduire la dimension femme, cela signifie faire surgir tous ces besoins d'une vie différente que les hommes, dans le syndicat, ont laissé tomber. » déclare Paola, responsable nationale de la FLM, pour ouvrir la rencontre des déléguées du syndicat unitaire de la métallurgie consacrée à la place des femmes dans l'organisation syndicale.

Lors de l'assemblée nationale de Florence, au début de mars de cette année, les femmes déléguées sont revenues à la charge, protestant contre la discrimination dont elles sont l'objet dans le syndicat comme dans l'usine. Bruno Trentin, à cette occasion, proposa la représentation proportionnelle des femmes dans toutes les structures du syndicat. Mais les déléguées exigèrent de se réunir entre femmes afin de pouvoir modifier radicalement leur présence dans le syndicat. La rencontre de samedi dernier était la première de ce type.

Les critiques ont fusé contre le « machisme » de l'organisation syndicale, pas seulement dans son fonctionnement mais dans le type de lutte qu'elle choisit de mener. *« Les camarades hommes ne tiennent pas compte des problèmes « sociaux » ; ils ne comprennent pas assez que tout le système se base sur le travail domestique ; que l'homme peut travailler tranquillement parce qu'il a derrière lui une famille dont tout le poids repose sur la femme. C'est aussi pourquoi les femmes ne s'engagent pas dans le travail syndical et politique. »*

Pour surmonter ce problème et faire entendre leurs voix dans les congrès syndicaux qui auront lieu en juin prochain, les femmes de la FLM proposent à leurs camarades des autres syndicats de préparer ces congrès entre elles. Pour faire passer une série de leurs revendications tout d'abord : privilégier l'emploi des femmes ; entrée libre sur les lieux de travail du personnel des consultori et des gynécologues ; création de crèches ; permis d'absence pour soigner les enfants accordés aussi aux hommes.

En ce qui concerne la vie interne du syndicat, les déléguées FLM proposent aux femmes des autres syndicats d'exiger un pourcentage précis de présence féminine dans les conseils d'usine et dans toutes les structures de l'organisation et de plus, la reconnaissance de réunions de femmes dans les différentes organisations syndicales.

tier. Comme le montre le témoignage que nous publions de l'ouvrière de la FATME, la coupure qui existe tend à s'accroître.

La seconde concerne le type même de structure à mettre en place. Le débat est déjà apparu dans les commissions ouvrières espagnoles entre nos camarades de la LCR et les camarades du MCE. Ces dernières proposaient la création d'une Union des femmes, un syndicat des femmes totalement autonome. Nos camarades se sont, elles, battues contre cette perspective qui amènerait une coupure au sein du mouvement ouvrier et syndical. Elles ont proposé la création de groupes unitaires de femmes dans les entreprises regroupant les militantes des divers syndicats et les non-syndiquées ; dans les commissions ouvrières la création de commissions femmes convoquant des assemblées femmes pour discuter de leurs revendications ; enfin une représentation effective des femmes dans toutes les directions. C'est aussi dans ce sens que vont les propositions des déléguées de la FLM (voir encart).

Femmes travailleuses et mouvement des femmes :

un dialogue nécessaire

Antonella, ouvrière de la FATME (Rome), raconte son expérience de femme travailleuse et le problème des rapports avec les groupes femmes de quartier.

● Mon usine, la FATME (fabrique de téléphones), est composée en grande partie de femmes, plus de la moitié, malgré les licenciements de ces dernières années. Il y a une crise actuellement et la seule réponse de la direction c'est le licenciement, surtout des femmes, avec toutes les pressions possibles et imaginables, y compris l'offre d'argent faite aux femmes ayant plus de 2 enfants pour qu'elles s'en aillent. La main d'œuvre féminine de la FATME est plutôt déqualifiée : entre la première et la troisième catégorie le passage est automatique, mais il faut beaucoup de chance pour passer en quatrième catégorie et au delà c'est inimaginable.

La nocivité :

A la FATME, il y a des travaux très dangereux. Dernièrement on a eu des cas très graves d'intoxication, et les femmes frappées garderont une allergie aux organes génitaux toute leur vie.

L'intoxication vient de la résine que l'on utilise pour faire les capsules des téléphones, celles qui sont dans le récepteur. En tant que conseil d'usine, nous avons décidé d'organiser une exposition pour le 8 mars et des assemblées de discussion sur ce problème.

L'autre problème vient des travaux de soudure : c'est le travail le plus déqualifié et le plus dangereux qui existe dans l'usine. A l'Autovox par exemple une analyse a été faite qui a montré que ce travail était une des principales causes des avortements blancs.

Nous avons fait un séminaire dans le cadre des 150 heures (1) sur cette question afin de permettre à toutes les travailleuses de suivre les recherches sur l'ambiance de travail, la nocivité et la médecine préventive.

Remettre en cause ce type de travaux nocifs, cela signifie remettre en cause l'organisation du travail dans l'usine et aussi une certaine ligne syndicale qui accepte la restructuration, qui a accepté l'entrée de certaines machines dans l'usine, qui accepte les heures supplémentaires et l'accroissement des rythmes de travail. Lutter sur ces questions cela signifie préfigurer une société à mesure humaine. C'est comme cela que je conçois les « 150 heures », comme appropriation d'instruments qui nous permettent d'affronter la lutte dans l'usine et non simplement pour obtenir un diplôme.

Le féminisme :

Quand j'ai commencé à avoir des contacts avec le mouvement féministe, j'en-

tendais faire un certain travail avec d'autres femmes dans le quartier où j'habite. Mais la camarade qui venait ne parlait que des questions sexuelles, de l'avortement qui sont, sans aucun doute des choses importantes, mais hors d'une logique posant des problèmes structurels bien plus graves.

Le deuxième contact que j'ai eu avec le féminisme ce fut lors de mon entrée dans le collectif de Radio Donna (2). Mais ce que j'ai toujours cherché et jamais trouvé, c'est une unité sur ce que je pensais être les problèmes essentiels : parler de l'homme en tant que tel, de la femme en tant que telle, du sexe, c'est à dire de conditions particulières, ce n'était pas parler de la double exploitation que la femme subit dans la société capitaliste.

On me suggérait la pratique de l'auto-conscience : mais avec cela comment pouvais je résoudre le problème de l'exploitation dans l'usine que je retrouvais présente le lendemain ? J'ai toujours essayé de proposer des objectifs politiques qui soient unificateurs pour tout le mouvement des femmes qui ne cesse de se développer.

Quand je vois que ma mère et d'autres femmes de mon quartier s'y intéressent, je vois aussi qu'elles ne se reconnaissent pas dans le mouvement des femmes quand il propose simplement des analyses sur le « rôle » de la femme. Je crains que ces propositions viennent de camarades qui ne vivent pas une condition d'exploitation structurelle.

Il ne suffit pas de faire une manifestation contre la violence si, ensuite, on ne fait rien sur les avortements blancs de la Voxon.

L'intervention sur les crèches, sur les consultori (3) risque de rester à un niveau de missionarisme si on ne lutte pas en même temps sur un certain type d'organisation du travail, qui est celui de 200 femmes enfermées dans un atelier, qui font de la soudure, qui ont de la fumée plein la tête et les poumons pleins de plomb. Mais chaque fois que j'ai expliqué cela aux camarades féministes elles m'ont dit que j'essayais de faire des belles leçons de marxisme mais que je n'avais rien à voir avec les problèmes des femmes.

(1) Les « 150 heures » : dans le contrat collectif de 1973 les syndicats ont obtenu que les travailleurs disposent de 150 heures par an, payées par le patron, pour leur formation. Cette formation peut aussi bien aller de l'apprentissage professionnel à des cours culturels, à l'enseignement de type universitaire.

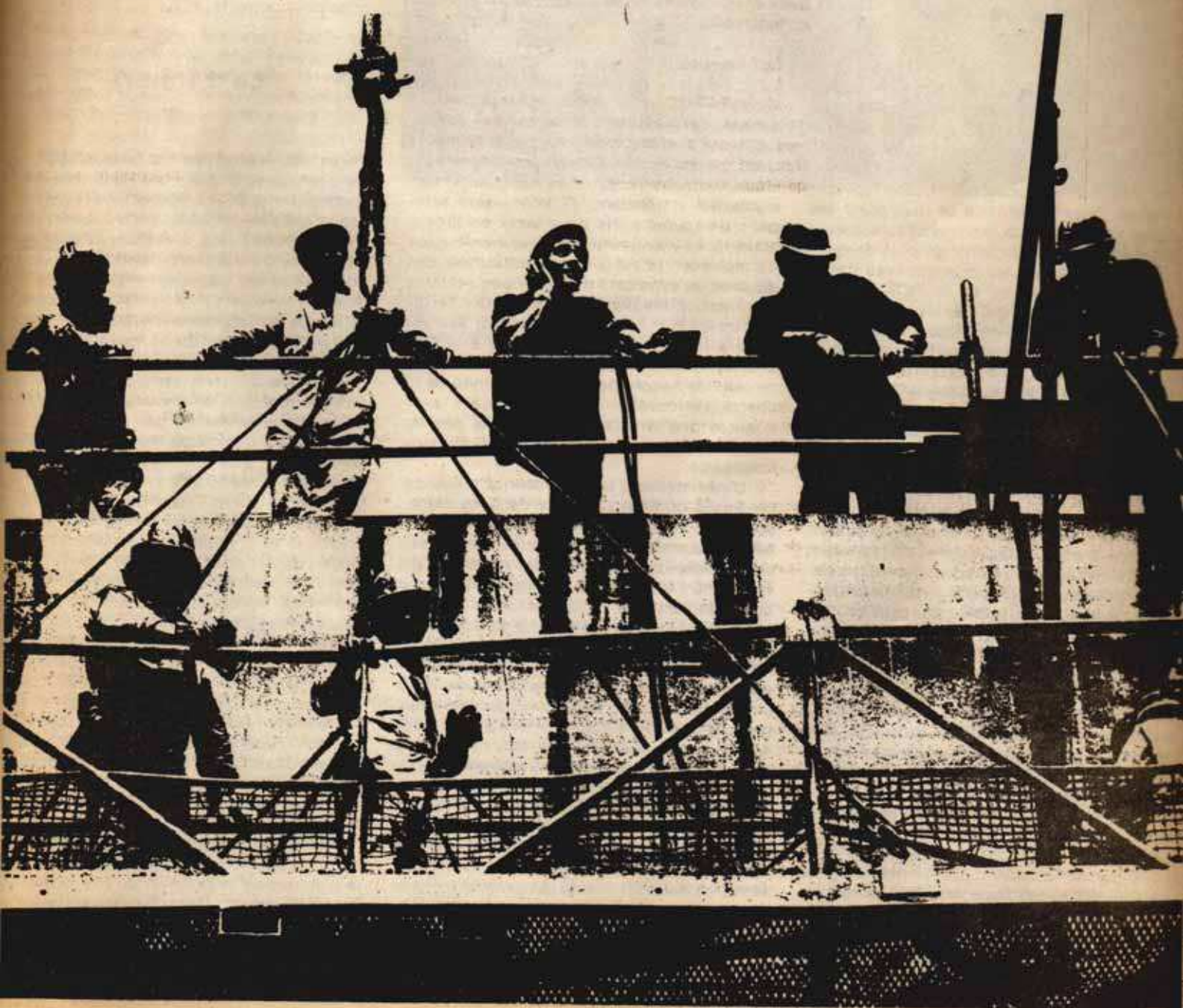
(2) Radio Donna, une radio libre faite par des femmes (il y a 250 radios « libres » en Italie).

(3) Consultori : centres médicaux de quartier pour l'information des femmes sur les questions de la contraception et de l'avortement.



Portugal

LA CONSTRUCTION DU MOUVEMENT SYNDICAL



Du 27 au 30 janvier 1977 se tenait à Lisbonne le congrès de la Confédération générale des travailleurs portugais — intersyndicale nationale. Tenu sous le signe de « l'unité des travailleurs » et de « la restructuration de l'intersyndicale », « le congrès de tous les syndicats » comme l'ont intitulé ses organisateurs, marque une date importante dans l'histoire du mouvement ouvrier portugais. Il est en effet certain que la CGTP-IN constitue désormais la centrale unitaire dans laquelle se reconnaît l'écrasante majorité des travailleurs portugais. Trois ans après l'ouverture de la crise révolutionnaire, qui a bien souvent vu une profonde division de la classe ouvrière au Portugal, c'est là un événement décisif.

La dictature

La radicalisation qu'a connue la classe ouvrière des principaux pays capitalistes européens dans les années 1968-1970 n'a pas épargné le régime de la dictature corporatiste de Salazar-Caetano, même si elle y prit des formes beaucoup moins spectaculaires. A partir de 1969 se multiplient les signes montrant que les travailleurs portugais sont en train de sortir de plus de quarante ans de surexploitation appuyée par la terreur des bourreaux de la PIDE, la sanglante police politique de la plus vieille dictature d'Europe. Des milliers d'employés de banque, pour la première fois, partent en grève pour exiger la signature d'un contrat collectif ; cinq mille travailleurs de l'administration manifestent devant le siège du gouvernement pour la semaine de 44 heures. Le ministère des Corporations y répond en promulguant, en octobre 1970, une série de décrets réglementant encore plus strictement la vie, déjà étroitement contrôlée, des syndicats de métiers dont il a la tutelle. C'est qu'à cette radicalisation commencent à s'ajouter les fruits du travail entrepris depuis plusieurs années par des militants chrétiens de gauche, et surtout par ceux du PCP clandestin.

Le 1^{er} octobre 1970, les délégations des directions, déjà plus ou moins dominées par ces militants, se réunissent : les représentants des syndicats de la région de Lisbonne, de la métallurgie, du textile, des employés de banque et de bureau tiennent une première réunion de coordination nationale. Trois points figurent à son ordre du jour : l'analyse des décrets-lois du ministère des Corporations, la semaine de travail et la question de la censure et de la liberté de réunion. Cette réunion fut désignée du nom d'Intersyndicale, nom qui lui restera par la suite. Pour les travailleurs qui se sacrifieront pour la construire, ce sera « L'Inter ». Malgré la répression qui s'abattra sur elle, « l'Inter » ira en se renforçant. En 1973,

elle sera à l'initiative d'une grande campagne dans les entreprises du pays pour « le salaire minimum » qui se soldera par plusieurs luttes victorieuses. A la veille du 25 avril 1974, l'Intersyndicale regroupait cinquante directions syndicales coordonnées par un secrétariat aux fonctions exclusivement administratives, et où chaque délégation syndicale (un syndicat pour le Nord, pour le Centre et pour le Sud) disposait d'une voix.

Le 25 avril

Le coup d'Etat des capitaines trouvera donc le mouvement syndical qui émerge de la clandestinité dans un état d'organisation encore très faible, quand bien même il est déjà significatif ; rien de comparable, en tout cas, à ce que peuvent représenter aujourd'hui les commissions ouvrières en Espagne.

« L'Inter » va voir ses effectifs se gonfler rapidement. Dans la fièvre consécutive à la chute de la dictature, les travailleurs vont chasser des syndicats les dirigeants fascistes qui y trônaient. « L'Inter » sera sollicitée de toutes parts pour venir en aide à cette tâche monumentale. La *verticalisation* du syndicat (c'est-à-dire l'unification des dizaines de syndicats de métiers en sections d'entreprise uniques) constitue pour la direction du PCP l'occasion d'installer ses cadres, sans autre forme d'élection, à la tête des syndicats naissants. Pour un temps — celui de l'euphorie et de l'unanimité de la liberté retrouvée — cette situation provoquera des tensions, certes, mais pas de ruptures explosives. Mais cela ne durera pas longtemps.

L'inexistence d'une quelconque présence organisée du Parti socialiste dans les entreprises, la très faible implantation de l'extrême gauche en ce début du processus révolutionnaire confortent la direction du PCP dans l'idée que sa mainmise sur l'embryon de l'appareil syndical existant peut lui permettre à brève échéance, et sans concurrence majeure, d'établir son monopole de fait dans la structuration du mouvement ouvrier portugais. Les bureaucrates du PCP, peu expérimentés de la vie politique au grand jour et de ses contraintes par rapport à l'aspiration démocratique des travailleurs, n'y vont donc pas par quatre chemins. Ils transforment les syndicats où ils se sont installés en annexes du PCP, et en victimes des zigzags de son orientation.

Quand éclatent les premières grèves (CTT, TAP, Lisnave, Jornal do Comercio), la direction du PCP monte en première ligne contre « les saboteurs de la reconstruction nationale ». Elle fait ainsi donner l'Intersyndicale contre les travailleurs en lutte, jusqu'à provoquer des affrontements phy-

siques avec les grévistes. Pour de nombreux militants ouvriers, aux yeux desquels le parti d'Alvaro Cunhal jouissait de l'immense prestige de la lutte courageuse de ses militants contre la dictature, cette attitude du PCP est une véritable douche froide. La direction du PS, qui vient de rentrer au pays, comprend qu'il y a là une chance à saisir : bien que son orientation ne soit en rien différente de celle de la direction stalinienne, elle joue habilement de sa démagogie pour se poser en défenseur des luttes ouvrières contre le blocage du PCP. C'est ainsi que de nombreux travailleurs se tourneront vers le PS en même temps qu'ils commencent à édifier les commissions de travailleurs (CT), souvent contre l'appareil de « l'Inter » qui s'y oppose violemment, y voyant d'autant plus une machine de guerre antisyndicale que le PS en fait son thème de propagande principal contre le PCP.

Le 11 mars

Le développement de la révolution, qui va s'accélérer à partir de l'automne 1974, contraindra le PCP à opérer une révision de son orientation. Au lieu de s'opposer frontalement aux luttes, il va au contraire tenter désormais d'en prendre partout la direction, pour mieux les canaliser — dans les CT et dans les syndicats — au profit de son orientation de collaboration de classe.

Le coup avorté du 11 mars 1975 va lui donner l'opportunité de mettre cette ligne en pratique. L'Intersyndicale prend l'initiative de la mobilisation qui fera avorter le coup de la droite emmenée par Spínola. La déconfiture du général au monoclé, le boucher de la Guinée, provoque des bouleversements politiques considérables. Tout d'abord les travailleurs, dans l'élan des luttes qui se multiplient depuis la fin de 1974 (et qui ont provoqué la précipitation de la droite à se lancer dans l'aventure du 11 mars), occupent les entreprises et provoquent les premières nationalisations des banques et des compagnies d'assurances qui détiennent des parts importantes du capital des principales entreprises portugaises. En second lieu, la fuite de Spínola et de ses acolytes portent les tensions existant dans la société portugaise à un niveau qualitativement supérieur. Elles vont se refléter jusque dans le MFA qui, à l'issue d'une assemblée houleuse, porte à la tête du IV^e gouvernement provisoire le général Vasco Gonçalves, entouré d'une équipe de militaires parmi lesquels l'influence des conceptions du PCP est grande. Dès lors, toute la politique de la direction du PCP consistera à utiliser les combats livrés par la classe ouvrière comme une pression sur l'appareil d'Etat et la hiérarchie militaire, afin d'accroître son influence au sein de ces derniers.

L'Intersyndicale servira ainsi à faire accepter par le MFA la loi d'unicité syndicale proposée par le PCP, et qui fait de « l'Inter » la centrale unique et reconnue par décret gouvernemental. La direction du PCP en fera aussi le chantre de « la bataille de la production » sur l'air connu, chanté ailleurs, de « travailler plus et mieux ». L'outrecuidance de la bureaucratie du PCP semble alors n'avoir pas de bornes : elle contrôle une bonne partie de la presse écrite et radio-télévisée, et dans les syndicats, les militants ouvriers des autres tendances sont traités sans ménagement, surtout lorsqu'ils sont du PS.

Le 1^{er} Congrès

La démission des ministres sociaux-démocrates du IV^e gouvernement provisoire, en juin 1975, ouvre officiellement la crise politique dans laquelle va s'engouffrer une vague de radicalisation ouvrière sans précédent. La direction du PCP, confiante dans son hégémonie sur l'appareil syndical qu'elle prend pour une implantation inébranlable, fait face à la contre-offensive bourgeoise orchestrée par Soares et le groupe des Neuf (officiers du Conseil de la révolution dirigés par Melo Antunes) en adoptant une ligne de guerre ouverte contre le PS — direction et base fourrées dans le même sac. Là encore, l'Intersyndicale est à la basse besogne. Celle-ci atteindra son maximum quand, le 18 juin, les dirigeants de « l'Inter » de la région Nord appelleront à l'affrontement avec les manifestants convoqués par le PS de Porto. L'appel ne sera heureusement pas entendu. Le lendemain, à Lisbonne, « l'Inter » renouvellera, encore que sous forme moins virulente, la directive à ses militants de dresser des baricades aux portes de la capitale « pour stopper la marche de la réaction » !

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que l'Intersyndicale ne soit perçue, par de nombreux militants, et pas seulement ceux du PS, comme l'instrument de la politique bureaucratique, sectaire et divisionniste du PCP dans la classe ouvrière.

En juillet 1975, le premier congrès de l'Intersyndicale est convoqué en quinze jours par le secrétariat, sans débat ni discussion préalables. Il entérine, en donnant une ovation au Premier ministre, le « *compañheiro Vasco* », l'orientation du PCP de soumission des luttes ouvrières au jeu d'intrigues du MFA. Dans les faits, il consacre la fracture brutale du mouvement ouvrier, à laquelle ont intérêt les deux directions réformistes qui y sont majoritaires.

Durant toute la crise de l'été et de l'automne 1975, le souci de la direction du PCP sera de trouver le meilleur moyen de ne pas aller trop loin, tout en cherchant cons-



tamment à gagner du terrain dans l'appareil d'Etat et surtout dans un MFA déjà déchiré par les tensions qui traversent tout le Portugal, plongé dans la crise révolutionnaire pour de bon.

La crise

Dans le cours de l'ascension vertigineuse de la mobilisation ouvrière et populaire, de juillet à novembre, les syndicats passent au second plan. Les CT deviennent de plus en plus les structures d'auto-organisation que se forgent les travailleurs, et c'est à leur contrôle que la direction du PCP donnera la priorité. Néanmoins, l'appareil syndical reste en réserve pour venir coiffer, en raison de la faible coordination des CT, les besoins de centralisation sur lesquels débouchent naturellement les luttes d'ampleur qui secouent le pays. « L'Inter », en quelque sorte, vient donner son paraphe officiel aux conquêtes arrachées par les travailleurs mobilisés dans leurs CT. Ce sont les directions syndicales, souvent non élues, qui entrent en scène pour signer, par exemple, le contrat obtenu par les travailleurs de la métallurgie ou par ceux de la construction civile, en octobre et novembre. Habilement, les dirigeants du PCP répondent à l'aspiration généralement ressentie par les tra-

vailleurs, qu'il faut coordonner cette immense force qui se manifeste partout, pour répondre à la crise d'un système dont ils ne veulent plus, par la mise sur pied d'organes de centralisation manipulés par les cadres du PCP et régis par des normes de fonctionnement peu démocratiques. C'est ainsi que sont constitués, à l'initiative du PCP, le secrétariat provisoire des CT de la ceinture industrielle de Lisbonne (SPCTCIL), le SPCTCIS à Setúbal, et le SCPTCIP à Porto. Mais la coordination avec le secrétariat de « l'Inter », elle, est très bien assurée. Si bien même que les rôles sont souvent interchangeables.

Pourtant, la montée révolutionnaire fait son œuvre. Coupées des travailleurs socialistes et talonnées par les larges secteurs d'avant-garde qui les remettent en cause — dans la pratique et jusque dans les propres rangs du PCP — les méthodes et l'orientation du PCP doivent être réajustées. Des élections syndicales sont organisées, dans lesquelles concourent plusieurs listes à dominante PCP, PS, d'extrême gauche, et quelquefois inspirées par la droite. Les résultats dessinent une image reflétant plus fidèlement les tendances qui parcourent le mouvement ouvrier portugais. Les syndicats d'industrie sont généralement dirigés par le PCP et l'extrême gauche, tandis que les syndicats d'employés ont des directions à majorité PS, quelquefois flanquées de quelques membres du groupe mao-stalinien ultra-sectaire MRPP.



La division est donc profonde à l'intérieur du mouvement ouvrier ; pire, elle recouvre presque complètement des couches sociologiques et des secteurs géographiques nettement distincts. Le rôle qu'a joué « l'Inter » au cours de ces mois de tourmente révolutionnaire n'y est pas pour peu de choses.

Mais sous l'impact de la combativité qui se développe, la situation est en train de changer. D'abord, les bureaucrates de « l'Inter » ont été obligés, dans de nombreux cas, de ravalier leur prétention à transformer les syndicats en simple courroie de transmission de la mythique « alliance peuple-MFA ». L'exigence démocratique et l'aspiration unitaire les ont contraint, envers et contre toutes leurs conceptions affirmées, à tolérer de fait que les directions syndicales soient élues sur des bases de liste de tendance. Certes, la façon dont les élections se déroulent, avec leurs listes « partidaires », est un peu une caricature de parlementarisme, là où devraient entrer en compétition des orientations et non exclusivement des organisations ; mais le précédent a été créé et il est directement le résultat de l'élévation du niveau de conscience de larges secteurs de la classe ouvrière et des travailleurs. Ensuite, le mouvement syndical, même s'il n'est pas aux avant-postes dans la crise révolutionnaire — et pour cause — commence à exister réellement. Enfin, et c'est évidemment le plus positif, la mobilisation au coude à coude de centaines de milliers de travailleurs, du nord au sud du pays, a partiellement commencé à surmonter les traumatismes de la confrontation antérieure entre militants et travailleurs suivant le PCP et ceux qui font confiance au PS.

Il est vrai que depuis que l'amiral Pinheiro de Azevedo est devenu Premier ministre du VI^e gouvernement provisoire, c'est la direction du PS qui mène ouvertement l'attaque contre les travailleurs. Quand ce gouvernement sera mis à mal par les gigantesques mobilisations de novembre, un grand nombre de travailleurs influencés par le PS seront dans la rue avec leurs camarades, alors que Mario Soares et les ministres

socialistes seront au balcon avec l'amiral pour les appeler à la discipline. Ainsi se trouvent déjà réunies, avant le 25 novembre, un certain nombre de conditions objectives qui préfigurent la possibilité de construire un mouvement syndical unitaire au Portugal.

Le 25 novembre et après

La deuxième phase du processus révolutionnaire portugais s'ouvre avec l'opération militaire des commandos d'Amadora, le 25 novembre 1975. Ce jour-là, la bourgeoisie, après dix neuf mois de paralysie, réussit à reprendre l'initiative politique à la faveur du prétexte qui lui est fourni par la gauche militaire. Jusqu'alors, les travailleurs ne trouvaient face à eux aucune résistance ; désormais, ils devront faire face à un appareil d'Etat notablement consolidé, même si ce dernier ne dispose pas encore, loin s'en faut, des moyens nécessaires à une véritable contre-offensive sociale contre les conquêtes révolutionnaires et la combativité persistante des travailleurs portugais. Le moment de désarroi passé, les luttes reprennent à partir de janvier-février 1976. Mais cette fois, elles se déroulent sur un plan défensif : contre le blocage des salaires et le gel des contrats décrétés par le gouvernement, contre la hausse des prix. En janvier 1976, à l'appel pour la première fois conjoint des syndicats dirigés par le PCP et de ceux du PS, des rassemblements syndicaux sont convoqués à Lisbonne et à Porto. Si les directions syndicales des deux tendances ne font rien pour qu'ils débouchent sur une riposte organisée aux attaques gouvernementales, ces rassemblements marquent toutefois une amorce de modification du climat au sein du mouvement ouvrier, que l'arrogance retrouvée par la droite après sa grande peur de l'automne contribue également à susciter.

Les résultats des élections législatives du 25 avril 1976 vont faire encore progresser

l'exigence unitaire. L'Assemblée de la République élue, avec sa majorité pour les partis ouvriers, constitue un encouragement supplémentaire pour les travailleurs, et la claire révélation, pour la bourgeoisie, qui avait le triomphe un peu rapide, que les jeux ne sont pas définitivement faits. Le 1^{er} mai 1976 est l'occasion de grandes concentrations ouvrières dans tout le pays. Les dirigeants syndicaux du PS et du PCP y prennent la parole ; les premiers pour formuler leur exigence de la tenue prochaine d'un congrès syndical démocratiquement préparé, les seconds pour annoncer qu'ils prennent l'engagement de convoquer un tel congrès avant la fin de l'année. Dans l'euphorie de la victoire arrachée par la gauche aux législatives et des manifestations unitaires du 1^{er} mai, il semble alors que la fondation de la centrale syndicale unique ne soit plus qu'une question de mois.

« L'Inter » et les autres

Selon les chiffres donnés par le secrétariat de l'Intersyndicale, il existe, en 1976, 307 syndicats — il s'agit de syndicats de branche et de région (syndicat des banques de la région de Lisbonne, syndicat de la métallurgie du Nord, etc.), mais il subsiste encore quelques syndicats de métiers, car le processus de *verticalisation* n'a pas été achevé partout.

Parmi les 307 syndicats existants, « L'Inter » en revendique 190, représentant environ un million et demi de travailleurs salariés, dont la majeure partie est employée dans des établissements de type industriel.

Les 177 syndicats non affiliés à l'Intersyndicale, au début de l'année 1976, regroupent environ 500 000 travailleurs, pour la plupart employés de banque ou de bureau, ou bien salariés disséminés dans les minuscules entreprises du nord et du centre

du pays, dont la taille moyenne n'excède pas 20 à 25 salariés.

Les 190 syndicats affiliés à « l'Inter » sont pratiquement tous dirigés par des militants du PCP, parfois en alliance avec quelques membres des organisations d'extrême gauche ; les autres sont le plus souvent sous direction socialiste. L'extrême gauche, beaucoup plus active au cours de la période précédente dans les CT, dirige ou participe à la direction d'une quinzaine de syndicats, presque tous membres de l'Intersyndicale.

La division syndicale recoupe donc largement le clivage politique majeur qui partage le mouvement ouvrier en deux grands blocs d'influence entre PCP et PS.

« La lettre ouverte »

Le 27 avril 1976, les représentants de 29 directions syndicales se réunissent à Coimbra. Ils rédigent une « lettre ouverte au secrétariat de l'Intersyndicale et aux travailleurs portugais ».

La « lettre ouverte », qui donnera son nom aux groupes de dirigeants syndicaux animés par les militants socialistes, demande « la convocation d'un véritable congrès syndical représentatif de tous les travailleurs portugais » ; à cet effet, le groupe de la « lettre ouverte » propose au secrétariat de l'Intersyndicale nationale de mettre sur pied une commission paritaire commune afin de garantir au futur congrès une préparation et une autorité incontestées. A ce stade, les premiers contacts formels sont pris entre militants syndicaux du PS et militants du PCP. Ils donneront lieu à l'organisation commune des rassemblements du 1^{er} mai et aux prises de position parallèles qui y furent formulées par les dirigeants des deux courants syndicaux.

Après la campagne présidentielle, où les directions des deux partis réformistes connaissent chacun d'importants problèmes internes — le PCP avec la candidature d'Otelo, qui suscite dans ses rangs un fort courant d'adhésion ; le PS, avec la candidature du général Eanes, qui est loin de rencontrer l'enthousiasme des travailleurs socialistes — les contacts sont repris. Ils se poursuivent régulièrement pour aboutir, le 29 juillet, à une « réunion générale de syndicats affiliés et non affiliés à l'Intersyndicale » à laquelle assistent 144 directions syndicales de tout le pays.

Dans un communiqué, le 5 août, la direction du syndicat des banques de la région sud et des îles (dominée par le PS) rend compte de cette réunion de la façon suivante : « Cette réunion ne fut pas délibérative, mais de débat autour d'un projet de règlement préparatoire au congrès présenté par le secrétariat de l'Intersyndicale nationale. Il fut accordé que ce projet aurait

la fonction d'un document de travail soumis à la considération de la commission nationale d'organisation, en sa qualité d'unique responsable de l'organisation et de la réalisation du congrès de tous les syndicats pour l'unité. De toute manière, certains des points fondamentaux continuent à être en discussion. Ils découlent tous de la question fondamentale, qui est de savoir si le secrétariat est exclusivement intéressé à la réalisation d'un éventuel « 2^e congrès de l'Intersyndicale », qui maintiendrait l'actuelle situation de division ou si, en fait, il reconnaît la nécessité d'un véritable congrès démocratique de tous les syndicats-pour l'unité ; ce qui implique, pour l'Intersyndicale, d'en accepter toutes les conséquences et, par conséquent, de mettre un terme à l'hégémonie d'une tendance sur le mouvement syndical portugais. » Le même communiqué se prononce pour « la construction d'une centrale syndicale unique, démocratique et indépendante, au sein de laquelle soit respecté le droit de tendance. »

Le secrétariat, c'est-à-dire le noyau dirigeant de la fraction syndicale du PCP, répond à la « lettre ouverte » en faisant traîner les choses. La bataille démocratique lancée par la « lettre ouverte » rencontre une audience substantielle. Elle regroupe bientôt 69 directions syndicales autour de ses deux objectifs centraux : « La convocation d'un congrès de tous les syndicats » et « la constitution d'une commission nationale d'organisation représentative de tous les courants d'opinion existant dans le mouvement syndical. »

L'austérité

Mais le groupe de la « lettre ouverte » va bientôt perdre du terrain, victime de ses propres limitations et faiblesses.

Les directions syndicales socialistes ne mènent en effet pas une véritable bataille dans le mouvement ouvrier pour l'accomplissement des deux buts de leur « lettre ouverte ». Ils se cantonnent au contraire dans d'interminables négociations d'appareil avec les représentants du secrétariat de « l'Inter », qui ne demandent pas mieux que de gagner du temps. Alors que les objectifs de leur proclamation correspondent incontestablement aux sentiments légitimes de nombreux travailleurs face au comportement des bureaucrates de « l'Inter » dans toute la période passée, les dirigeants syndicaux du PS se refusent à organiser une véritable tendance, surtout dans les syndicats dominés par le PCP, pour y structurer un courant potentiellement très fort et qui peut contraindre l'Intersyndicale à céder sur ces points élémentaires.

De réunion en réunion, leur démarche apparaît de plus en plus comme la formula-

tion des exigences du PS face à celles du PCP, au lieu de s'attacher à mettre en pratique des normes démocratiques de fonctionnement du mouvement syndical auxquelles aspire une grande partie des travailleurs, sinon la totalité, quel que soit le parti dans lequel ils se reconnaissent à ce moment. La direction stalinienne de « l'Inter » va en profiter pour lancer son rouleau compresseur contre le droit de tendance, sous prétexte que l'attitude de la « lettre ouverte » en serait l'illustration : « Une importation des mœurs du parlementarisme et de ses conciliabules interminables auxquels les travailleurs ne comprennent rien et qui les paralyse... » La plupart des groupes d'extrême gauche (MES, PRP, UDP) lui emboîteront honteusement le pas pour se faire un nid dans l'appareil de l'Intersyndicale. Seuls les militants trotskystes de la LCI défendront le droit de tendance et prendront clairement position, publiquement et dans les syndicats, pour le soutien aux objectifs démocratiques de la « lettre ouverte ».

Ces faiblesses de la « lettre ouverte » recouvrent en fait des carences politiques beaucoup plus fondamentales. Dès que Mario Soares, le secrétaire général du PS devenu Premier ministre du gouvernement nommé par Eanes, annonce son programme d'austérité, en septembre, le centre de gravité des préoccupations du mouvement ouvrier se déplace vers l'organisation de la riposte aux mesures anti-ouvrières du gouvernement. En n'avançant aucune proposition qui réponde à cette attente des travailleurs, les syndicalistes socialistes de la « lettre ouverte » se laissent réduire au rôle d'ergoteurs démocrates par la démagogie du secrétariat de « l'Inter ». « La lettre ouverte ne peut prendre ou rendre publiques des positions, car elle n'est pas une structure de travailleurs ; c'est seulement séparément, et en accord avec le mandat de ses membres, que chaque syndicat participant au mouvement peut le faire », déclarent-ils en novembre 1976.

Les militants socialistes de la « lettre ouverte » s'empêtrèrent dans leurs propres contradictions. D'un côté, ils sont l'objet, à l'intérieur du PS, d'une brutale répression disciplinaire (il y aura plus de mille militants suspendus après le congrès socialiste de décembre) de la part de la direction social-démocrate, qui cherche à se débarrasser des gêneurs pour mieux appliquer son orientation bourgeoise ; de l'autre, ils ne veulent pas engager le fer contre la politique de Soares, pour ne pas rompre l'unanimité de façade du PS.

Le groupe de la « lettre ouverte » lui-même est un reflet de cette situation contradictoire. Ce n'est pas un groupe de militants syndicaux unis sur une plate-forme politique et revendicative claire mais, à l'origine, l'émanation du PS. En son sein cohabitent plusieurs courants, depuis l'aile ouvrière radicale du PS jusqu'aux partisans de la ligne Soares. Le compromis nécessaire à sa

survie implique donc une absence de prise de position sur la politique du gouvernement, c'est-à-dire sur l'orientation de la direction du PS, même si la majorité des militants de la « lettre ouverte » lui sont hostiles, comme le montre leur action dans les luttes contre les décrets gouvernementaux.

Cette ambiguïté coûtera cher à la « lettre ouverte ». A la veille du congrès syndical, sa dernière réunion, les 5 et 6 janvier 1977, ne réussit à rassembler que 25 directions syndicales. Son ossature se réduisait aux directions des syndicats des employés de banque et de bureau, à Lisbonne et à Porto, et à celle du syndicat des professeurs de la capitale. Pas un seul syndicat ouvrier significatif n'y figurait. Pas une seule direction syndicale socialiste n'avait pu être élue, depuis que le PS avait formé le gouvernement ; par exemple, le syndicat de la fonction publique de Lisbonne, regroupant traditionnellement des secteurs favorables au PS, élit une direction contrôlée par le PCP.

Les référendums que les dirigeants de la « lettre ouverte » ont organisés dans leurs syndicats pour faire approuver leur refus de participer au congrès de janvier se soldent par des échecs : dans le syndicat des employés de bureau de Lisbonne, 12 500 votants y participèrent, alors que 30 000 travailleurs avaient élu la direction syndicale.

A la veille du congrès syndical, la « lettre ouverte » est donc dans l'impasse. Les secteurs de la droite du PS peuvent, dans ces conditions, espérer réaliser (en alliance avec les agents du PPD dans certains syndicats) leur projet de construction d'une autre centrale syndicale. Les militants ouvriers de la gauche du PS, eux, sont tombés dans le piège de leurs hésitations, à la fois face à la direction de leur parti et face à celle du PCP.

La CGTP-IN

Commentant la déroute subie par le candidat du PCP, Octavio Pato, aux élections présidentielles de juin 1976, alors que la moitié de l'électorat communiste avait donné ses voix à Otelo Saraiva de Carvalho, Alvaro Cunhal avait déclaré laconiquement : « Nous récupérons, et avec des intérêts. »

Le congrès syndical de janvier constitue l'étape la plus importante de ce processus de récupération du mouvement ouvrier organisé par le PCP. 265 syndicats étaient représentés au « congrès de tous les syndicats », rassemblant environ 1,8 million de travailleurs, soit 85 % du total des syndiqués. Selon la direction de la CGTP, celle-ci comprend 80 syndicats qui n'étaient pas membres de l'Intersyndicale auparavant, et qui organisent en leur sein 300 000 salariés. Le résultat global ne peut laisser aucun doute : la CGTP-IN regroupe l'écrasante majorité

des travailleurs portugais, et probablement la quasi-totalité du prolétariat industriel.

Disposant de ses 2 500 cellules d'entreprise, le PCP est parvenu à manœuvrer, en combinant la critique violente au gouvernement Soares et le freinage de toute extension des mouvements partiels, pour remonter la pente que sa politique, dans la première phase de la révolution, lui avait fait descendre. La crise de l'extrême gauche, après la retombée des illusions consécutives au succès de la campagne présidentielle d'Otelo, et son adaptation opportuniste à la ligne du PCP en matière de démocratie syndicale, lui ont laissé les coudées plus franches pour cette tâche.

Cependant, l'organisation bureaucratique du congrès — où se trouvaient surtout les délégations de directions syndicales — n'a pu empêcher que la radicalisation ouvrière et le haut niveau de combativité maintenu des travailleurs ne s'y manifeste. La commission nationale d'organisation du congrès (CNOC) a ainsi été obligée, au dernier moment, de mettre à l'ordre du jour la discussion d'un programme d'action immédiat. Même son projet de dernière minute fut considérablement amendé, pour donner lieu à la rédaction d'un « cahier revendicatif immédiat » de tonalité beaucoup plus radicale. La fraction stalinienne parvint pourtant à en éliminer un aspect important : la proposition d'une grève générale de 24 heures contre les mesures d'austérité, sur laquelle toute l'extrême gauche avait fait bloc, et qui suscita le soutien de près d'un tiers des congressistes. Par ailleurs, la CNOC dut plier devant l'aspiration unitaire et les exigences démocratiques très vives de secteurs importants, en acceptant le principe — sans reconnaître le droit de tendance dans les statuts — d'une présence de différents courants ouvriers dans la direction nationale de la CGTP-IN.

Celle-ci comprend plusieurs militants du MES et du PS ; Kalidas Barreto, militant ouvrier connu du PS et ancien député de son parti à la Constituante, fait partie du secrétariat national et apparaît publiquement comme l'un des porte-parole de la centrale. Cette concession, dont les dirigeants de la CGTP-IN ont fait une opération publique, porte ses fruits, puisque plusieurs militants de la « lettre ouverte » ont annoncé leur intention de faire adhérer leur syndicat à la nouvelle centrale, dont la représentativité peut difficilement être mise en cause.

Négociateur ou lutteur

La ligne d'action du PCP n'a pas radicalement changé. S'il lui est évidemment difficile de tenter de faire pression sur un MFA qui a volé en éclats, son orientation demeure celle de l'instrumentalisation des

luttes ouvrières et populaires pour modifier la composition des instances décisives de l'appareil d'Etat.

Le PCP multiplie les gages de sa volonté de ne pas bouleverser l'ordre établi, mais seulement de l'améliorer. En témoignent ses nombreuses prises de position pour une « véritable austérité » — celle de Soares étant supposément « inefficace » !

Au niveau syndical, la direction de la CGTP-IN a, pour le moment, réussi à empêcher toute possibilité de généralisation des luttes qui ont commencé à surgir, particulièrement depuis la dévaluation de l'escudo de 15 %. La direction fait même montre d'un cynisme rare dans les arguments qu'elle utilise. « La satisfaction de certains objectifs (augmentation des salaires, amélioration des droits sociaux, etc.) peut très bien représenter un expédient passager dont le patronat se sert pour reconquérir des entreprises sous contrôle d'Etat, gérées par les travailleurs, voire nationalisées. La résistance des travailleurs ayant été annihilée de cette manière, la reconquête de la domination capitaliste de l'entreprise ayant été obtenue, le véritable visage de l'exploitation et de l'oppression ne tardera pas à se révéler », lit-on dans le bulletin des cadres du PCP (O Militante de janvier 1977).

Ces arguments jésuitiques paraissent peu susceptibles d'emporter l'adhésion des travailleurs, et peut-être pas même celle des propres militants ouvriers du PCP. Des grèves nationales sont en discussion dans presque tous les secteurs vitaux de l'économie ; rien qu'au cours de la première quinzaine de mars, deux grèves nationales de plusieurs heures se sont déroulées pour exiger la signature de nouveaux contrats dans la métallurgie et le textile.

Les appareils bureaucratiques ne parviennent pas à établir un contrôle sans faille sur la classe ouvrière. La profondeur de la crise politique et sociale, de la crise économique, et la prédisposition des travailleurs à la lutte ne permettent pas de transformation qualitative de l'actuel rapport des forces entre les classes, résultant de trois années de mobilisation révolutionnaire sans défaite décisive du prolétariat. Dans une telle situation, le récent congrès syndical est un encouragement au combat, et non un prétexte pour sa démobilisation. Pour la première fois de son histoire, la classe ouvrière portugaise dispose d'une organisation de masse nationale. Celle-ci est encore trop récente pour que les méthodes bureaucratiques des réformistes n'aient réussi à la transformer en un instrument docile de leur politique de collaboration de classe. Les combats prochains qui se préparent au Portugal, et dans lesquels les syndicats joueront un rôle de premier plan, donneront bientôt un contenu concret à la bataille des militants révolutionnaires pour que la CGTP-IN se montre à la hauteur des espoirs que des centaines de milliers de travailleurs ont mis dans sa fondation. ■

14
CAHIERS Mai 1977
de la TAUPE

Edito

*Régression globale
du pouvoir d'achat
et création de poches de misère* 3

Sécurité sociale 8

*Emploi :
le chômage et ses solutions* 10

35 heures 18

*TABLE RONDE :
Tactique des luttes* 21

*Nationalisations : du nouveau
à propos des indemnisations* 29

*ITALIE Les femmes
et le mouvement syndical* 31

*PORTUGAL
La construction
du mouvement syndical* 35

Pour toute correspondance

écrire à : MARKINA

CAHIERS DE LA TAUPE

2, rue Richard Lenoir

93100 Montreuil

Editions de la Taupe

imprimerie Rotographie

publicité

**lénine-
trotsky
cronstadt**

cahier rouge 7

éditions de la taupe rouge

publicité

**front
unique
ouvrier**

cahier rouge 6

éditions de la taupe rouge

CAHIERS de la TAUPE

Avril 1977

10
4 Francs



« Nous reconnaissons la notre vieille amie la taupe,
qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! »

Karl Marx



• CFTD et la normalisation
• La courbe des grèves depuis 68
• La situation des jeunes depuis 1968

CAHIERS de la TAUPE

Avril 1977

13



« Nous reconnaissons la notre vieille amie la taupe,
qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx 4F

• Pour combattre l'indice des prix
• Les employés de banque face aux fuites
de capitaux



délégués du personnel : un débat avec Lutte ouvrière

Cahiers de la TAUPE 77

Janvier :

La normalisation à la CFTD

La courbe des grèves
depuis 68

Février : épuisé

Mars :

Les femmes au travail

DOSSIER

Les nationalisations

Avril : Délégués du personnel
un débat avec LO

Pour combattre l'indice des prix

CAHIERS de la TAUPE

Mars 1977

12



« Nous reconnaissons la notre vieille amie la taupe,
qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! »

Karl Marx



LES
FEMMES
AU
TRAVAIL

DOSSIER : LES
NATIONALISATIONS